

The logo of the University of Liège (ULB) is a blue square with the white letters 'ULB' inside.

ULB

CADRE THÉORIQUE
POUR L'ENSEIGNANT :
SYSTÈME GRAMMATICAL

DAN VAN RAEMDONCK
LIONEL MEINERTZHAGEN

Introduction

On ne parle pas pour ne rien dire. On le dit bien souvent. Dès lors, lorsque l'on parle, lorsque l'on écrit, notre intention est théoriquement de transmettre une information, de communiquer à autrui (ou à soi-même dans le cas d'un journal intime) un message que celui-ci aura à interpréter. Ce message dit quelque chose du monde qui entoure celui qui parle, représente ce monde, ou essaie d'agir sur lui. Il rend compte d'un point de vue posé sur le monde et le traduit en mots à des fins tantôt utilitaires de transmission de message ou d'action sur le monde, tantôt gratuites, plus esthétiques.

Dans le monde qui nous entoure, nous distinguons des entités, des objets (personnels, animés ou non), nous les regardons en telle manière que nous les mettons en relation les uns avec les autres. Nous émettons des jugements à leur propos, les décrivons, les précisons. Nous parlons de situations, de faits, nous développons des points de vue à leur propos, nous défendons ces points de vue, les argumentons. Bref, nous sommes bavards...

Nous enchainons les phrases, les paragraphes, construisons des textes, voire des livres.

La grammaire d'une langue essaie de rendre compte du fonctionnement de celle-ci, en décrivant notamment les règles qui régissent l'organisation et la combinaison des mots entre eux. Un manuel constitue une introduction à une manière de dire cette grammaire. En effet, la grammaire pour la grammaire est de peu d'intérêt pour un élève. Les activités d'étiquetage ou de formulation pratiquées souvent pour elles-mêmes sont peu enrichissantes et ne permettent guère d'envisager la plus-value d'une analyse grammaticale dans l'interprétation d'un message.

L'approche proposée ici est une approche descriptive qui désacralise la norme séculaire, en lui rendant sa place d'usage particulier, de référence, non pas par esprit d'opposition au communément admis, au traditionnellement établi, mais parce que la langue évolue. Notre langue est plus que jamais vivante, et le modèle qui en dévoile le système formel et les règles de fonctionnement doit être adapté à ses nouvelles rondeurs.

L'objectif de ce cadre théorique est de restituer à la grammaire son pouvoir explicatif, en réduisant la terminologie et en recentrant le discours grammatical sur les mécanismes à l'œuvre lorsque nous communiquons.

La plupart du temps, nous choisissons de parler à propos de quelque chose. Ce quelque chose est la base d'un développement plus ou moins long : nous apportons de l'information à propos de ce qui peut être vu comme un support. On pourrait considérer que **tout acte de langage consiste en la mise en relation d'un apport de signification à un support de signification.** Cette relation apport-support est l'élément primordial de la communication. Dès lors,

pour pouvoir rendre compte de la communication, il est essentiel de retrouver sous tous les mécanismes à l'œuvre dans la communication cette même relation apport-support de signification.

Étudier une langue, de surcroît sa langue maternelle, consiste à disposer des outils nécessaires à encoder et décoder du sens. En d'autres termes, il s'agit d'être capable, en autonomie, de construire et défaire des réseaux de sens. Ces réseaux sont des mises en relations de groupes de mots chacun constitué d'un élément support d'information – ce dont il est question – et d'un élément apport d'information – ce qui en est dit.

C'est pourquoi l'essentiel du discours théorique reposera sur la relation élémentaire apport-support et visera à en identifier les deux éléments et préciser la nature du lien. Chaque couple de ce type formant un groupe, la procédure d'analyse sera à répéter de manière récursive.

Enfin, ce document, quoique destiné à l'enseignement de la grammaire en contexte scolaire, est adressé aux seuls enseignants, auxquels revient la charge, d'une part, de se construire un système grammatical complet et cohérent, d'autre part, de transposer didactiquement les concepts utiles à la classe. Tout ce qui se trouve décrit ici vise à permettre à l'enseignant de se construire son système grammatical. Tout ne doit donc pas être ni transmis aux ni co-construit avec les élèves en classe. Cela signifie que l'enseignant aura dès lors à choisir de mobiliser en classe tel ou tel concept, tel ou tel terme, en fonction des nécessités de la situation d'enseignement.

La mise en relation de l'apport au support

La mise en relation entre un apport et un support de signification est donc fondamentale à tous les niveaux d'encodage/décodage de la langue. D'abord, la **structure discursive** procède par la mise en relation d'un propos¹ (de quoi est-il question ?) et du commentaire (qu'en dit-on ?), en s'appuyant sur la **structure communicative** tributaire, elle, de l'**intention de communication** du locuteur/scripteur : sa volonté d'interroger ou enjoindre aura également une répercussion directe sur le choix de l'élément placé en position de support ou d'apport ; mais cette configuration est elle-même dépendante de la **structure**

¹Le terme **propos** est ambigu. En langage courant, il dit soit ce dont on parle (à quel propos ?), soit ce qu'on en dit (le propos tenu). Certaines théories utilisent le terme **propos** dans la deuxième acception comme apport d'information à un **thème**. Dans la mesure où nous différencierons les niveaux de structure informative/discursive et logique, nous devons réorganiser les termes en paires d'opposition suivantes : **propos/commentaire** (structure informative/discursive, où **propos** est utilisé dans la première acception ; le **commentaire** est ce qu'on dit du **propos** ; le **commentaire** pourra être plus ou moins long (de la phrase au livre, voire à la collection, en passant par le paragraphe et le chapitre)) ; **thème/rhème** (structure logique, où le **thème** est ce dont on parle dans le cadre du procès envisagé et décrit ; le **rhème** est ce qu'on dit du **thème**, toujours dans le cadre de ce procès).

textuelle en présence et de la progression thématique qu'elle implique, ainsi que des **structures énonciatives** jugées pertinentes. Au niveau de la phrase comme unité de communication, la **structure informative** est organisée en deux zones (zone thématique, initiale, de l'information connue et zone rhématique de l'information nouvelle). Toujours à ce niveau phrastique, la **structure logique**, qui renvoie à la manière d'envisager le procès² dont il est rendu compte tout au long du commentaire, sera la première à affecter directement la **structure phrastique**, entraînant, par exemple, l'inversion, le placement ou le déplacement des éléments thématiques et rhématiques, qui ne sont jamais, au niveau de la **structure syntaxique**, qu'un jeu sur les positions noyau – déterminant/prédictat³ (dans chaque **structure intégrative**). Cette mise en relation d'apport à support de sens (**structure sémantique**), permet la répartition des mots en **classes** et la description de leur **fonction** (**structure morphosyntaxique**). De la même manière, elle permet de régler les questions relatives à l'accord, vu comme un mécanisme assurant la cohésion (**structure cohésive**) entre un apport de signification (receveur d'accord) et son support (donneur d'accord).

Ci-dessous un tableau illustrant que la relation apport-support (la structure ternaire apport-support-relation) est à la base et/ou tributaire de chacune des structures exploitées par la langue.

² Évènement, fait, ou situation du monde dont l'énonciateur rend compte à partir d'un verbe par la mise en relation logique d'un thème et d'un rhème (ce dont on parle, dont on affirme ou nie quelque chose et ce qu'on en dit), prélude au formatage en phrase.

³ **Noyau** est la fonction généralement endossée par un support d'information, tandis que **déterminant** et **prédictat** sont des fonctions qui relèvent de l'apport d'information ou de signification : le premier réduit l'extension (l'ensemble des êtres, objets, faits ou situations du monde auxquels le mot-support peut-être appliqué), ou donne une indication de la quantité des objets du monde auxquels le support est effectivement appliqué ; le deuxième ne porte pas atteinte à cet ensemble (voir 3.2.3. « Les fonctions »).

Structure	Implication du support et de l'apport
Communicative	De quoi parle-t-on ? Qu'en dit-on ?
<ul style="list-style-type: none"> ○ Intentionnelle ○ Textuelle ○ Énonciative 	<p>Quelle intention ?</p> <p>Quel genre ? Quelle progression ?</p> <p>De quelle manière, eu égard à la situation de communication ?</p>
Discursive	Propos – commentaire
Logique	Thème – rhème
Informative	Information connue – information nouvelle
<ul style="list-style-type: none"> ○ Linéarisation de phrase 	Zone thématique – zone rhématique
Sémantique	Support – apport
Syntaxique	
Structure intégrative	Noyau – déterminant/prédicat
<ul style="list-style-type: none"> ○ Phrastique ○ Autres 	<p>Groupe prédicatif premier (Noyau – prédicat 1^{er})</p> <p>Groupe déterminatif (Noyau – déterminant) /</p> <p>Groupe prédicatif 2nd (Noyau – prédicat 2nd)</p>
Morpho-syntaxique	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonction ○ Classe 	<p>Noyau, déterminant, prédicat, ligature</p> <p>Mots à fonctionnement prototypique de noyau (noms, pronoms), déterminant (adjectifs, adverbes), prédicat (verbes), ligature (connecteurs)</p>
Cohésive (accord)	Support/donneur d'accord – apport/receveur d'accord

1. Du texte à la phrase

Le texte, qu'il soit oral ou écrit, vise notamment à communiquer l'intention qui le guide et se compose d'un ou plusieurs acte(s) de langage. Ces **intentions de communication**, traduites en modalités (asserter, enjoindre, interroger) et stratégies énonciatives, peuvent être de différents types, notamment, du point de vue de l'énonciateur : informer, persuader, faire obéir, faire ressentir. Bien entendu, l'acte et l'intention ne sont pas le tout de la communication puisque celle-ci est tributaire de la situation de communication ou du genre de texte.

La **situation de communication** fait référence au *qui parle à qui, et dans quelles circonstances, à quel propos, dans quel but...* Elle convoque donc des notions de variation (registre, lexique,...) et peut laisser des traces dans la composante énonciation de l'énoncé (voir 3.1. « L'énonciation »).

Un des préalables à l'analyse du discours est l'élaboration de classifications, notamment en **genres de textes**. La fonction du texte peut servir de critère : texte juridique, politique... Sa structure, également : texte narratif, descriptif, explicatif, didactique, dialogal, argumentatif, polémique... Ensuite, pour construire l'objet d'étude, il s'agit de croiser ces classifications, de les situer dans l'espace et le temps et de les associer à des conditions de production particulières : on peut dès lors étudier le discours politique polémique à telle époque, à tel endroit. Le **genre de texte** orientera la formalisation et la stratégie de communication notamment par sa manière de présenter l'information et d'en assurer la progression. Il y aurait un genre de texte prototypique/privilégié pour répondre à chacune des intentions communicatives. Par exemple, **mais non exclusivement**, les combinaisons fréquentes suivantes :

Intention de communication	Structure de texte	Modalité énonciative
Informer	Explicatif, narratif, descriptif	Asserter
Persuader	Argumentatif	Asserter
Faire obéir	Dialogal	Enjoindre
Faire ressentir	Narratif, descriptif	Asserter, interroger

1.1. Genre de texte et type de progression thématique

Quand, dans un texte, on enchaîne des phrases, dont chacune est pourvue d'un thème principal, il faut s'assurer que le récepteur puisse bien suivre le fil rouge que l'énonciateur a l'intention de tisser. Pour ce faire, l'énonciateur est censé construire une progression qui articule les thèmes successifs entre eux et

permette ainsi au récepteur de ne pas se perdre. On parle de **progression thématique**.

La tradition envisage trois types de progression. Il est question d'une progression à **thème constant** dès lors que le thème (Th) reste stable et que la progression est assurée par la seule multiplication des rhèmes (Rh) qui lui apportent de l'information.

Th 1 ← Rh 1 ; Th 1 ← Rh 2 ; Th 1 ← Rh 3 ; ...

Avant de partir en voyage, Pierre a préparé sa valise. Il a commencé à disposer ses vêtements sur son lit avant de s'apercevoir qu'il n'en aurait certainement pas assez. En quatrième vitesse, il est donc parti acheter quelques t-shirts et deux paires de chaussettes.

L'on parle de progression **thématique linéaire** si le rhème devient le thème suivant.

Th 1 ← Rh 1 ; Th 2(_{< Rh 1}) ← Rh 2 ; Th 3(_{< Rh 2}) ← Rh 3 ; ...

Pierre a enfin réussi à réunir suffisamment de vêtements. Mais les vêtements ne sont pas le tout d'une valise. Encore faut-il qu'elle soit suffisamment grande pour les affaires de toilettes, lesquelles sont aussi essentielles, même si moins encombrantes.

Enfin, la progression dite **éclatée**, ou à **thèmes dérivés**, peut être illustrée comme suit.

Th 1 ← Rh 1 ; Th 2 ← Rh 2 ; Th 3 ← Rh 3 ; ...

De l'autre côté du périphérique, une petite colline au sommet de laquelle, quelques promeneurs, enfin. On comprend le petit attroupement. Ce relief offre une vue imprenable sur le fameux axe nord-sud de Pékin et ce lac en forme de dragon qui vient lécher les piliers du nid d'oiseau olympique. La brume a noyé la perspective. (LeMonde.fr, 14/10/2009, « la Forêt »)

Le **texte narratif** privilégiera plutôt une progression à thème constant. Le **texte argumentatif**, lui, se construira le plus souvent sur une progression thématique linéaire, sur la reprise et l'étagage des arguments. Les **textes descriptif** et **explicatif** useront, pour leur part, préférentiellement d'une progression éclatée de l'information, ciblant successivement plusieurs points de détails. Il existe aussi le **texte dialogal**, dont la progression thématique est variable vu qu'elle dépend des interventions des participants. Une telle régularité n'est évidemment que théorique. En effet, il n'est pas rare de rencontrer des ruptures de progression plus ou moins longues ou, plutôt, des combinaisons et des intercalages d'un type de progression, éventuellement accompagnée du choix d'un autre (sous-)thème : on parle, dans ce cas, de **progression complexe**.

Mais le texte est également un ensemble de phrases dont la production doit répondre avec cohérence à une intention et à un propos fixé. Et c'est au niveau (inter-)phrastique que se joue la cohésion, le lien entre les phrases, la bonne référentiation, etc., lesquels s'opèrent par un bon usage et une combinaison correcte des unités grammaticales. Pour cette raison, la phrase sera considérée comme une unité de la communication.

1.2. Anaphore et déixis

Dans le cadre de la progression thématique, il importe de bien analyser les phénomènes de reprise ou d'indexation à (de mise en relation avec) l'environnement

- contextuel (non verbal, par exemple, la situation de communication dans *ce gâteau* qui ne peut être identifié par la personne à qui je m'adresse que parce que je le lui montre) ;

ou

- cotextuel (verbal, par exemple, le démonstratif dans *ce gâteau* qui ne trouve de référence chez mon interlocuteur que parce qu'il en a été question précédemment).

Parmi ces phénomènes, figurent l'anaphore et la déixis. Dans une pâtisserie et lorsque l'on dit à la personne qui sert : *Je voudrais ce gâteau*, celle-ci devra déterminer si l'on parle de ce gâteau délicieux qu'elle vient de vanter ou si l'on se tourne soudainement vers un nouvel objet qui se trouve devant dans la vitrine. Autrement dit, elle devra choisir entre une interprétation anaphorique et une interprétation déictique du démonstratif *ce*. De plus, si l'on se contente de cette phrase, elle se heurtera au caractère faiblement déictique de cet outil du français, lequel ne permet pas toujours d'identifier clairement la référence. Si l'on précise : *ce gâteau-là*, on complète opportunément le fonctionnement déictique.

En français, c'est à partir de l'étude des démonstratifs que les notions d'**anaphore** et de **déixis** ont été mises en place. En effet, les démonstratifs bénéficient des deux fonctionnements. D'origine grecque, la terminologie de **déixis** s'est substituée à la terminologie d'origine latine de **démonstratif**, qui s'appuyait sur l'idée de « monstration ». Cette idée était ambiguë, car que « montre »-t-on, au moyen des mots ? Ce qui est là devant nous ou ce qui est déjà dans une section de langage, et que chacun a en mémoire ? Quant au terme d'anaphore, également d'origine grecque, il implique qu'un segment de discours (*phora*) soit repris (*ana*) par un mot. La notion linguistique d'anaphore est à distinguer de l'emploi stylistique du vocable, qui signifie « répétition d'un élément ». Au sens strict, on distingue parfois l'**anaphore** (reprise d'un élément antérieur) de la **cataphore** (annonce d'un élément à venir, comme dans *cet idiot de voisin*, où le démonstratif annonce *voisin*). Néanmoins, le terme d'anaphore s'emploie souvent de façon générique, pour désigner les deux fonctionnements.

Déixis et anaphore renvoient aux deux fonctionnements du langage : l'un que l'on peut qualifier d'extra-langagier, se référant au monde extérieur ; l'autre, d'intra-langagier, équivalant à l'emploi générique d'anaphore. Ces deux fonctionnements mobilisent des capacités cognitives différentes : de repérage pour la déixis, de mémoire ou d'anticipation pour l'anaphore.

Les expressions déictiques ont un sens qui implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation. Selon ce principe, on remarque que les deux premières personnes (*je, tu*) sont déictiques (à la différence de la troisième, qui est le plus souvent anaphorique). Les adverbes, de temps et de lieu, sont également déictiques. *Hier* n'a de signification que si l'on est *aujourd'hui*... Les particules *-ci* et *-là* sont des outils déictiques très utilisés. Enfin, les démonstratifs peuvent souvent être déictiques. La plupart des pronoms, par exemple les **personnels** (de la troisième personne : *il, elle*...), les **relatifs** (*qui, que*...), les **démonstratifs** ou **déictiques** (*ce, celle(-là)*...), les **adverbiaux** (*en* et *y*, comme dans *je m'en souviens, j'y reviendrai*), sont le plus souvent anaphoriques. Mais certains (*rien, personne*), peuvent être déictiques. Les noms peuvent être utilisés de manière anaphorique (comme quand on dit *Il a quitté la ville* après avoir mentionné de quelle ville il s'agissait). Tous les outils anaphoriques ont pour objet d'abrèger le discours ou d'éviter certaines répétitions à l'identique qui pourraient alourdir le discours (tout en permettant, par exemple, une progression thématique compréhensible).

La distinction entre outils déictiques et anaphoriques révèle sa pleine opérativité en discours. C'est en discours que l'on discerne les mots ou les séquences qui ont besoin, pour prendre tout leur sens, d'une réalité extérieure de ceux qui fonctionnent de manière interne. On s'aperçoit alors de la complexité du fonctionnement de l'anaphore dès qu'on a affaire à une unité un peu longue de langage, un texte, par exemple. Il existe des anaphores **fidèles**, qui reprennent l'élément dans la totalité et l'exclusivité de son contenu, comme les pronoms relatifs (*l'homme qui marche*), mais il existe aussi des anaphores **infidèles**, qui s'obtiennent par déduction, ou par association, comme le laisse entrevoir le fonctionnement des possessifs dans *Tes enfants jouent, les miens travaillent*. Les anaphores produites par les noms sont souvent **associatives** : comment parler du *tronc* si on n'a pas déjà parlé d'*arbre* ?

En discours, fonctionnements déictiques et anaphoriques peuvent se combiner, comme dans les démonstratifs ou les pronoms personnels de troisième personne (*ce, lui*). Le langage a pour but d'établir entre les interlocuteurs un positionnement commun face à la réalité, mais aussi de construire une mémoire temporaire partagée.

Impossible de parler d'anaphore et de déixis sans aborder la question de la référence ou du **référent**. On lui donne deux sens : l'un contextuel, qui renvoie à un objet du monde que l'interlocuteur doit pouvoir identifier, l'autre cotextuel

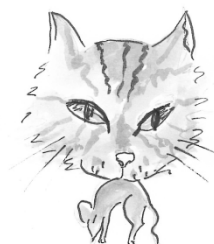
(cela est particulièrement vrai pour le terme « référent », souvent utilisé en grammaire pour décrire ce à quoi renvoient les outils anaphoriques). Ainsi, on pourra dire que, dans l'anaphore au sens strict, le référent est placé avant, alors que, dans la cataphore, il est placé après.

Les fonctionnements déictique et anaphorique sont loin d'être toujours limpides, dans la réalité de la communication. Leur maîtrise est l'un des principaux enjeux du maniement d'une langue. La réussite d'un acte de communication dépend parfois de la bonne identification de ce à quoi un pronom renvoie exactement.

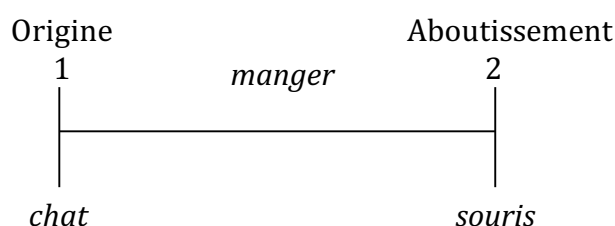
2. La phrase comme unité de communication

Le commentaire de l'énonciateur peut être plus ou moins long. Il pourra être découpé en plusieurs séquences correspondant à autant d'actes de langage, qui reposent sur des procès.

Chaque procès renvoie à une réalité perçue et conçue, à un événement ou une situation du monde dont on cherche à rendre compte. Prenons par exemple un événement observable.



Cet événement peut être envisagé à partir du procès « manger », dont on peut décrire l'origine et l'aboutissement comme suit :



L'énonciateur envisage ce procès en établissant une structure logique, représentée dans son esprit de manière ternaire, composée

1. de « ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose dans le cadre du procès envisagé » (le **thème**), par exemple je parle du chat ;
2. de « ce que l'on dit de ce dont on parle, ce qu'on affirme ou nie du thème dans le cadre du procès envisagé » (le **rhème**), par exemple je dis du chat qu'il mange la souris ;
3. de la mise en relation des deux.

Cette structure ternaire sera transposée dans le langage par le biais de l'unité de communication « phrase ».

À la structure logique thème-rhème correspond donc un formatage, une transposition syntaxique en phrase. Une approche plus syntaxique établit un lien clair et explicite entre le thème et le support-noyau de la phrase. **Le support-noyau de la phrase apparaît en général comme le correspondant grammatical du thème, et l'apport-prédicat comme le correspondant grammatical du rhème.** La relation prédicative, qui relie l'apport-prédicat au support-noyau de la phrase, est, quant à elle, le correspondant grammatical de la mise en relation entre le rhème et le thème.

La phrase pourra être vue comme la transposition et le formatage syntaxique d'une structure logique dont le thème est le point de départ et la première partie, et le rhème, la deuxième partie. Le thème se réalise généralement dans la structure phrastique en occupant la première position de la phrase, celle généralement dévolue au support-noyau de phrase. On pourra donc transposer la structure logique vue plus haut dans une phrase comme *Le chat mange la souris*.

Dans cette conception, la position initiale de la phrase apparaît donc comme le lieu d'incarnation syntaxique du thème. On peut par ailleurs placer certains autres éléments de la phrase dans cette position ; on parlera alors, sur le plan informatif, de **thématisation**. Ainsi, le cadre d'un procès peut être thématisé : *Dans le jardin, le chat mange la souris*. Le cadre *dans le jardin* en position initiale de phrase fait partie des éléments thématisés, de ce que l'on pourrait appeler une « **zone thématique** », plus large que le thème, laquelle renfermera donc l'ensemble des éléments supposés connus dont on parle. Dans la phrase ci-dessus, on parle de ce que fait **le chat** dans le jardin.

En fait, la zone thématique peut être identifiée syntaxiquement comme l'espace qui inclut le support-noyau de phrase ainsi que ses apports, à l'exclusion de l'apport-prédicat, qui constitue, quant à lui, la « **zone rhématique** », espace réservé à l'information nouvelle. La relation prédicative est un espace de médiation entre ces deux zones. Ses apports (déterminants, prédicats seconds et déterminants de l'énonciation ; voir 3.2.3.2. « La fonction apport ») sont reversés à l'une ou l'autre zone selon la place que l'énonciateur leur assigne dans la linéarité de son énoncé.

Les apports de signification qui fixent le cadre dans lequel se déroule le procès (et qui portent sur une relation, voir 3.2.4. « La portée ») se situent dans la chaîne du discours – avec parfois quelques restrictions – soit à gauche du premier élément impliqué dans la relation, soit à droite du deuxième, soit encore au milieu de ces éléments. Dans le cas des apports à la relation prédicative, cela revient à dire qu'un apport peut être placé soit à l'initiale de l'énoncé, soit en finale, soit encore être intercalé au sein de l'énoncé.

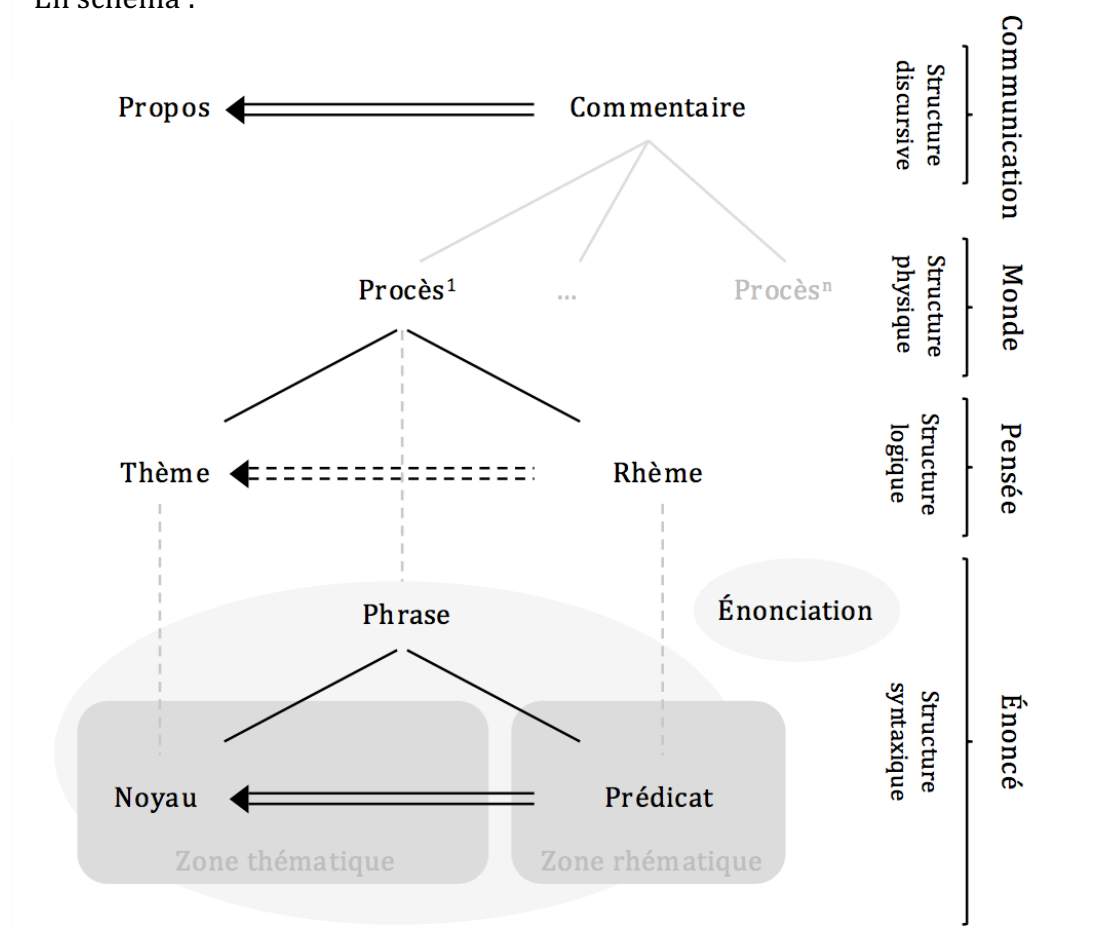
- Si l'énonciateur place l'apport à l'initiale, il le présente comme un cadre fixé dès l'abord, à l'intérieur duquel il assume son énoncé (***Dans le jardin, le chat mange la souris***) : l'apport est reversé à la zone thématique des éléments supposés connus, et il y a bien thématisation du cadre ;
- Si l'énonciateur intercale l'apport au sein de l'énoncé, il le présente comme un cadre, mais sous la forme d'un commentaire ajouté (*Le chat, **dans le jardin**, mange la souris*) ;
- Si l'énonciateur place l'apport en finale, c'est-à-dire à la droite du prédicat, il le présente comme la réparation d'un oubli de fixation du cadre ou comme s'il mettait fin à un suspens (*Le chat mange la souris,*

dans le jardin) : l'apport, envisagé comme un rattrapage informatif, est alors reversé à la zone rhématique des éléments nouveaux, non partagés à la base.

On notera enfin qu'un cadre thématisé, s'il est bien inscrit syntaxiquement dans l'énoncé à l'initiale duquel il se trouve (il sera apport à la relation prédicative), peut voir la portée de ses effets sémantiques dépasser la frontière de la phrase. En l'absence d'indication contraire en effet, le cadrage vaudra également pour la suite du discours, jusqu'à ce qu'un autre cadrage prenne la relève.

En résumé, l'énonciateur souhaite communiquer au sujet de quelque chose : le **propos**. Il développera un **commentaire** plus ou moins long (**texte**), qui reposera sur l'articulation de la description de différents **procès** du monde pensable (réel ou imaginé). Ces procès sont pensés comme une structure ternaire (**thème-rhème-relation**), qui trouve une traduction dans le formatage syntaxique (**phrase**) choisi par l'énonciateur pour en rendre compte (**noyau-prédicat-relation**), formatage subdivisé en **zone thématique** (pour l'information connue) et **zone rhématique** (information nouvelle).

En schéma :



On prendra donc soin de ne pas confondre, d'une part, la structure logique thème-rhème d'un procès, avec ses zones thématique et rhématique transposées dans la phrase et l'énoncé, et, d'autre part, la structure, plutôt informative-énonciative, de discours **propos-commentaire**. Le **propos** est l'objet du discours, le « à propos de quoi on parle » ; le **commentaire** est ce qui en est dit. La différence avec la structure logique est une différence de niveau d'envisagement : l'envisagement informatif-énonciatif du discours pour propos-commentaire ; l'envisagement logique du procès pour thème-rhème. L'exemple *Sarah, je ne l'ai pas vue depuis longtemps* permet de bien distinguer ces niveaux.

Dans la structure informative-énonciative du discours, je parle de */Sarah/* et j'en dis que */je ne l'ai pas vue depuis longtemps/*. */Sarah/* est bien le propos, l'objet de mon discours, et ce que j'en dis consiste en mon commentaire sur cet objet de discours. À un autre niveau d'envisagement, le niveau de la structure logique, le procès dont je rends compte est celui de *voir*. Je choisis pour thème l'origine du procès (celui qui voit, à savoir *moi*) ; par rapport à ce procès, je parle donc de *moi* (thème du procès) et j'en affirme que ce *moi* n'a pas vu Sarah depuis longtemps (rhème). Formaté en structure syntaxique, cela donne bien *Sarah, je ne l'ai pas vue depuis longtemps*, où le thème du procès (*moi*) est transposé en support-noyau de phrase (*je*) et où *Sarah* est un cadre thématifié, qui détermine l'énonciation (voir 3.1. « L'énonciation »), en tant que trace du propos.

Certains titres de journaux fonctionnent de la même manière : *Affaire X : l'inculpé nie toute implication*. La première partie correspond au propos, à l'objet du discours (on parle de */Affaire X/*), et on en dit pour commentaire que */l'inculpé nie toute implication/*. Au niveau de la structure logique, *l'inculpé* est choisi comme thème du procès *nier*. Syntaxiquement, dans un énoncé unique, *l'inculpé* devient support-noyau de phrase et *Affaire X* un cadre thématifié, qui, en tant que trace du propos, détermine l'énonciation.

On notera que les mêmes mots d'un énoncé, pris dans un ordre différent alors que leur rôle semble ne pas changer, peuvent donner des configurations différentes en matière de répartition thème-rhème, voire propos-commentaire. Ainsi la structure de la phrase *Pierre adore le cinéma*, en l'absence de contexte signifiant le contraire, pourra être considérée, discursivement, comme la mise en relation d'un propos (*/Pierre/*) et d'un commentaire (*/Il adore le cinéma/*), et, logiquement, comme la mise en relation d'un thème (*Pierre*) et d'un rhème (*adore le cinéma*), rendus, syntaxiquement, respectivement par le support-noyau de la phrase (*Pierre*) et son apport-prédicat (*adore le cinéma*). Si la phrase se transforme en *Le cinéma, Pierre adore*, les structures sont modifiées. En fait, la structure discursive se décompose alors en propos (*/Le cinéma/*) et commentaire (*/Pierre adore/*) ; la structure logique en thème (*Pierre*) et rhème (*adore*) ; la structure syntaxique en support-noyau de phrase (*Pierre*) et apport-prédicat (*adore*), avec un cadre thématifié (*Le cinéma*), qui détermine l'énonciation, en tant que trace du propos. Dans cette construction, l'apport-

prédicat se compose d'un verbe sans apport-déterminant (*Le cinéma n'est pas déterminant du verbe*), en emploi absolu, ce qui engendre une signification particulière, différente de la phrase précédente.

Enfin, deux phrases ou deux énoncés apparemment identiques, avec structure thème-rhème constante, peuvent correspondre à des structures propos-commentaires différentes. Ainsi une phrase comme *Pierre mange tous les gâteaux*, avec *Pierre* comme thème du procès et *mange tous les gâteaux* comme rhème, peut répondre de la même manière comme enchaînement à des énoncés différents. Entre autres :

- *Que fait Pierre ?* On pose *Pierre* et on se demande ce qu'il fait. Le propos devient */Pierre fait quelque chose, mais quoi ?/* ; le commentaire */Il mange tous les gâteaux/* ;
- *Que se passe-t-il ?* On pose l'existence d'un événement, mais on ne sait pas lequel. *Pierre* n'est même pas présupposé. Le propos est */Il se passe quelque chose, mais quoi ?/* ; le commentaire */Il y a que Pierre mange tous les gâteaux/*.

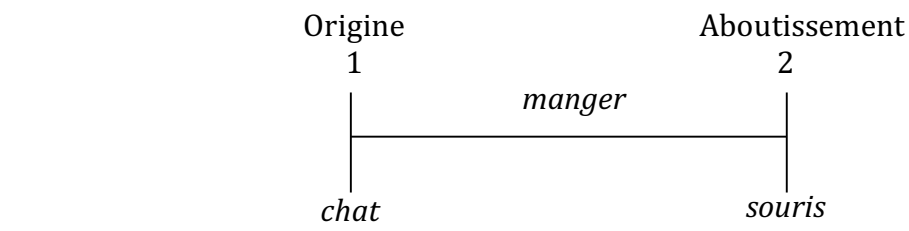
2.1. La voix

La voix⁴ est un phénomène très large qui intervient sur tout le procès et dont la phrase entière, et donc son formatage, rend compte. En fait, les voix se différencient en fonction du point de vue adopté par l'énonciateur sur le procès dont il rend compte, et du choix qu'il fait du thème. Les voix sont dès lors l'expression de ce point de vue.

Si l'on représente le procès suivant



comme ceci



⁴ Souvent considérée comme une catégorie grammaticale du verbe, dans la mesure où elle en fait parfois varier la forme, la voix affecte cependant la totalité de la phrase.

l'énonciateur peut choisir de focaliser son point de vue sur l'origine ou sur l'aboutissement du procès.

1. **La voix 1**⁵ est celle qui est le plus fréquemment utilisée ; elle prend comme thème l'élément à l'origine du procès (1) (*Le chat mange la souris*).
2. Dans **la voix 2** l'énonciateur choisit comme thème pour sa phrase le point d'aboutissement du procès (2) (*La souris est mangée par le chat*).
3. Il existe une sorte d'intermédiaire entre la voix 1 et la voix 2 : **la voix moyenne** ; le point d'origine et d'aboutissement du procès sont un seul (ou une partie d'un seul) et même élément (ici, prenons *le chat*). L'énonciateur décide de parler du *chat*, et de ne parler que de lui par l'intermédiaire d'un pronom personnel *se*. Comme il n'est pas toujours possible de décliner un même procès à toutes les voix qui existent, il faut ici changer de type de procès⁶ : prenons le procès *laver* (*Le chat se lave*).
4. **La voix factitive** prend comme thème un élément extérieur au procès initial, un tiers qui *fait* en sorte que le procès se déroule. Il est déclencheur du procès ; il *fait faire* (*Marie fait manger la souris par le chat*).
5. **La voix unipersonnelle** est la seule à dissocier le thème du support-noyau de la phrase, celui-ci étant pris en charge par un 'il' unipersonnel. Comme il n'est pas possible de décliner un même procès à toutes les voix qui existent, nous devons changer de type de procès : prenons le procès *pleuvoir*. Le thème (par exemple, *des coups*) se retrouve ici en position d'apport du verbe (*Il pleut des coups* vs *Des coups pleuvent*). Le thème peut également être absent (*il pleut*).

Les deux dernières voix (factive et unipersonnelle) sont susceptibles de se combiner avec les autres (*Il se vend beaucoup de pommes* ; *La souris se fait manger par le chat*).

Les tournures avec ce que l'on appelle communément des « présentatifs » (*voici, voilà*) pourraient être rangées sous cette rubrique. En effet, cette coalition

⁵ Il y a quelque chose d'incongru à vouloir à toute force réduire à des voix dites « active » ou « passive » des verbes qui ne sont pas dits « d'action », comme les verbes copules (*Pierre est malade*) et les verbes d'état (*La tour penche*). Par ailleurs, peut-on réellement parler d'un « sujet qui ferait l'action » dans *Pierre reçoit des coups* ? Les termes **voix 1** et **voix 2** seront donc utilisés en fonction de l'élément du procès pris comme thème : 1 = origine ; 2 = aboutissement.

⁶ En fait, avec le procès *manger*, il est possible de construire un énoncé à la voix moyenne, mais d'un genre particulier : cet énoncé aurait un sens qui le rapproche de la voix 2. On parle dans ce cas d'un verbe pronominal à sens passif. L'utilisation de la voix moyenne dans ce cas particulier permet, en effet, d'exprimer la même information que dans la voix 2, avec l'avantage d'être la plupart du temps dispensée de noter l'agent : on donne l'impression que le procès se fait de la *souris* à la *souris*, alors qu'en réalité la *souris* n'est pas à l'origine du processus. (*La souris se mange*)

d'une forme de *voir* en modalité injonctive (*vois*) et d'une particule adverbiale (*ci, là*) donne lieu à une nouvelle unité lexicale, mi-verbe, mi-adverbe, qui pourrait être considérée fonctionnellement comme le noyau d'un prédicat. Dès lors le noyau de phrase serait absent (*Voici des fleurs*), et ce qui serait logiquement le thème (ce dont l'énonciateur décide de parler) est, comme dans les exemples de voix unipersonnelle, reversé en zone rhématique, dans la position fonctionnelle de déterminant du « verbe ».

Parallèlement au système des voix, à l'intérieur duquel chacune d'entre elles possède une répartition thème-rhème et une structuration fonctionnelle spécifiques, se maintient une manière ancienne de linéarisation de la phrase (préalable à l'établissement de l'ordre canonique des mots, traditionnellement étiqueté « sujet-verbe-complément » ou « S-V-O ») : il s'agit de l'inversion (non interrogative), reliquat du système antérieur où l'on inscrivait à l'initiale de la phrase l'élément jugé important, qui n'était donc pas toujours le sujet ou noyau de phrase. Actuellement, notamment lorsque l'on inscrit un cadre (temporel, causal,...) à l'initiale de la phrase, il est possible d'opérer une inversion verbe-noyau de phrase (la plupart du temps en l'absence de déterminant du verbe), comme auparavant : ***Ensuite***, *arrivèrent encore dix étudiants*. Si la structuration fonctionnelle n'est pas différente de la voix 1 (l'inversion apparaît donc combinable avec d'autres voix ou structures), la répartition de l'information en zones thématique et rhématique est bien différente. Avec l'inversion, point de changement de structuration fonctionnelle : le thème reste thème et noyau de phrase, et se trouve déplacé en zone rhématique, donnant l'impression de construire une information nouvelle. L'effet apparaît identique à celui de la structure unipersonnelle, qui, elle, dispose d'une structuration fonctionnelle propre.

2.2. La focalisation ou mise en évidence

Une fois la structuration logique thème-rhème établie et au moment de la retranscription syntaxique du point de vue choisi sur le procès, l'énonciateur peut choisir de mettre en évidence telle ou telle partie de la composante phrastique de l'énoncé. Il utilise généralement pour ce faire la structure en *C'est ... que/qui/dont/...* : *C'est le chat qui mange la souris...* Par le biais de la focalisation, l'énonciateur installe l'élément mis en évidence en position de rhème-apport-prédicat de *C'*, dans la zone rhématique dévolue aux informations nouvelles. L'énonciateur annonce dès lors que l'élément focalisé fait bel et bien partie des informations nouvelles, et qu'il sera l'élément important du commentaire, dans la structure discursive propos-commentaire. L'élément focalisé apparaît en fait comme la réponse (le commentaire) attendue à la question de discours que constitue le propos. La focalisation apparaît donc comme un mécanisme qui permet à l'énonciateur de fournir des indications

claires sur la structure discursive propos-commentaire qu'il désire donner à son énoncé.

Soit l'énoncé en voix 1 *Le chat mange la souris*. L'énonciateur peut décider de mettre en évidence, au titre d'information nouvelle et importante, un des éléments de la composante phrastique de cet énoncé :

- *C'est le chat qui mange la souris*. Répondant à la question « Qui mange la souris ? », la structure focalisée installe le support-noyau de la phrase *le chat* en position de rhème-apport-prédicat de *C'*. L'énonciateur indique donc par là que *le chat* est bien une information nouvelle. De la sorte, le noyau de la phrase est mis en évidence. Le propos discursif est bien */Il y a quelqu'un qui mange la souris, mais qui ?/* ; le commentaire est balisé par la focalisation : *c'est /le chat/ qui mange la souris*.
- *C'est la souris que mange le chat*. Répondant à la question « Que mange le chat ? », la structure focalisée installe l'apport-déterminant du verbe *la souris* en position de rhème-apport-prédicat de *C'*. L'énonciateur indique donc par là que *la souris* est bien une information nouvelle. De la sorte, le déterminant du verbe est mis en évidence. Le propos discursif est bien */Le chat mange quelque chose, mais quoi ?/* ; le commentaire est balisé par la focalisation : *c'est /la souris/ que mange le chat*.
- *C'est manger la souris que fait le chat*. Répondant à la question « Que fait le chat ? », la structure focalisée installe l'apport-prédicat complet *mange la souris* en position de rhème-apport-prédicat de *C'*. L'énonciateur indique donc par là que *mange la souris* est bien une information nouvelle. De la sorte, le prédicat est mis en évidence. Le propos discursif est bien */Le chat fait quelque chose, mais quoi ?/* ; le commentaire est balisé par la focalisation : *c'est /manger la souris/ que fait le chat*.

D'autres termes de la composante phrastique de l'énoncé peuvent être également focalisés : *C'est hier/dans le jardin/voracement que le chat a mangé la souris*.

Par ailleurs, on rencontre d'autres outils de focalisation, qui permettent de mettre un segment en évidence. *Il y a ... que, Cela fait ... que*, permettent de mettre en évidence des cadres qui expriment la durée : ***Il y a deux ans que nous sommes arrivés/vivons en Belgique***⁷ ; ***Cela fait (maintenant) deux ans qu'il est parti...***, que l'on pourra expliquer par *depuis deux ans*.

On peut également se servir de *Il y a ... que* pour focaliser l'ensemble de la structure phrastique qui rend compte du procès. *Il y a que Pierre a mangé tous les*

⁷ Que l'on ne confondra pas avec *Il y a deux ans, nous sommes arrivés en Belgique*, où ce n'est pas la durée de deux ans qui est visée, mais le point de départ temporel du processus décrit. On ne dira d'ailleurs normalement pas **Il y a deux ans, nous vivons en Belgique*.

gâteaux permet de focaliser toute la phrase *Pierre a mangé tous les gâteaux* (représentée ici par une sous-phrase introduite par le connecteur subordonnant *que*) et de l'installer en position rhématique, dans le prédicat d'une structure unipersonnelle (*Il y a*), comme déterminant du verbe en emploi unipersonnel *a*. L'énonciateur indique par là que la phrase *Pierre a mangé tous les gâteaux* est bien une information nouvelle. De la sorte, la phrase est mise en évidence. Le propos discursif est bien */Il se passe quelque chose, mais quoi ?/* ; le commentaire est balisé par la focalisation : *Il y a /que Pierre a mangé tous les gâteaux/*.

Lorsque l'on étudiera les relations et les fonctions à l'œuvre dans la phrase, pour faciliter l'analyse, on rétablira la structure phrastique hors focalisation. L'indication de l'existence d'un terme focalisé suffira à la reconstruction de l'énoncé de base.

Lorsque l'on étudiera *C'est le chat qui mange la souris*, on analysera donc la structure rétablie *Le chat mange la souris*, tout en signalant que l'énonciateur a focalisé le noyau de la phrase *le chat*, ce qui permettra, en remontant le chemin de l'analyse, de reconstruire la structure produite au départ.

2.3. Le système de la ponctuation

À côté des organisateurs textuels non verbaux que sont les paragraphes, les alinéas, les chiffres, les lettres, les puces, etc., la ponctuation est un système de signes qui permet d'organiser le texte ou la phrase afin d'en faciliter la compréhension. Les signes n'ont pas seulement une valeur en tant que tels ; ils tirent également leur valeur par opposition à celle des autres signes du système (la valeur du point-virgule se mesure par rapport à celle du point et de la virgule, par exemple).

Il existe un ensemble de règles qui décrivent l'utilisation de ces signes mais toutes ne sont pas contraignantes et laissent une part de liberté, notamment stylistique, assez grande au scripteur, tout en orientant le travail d'interprétation de son lecteur. Par ailleurs, certains signes de ponctuation ont des fonctions multiples, ce qui rend plus difficile parfois leur interprétation. Enfin, certaines pratiques littéraires ont pris pour règle de déjouer les codes de la ponctuation, obligeant le lecteur à une reconstruction interprétative plus hypothétique encore.

La ponctuation joue essentiellement un rôle sur :

- 1° le rythme de la phrase (on dit qu'elle retranscrit le temps de lecture de la phrase, sa respiration) ou sa prosodie (notamment ascendante ou descendante),
- 2° la linéarisation, la segmentation, l'ordonnancement et la hiérarchisation de l'information (organisation de l'énoncé) et
- 3° la structuration des niveaux d'intervention (organisation de l'énonciation).

- Le **point** note régulièrement la fin de la phrase, laquelle commence par une majuscule. En cela, il organise le texte, le fractionne en unités de communication de rang inférieur. Le temps de pause induit par l'utilisation du point est, relativement aux autres, plus long. C'est le scripteur qui fixe les limites de la phrase. Le lecteur, partant d'un à priori du respect du code par le scripteur, devra interpréter la séquence à partir des marques laissées par celui-ci. Un point devra donc avant tout signifier la fin de la phrase telle que l'a conçue le scripteur. L'enclos de la phrase graphique est dès lors l'espace compris entre la majuscule et le point donnés par le scripteur, quelle que soit la dimension de la séquence incluse, ou sa prétendue autonomie : c'est l'énonciateur-scripteur qui décide de faire phrase.
- Le **point virgule** partage avec le point la fonction de délimitation de fragments de type phrastique mais sans séparation aussi forte. La pause est moindre et un lien implicite fort unit les portions entre lesquelles il se place, ce qui conduit à considérer que les deux entités ainsi jointes forment une phrase multiple.
- Il sert également, pour éviter un cumul de virgules et marquer une coupure de rang supérieur, à séparer des énumérations à virgule. De la sorte, il permet également une hiérarchisation dans les groupes d'éléments liés.
- La **virgule** est sans conteste le signe de ponctuation le plus polyvalent et donc le plus ambigu.
 - Elle permet de rythmer la phrase en séparant des groupes intonatifs, ce qui permet de créer des sous-unités de sens et de fonction dans la phrase. Elle en facilite en conséquence la lecture, en rendant visibles les regroupements, et permet dès lors d'organiser le rythme de celle-ci.
 - Elle permet d'organiser par juxtaposition, la succession, dans une énumération, d'éléments de même fonction. **Hommes, femmes et enfants** descendirent dans la rue. Adieu **veau, vache, cochon, couvée**. L'utilisation de la virgule est impérative dans l'énumération asyndétique (= sans connecteur), pour marquer cette juxtaposition.
 - Elle permet également de travailler sur la linéarisation de la phrase en encadrant un terme ou une structure qui ne serait pas dans sa position canonique. Ainsi la mise d'un cadre (temporel, causal, ...) à l'initiale de phrase ou en incise rompt-elle avec l'ordre canonique traditionnel sujet-verbe-complément : *Sarah part à Berlin **pendant ses vacances** ; **Pendant ses vacances**, Sarah part à Berlin ; Sarah, **pendant ses vacances**, part à Berlin*. De ce fait, elle permet l'organisation ou la réorganisation de l'information (information connue vs information nouvelle) par le détachement

ou le déplacement d'un terme ou d'une structure dans la zone thématique ou la zone rhématique, toujours en comparaison avec l'ordre attendu. Elle est, dans ce cas, indispensable. Elle est ainsi requise la plupart du temps dès lors qu'un apport à la relation prédicative est placé en tête de phrase. Par ailleurs, dans le cas de *Sarah part à Berlin, pendant ses vacances*, la virgule signifie que la portée de *pendant ses vacances* est plus large que celle du même segment sans virgule : cette portée n'est pas sur le seul groupe *part à Berlin*, mais sur la relation prédicative. L'utilisation de la virgule, en figurant le détachement, force ou indique une rupture de construction ou un changement de portée (voir 3.2.4.).

- Elle permet de hiérarchiser les niveaux d'interventions, par exemple, en encadrant les incises de discours rapporté, les commentaires de l'énonciateur, ou en mettant en évidence certains apports à l'énonciation : *Pierre viendra, dit-elle, et rapidement* ; *Sarah partira, et c'est heureux, pour de nouvelles aventures* ; *Pierre, tu descends ?* (apport qui dit l'interlocuteur) ; *Moi, mon père, son vélo, le guidon, la poignée, elle est toute pourrie* (apport qui dit le propos).
- Le **point d'interrogation** indique le questionnement, le **point d'exclamation** l'étonnement, la surprise, l'ordre. L'utilisation de ces signes de ponctuation influe sur la prosodie de la phrase. Il est possible que le scripteur les considère comme équivalant à un point, mais également à une virgule. Selon le choix du scripteur, ces signes se feront suivre respectivement d'une majuscule ou d'une minuscule.
- Les **deux points** interviennent dans deux circonstances relevant d'un même principe, celui de permettre une insertion d'éléments en lien avec la première partie de la phrase. Cette insertion sera soit celle d'une énumération d'éléments juxtaposés ou en liste ; soit une explication ou une autre relation d'implication logique (la conséquence, par exemple). L'usage de la majuscule après les deux points est laissé à l'appréciation du scripteur. Couramment, si l'explication est sous la forme d'une liste d'éléments de type phrastique ou d'un paragraphe, le saut de ligne appelle la majuscule. S'il s'agit d'une énumération d'éléments sans passage à la ligne, la minuscule est la règle.
- Les **points de suspension** permettent de clore une énumération non finie, de laisser en suspens la chaîne du discours afin de ne pas avoir à dire, afin de laisser une part d'implicite ou de ménager le ... suspens. Mis entre parenthèses ou entre crochets droits, ils marquent l'omission d'une partie de citation.
- Les **parenthèses** sont le moyen d'insérer un commentaire, celui-ci pouvant relever tant de la composante énonciation de l'énoncé (pour inscrire un commentaire, par exemple) que de sa composante phrastique

(pour inscrire un supplément d'information, par exemple). Elles servent également à noter le caractère facultatif ou éventuel du terme ou de la structure qu'elles encadrent (par exemple : *chère(s) amie(s)*) et l'insertion même d'un exemple.

- Les **crochets droits** sont parfois utilisés en cas d'occurrences multiples de parenthèses afin de les hiérarchiser. Ils peuvent également indiquer, dans le cadre d'une citation, qu'un segment de celle-ci a été légèrement adapté par celui qui cite.
- Les **tirets** encadrants jouent un rôle proche de celui des parenthèses à ceci près que le commentaire qu'il permet d'intercaler relève plutôt de l'énonciation.
- Les **guillemets** sont nécessaires pour marquer la prise de distance par rapport au propos ou au terme encadrés : le détachement énonciatif (mise à distance, parfois ironique), le discours rapporté et la citation (emprunts aux dires d'autrui), ou la mention (d'une notion, par exemple, ou dans le cas d'une utilisation métalinguistique, quand on utilise le langage pour parler du langage : *le mot « table » compte cinq lettres*).
- Le **tiret** et les **guillemets** entrent en combinaison pour noter les prises de parole du dialogue, le tiret indiquant le passage d'un locuteur à l'autre et les guillemets les paroles de celui-ci.

De plus en plus régulièrement, d'autres signes apparaissent dans l'écriture, qui sont à considérer comme plus ou moins pertinents et opportuns selon la situation de communication. C'est notamment le cas de la **combinaison** des points d'interrogation et d'exclamation pour marquer le doute (?!) et desdits smileys, ou émoticônes, qui figurent, par la combinaison de signes, l'attitude, l'humeur ou l'intention qui ont accompagné la production, ou celles que l'on attend du décodeur. Les **smileys** les plus fréquents mobilisent les deux points ou la lettre X pour les yeux, l'apostrophe pour la larme, le point virgule pour le clin d'œil, le tiret ou le signe d'égalité pour le nez, la parenthèse, la barre oblique, ou certaines lettres pour figurer la bouche. Dans le style occidental, ils sont à lire comme renversés de 90° vers la gauche. Par exemple :

- :-) ou :) souriant
- :-D ou :-P très souriant ou tirant la langue
- :-(ou :(triste ou fâché

3. La phrase comme réseau de fonctions

La phrase peut être définie comme **une unité de communication constituée d'une séquence structurée et ordonnée de mot(s), dont la mise en énonciation produit un énoncé, et que l'énonciateur décide de faire phrase**. Il peut considérer que son énoncé s'arrêtera là où il le décide : avec ou sans verbe, en un ou plusieurs mot(s), en une ou plusieurs séquence(s). Il donne néanmoins des indications de délimitation à son interlocuteur : à l'oral, il utilise un schéma intonatif particulier et révélateur ; à l'écrit, il segmente sa production à l'aide des marques et des signes de ponctuation adéquats (majuscule à l'initiale de phrase ; signes de ponctuation dits « forts » pour clôturer et faire phrase : . / ! / ? /...). Du point de vue du récepteur, sera phrase ou énoncé ce qu'il aura interprété comme tel à partir de la reconnaissance des indices formels laissés par l'énonciateur.

3.1. L'énonciation

L'énoncé baigne dans un ensemble de facteurs situationnels et communicationnels qui entourent sa production (locuteur, interlocuteur, propos, ...). Dans une acception large, l'énonciation correspond aux rapports entretenus entre la phrase et cette situation de communication. Ces rapports peuvent transparaître si l'énonciateur en laisse des traces dans son énoncé. **L'énonciation, dans un sens plus étroit, correspondra donc à l'ensemble des traces de l'énonciateur et de la situation de communication dans l'énoncé.** On y trouve notamment :

- **les modalités énonciatives expressives de la phrase**, qui indiquent l'état d'esprit de l'énonciateur par rapport à la situation d'énonciation et au contenu de la phrase.
Les interjections participent de cette modalité expressive : *Aïe !, M****, Zut !, ...*
- **le moment de l'énonciation** (Quand l'énonciateur situe-t-il sa prise de parole ?)
Le point de repère temporel à partir duquel l'énonciateur organise son présent, son passé et son futur peut laisser des traces dans l'énoncé, notamment dans l'opposition entre certains adverbes : *maintenant >< alors, à ce moment-là ; aujourd'hui >< ce jour-là ; hier >< la veille ; demain >< le lendemain, ...*
- **le lieu de l'énonciation** (Où l'énonciateur situe-t-il sa prise de parole ?)
Le point de repère locatif à partir duquel l'énonciateur organise sa perception de l'espace peut laisser des traces dans l'énoncé, notamment dans l'opposition entre certains mots : *ici >< là ; ceci >< cela ; ce ...-ci >< ce ...-là ; devant >< derrière ; dessus >< dessous, ...*

- **les connecteurs phatiques** (qui (r)établissent le contact entre les interlocuteurs)
Salut ! / Écoute, c'est pas facile tu sais... / Allô ? Eh oh ? / Ça va hein.

3.1.1. Qui parle ?

La question du *Qui parle ?*, dont la réponse peut influencer l'énonciation, pose, en corollaire, celle du discours rapporté. Comment l'énonciateur intègre-t-il la parole d'autrui dans son énoncé ? Il existe plusieurs manières de reprendre les paroles d'autrui, plusieurs manières aussi de les intégrer dans son propre discours, autant de les assumer et les prendre en charge. Les plus fréquents sont le discours narrativisé, le discours indirect et le discours direct rapporté, ici discours re-produit.

Type de discours	Structure de la phrase		Exemple
Narrativisé	Groupe X Apport au verbe (dét.)	<i>Sarah me dit</i> GX	<i>Sarah me dit</i> sa motivation
Indirect	Sous-phrase Apport au verbe (dét.)	<i>Sarah me dit</i> Sous-phrase	<i>Sarah me dit</i> qu'elle est motivée
Re-produit	Discours Apport au verbe (dét.)	<i>Sarah me dit</i> Discours	<i>Sarah me dit : « Je suis motivée »</i>

De l'intégration dépend la structure, non la fonction ; dans les trois cas, le discours rapporté est un apport au verbe par détermination, comme un simple complément, mais la structure est tantôt celle d'un groupe (dont les éléments, au dernier niveau, sont liés par détermination), tantôt celle d'une sous-phrase (ou groupe de rang secondaire dont les éléments, au dernier niveau, sont liés par prédication), tantôt enfin du discours d'autrui tel que supposé ou prétendument prononcé par lui.

3.1.1.1. Quelques formes de discours rapporté

Tout discours rapporté est normalement constitué d'un discours citant et d'un discours cité. Divers types de discours rapporté seront envisagés ci-dessous, avec, chaque fois, dans la mesure du possible, une description des rapports entre l'un et l'autre.

- **Selon elle**, *Pierre est motivé*.

Dans cette tournure, l'énonciateur assume son énoncé dans le cadre défini par l'apport *Selon elle*. Il prend donc en charge l'élément cité *Pierre est motivé* pour autant qu'il soit ramené à la personne que l'on « cite ». Cet apport ne pose pas la question du *Qui parle ?* (c'est bien l'énonciateur qui parle), mais celle du point de vue qu'adopte l'énonciateur pour assumer son énoncé. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, malgré ce qui semble bien être une attribution du dire, il ne s'agit pas d'un apport à l'énonciation, mais d'un apport à l'énoncé. En effet, c'est bien

l'énonciateur qui assume son énoncé, même s'il réduit la portée de sa vérité au point de vue évoqué.

○ *Elle me dit **que Pierre est motivé.***

Figure typique du discours indirect, cette tournure sépare nettement le discours cité *Pierre est motivé* du discours citant *Elle dit*. En effet, ce discours cité est en construction sous-phrastique, dépendant du verbe de dire, en fonction d'apport-déterminant du verbe. Dans cette phrase, l'énonciateur assume comme vrai le fait que *Elle* dise que Pierre est motivé, et non sa motivation. La motivation de Pierre est assumée comme vraie par la seule *Elle*. En d'autres termes, l'**énonciateur n'est pas le locuteur** de la sous-phrase. En discours indirect, on observe des aménagements formels nécessaires de personne (*je* deviendrait *elle*, dans ce cas-là), de temps et d'indices situationnels (*ce soir* deviendrait *ce soir-là*)...

Dans les cas de discours indirect libre, l'analyse est équivalente, mais marquée par l'absence de discours citant. Soit un autre énoncé *Elle consulta Pierre et revint en courant. **Elle viendrait bien ce soir-là.*** Dans cette séquence, on considère que l'on a affaire à une sous-phrase en position de phrase, ce qui permet de rendre compte des particularités formelles de personne (*elle*), de temps (futur du passé) et de déixis (*ce soir-là*). L'absence de connecteur est probablement due à la disparition du discours citant qui constituait la matrice.

○ *Elle me dit : « **Pierre est motivé.** »*

Dans cette tournure de discours rapporté, le discours direct, la coupure est plus nette encore entre discours citant et discours cité. Il y a clairement eu au départ deux énonciateurs, qui se maintiennent en apparence.

Il est nécessaire de prendre en compte une structure appelée **discours re-produit**. Du point de vue de l'énonciation, cette séquence matrice a un seul énonciateur (le narrateur), quand bien même celui-ci aurait pris sous son aile énonciatrice un discours d'autrui. L'apport-déterminant du verbe *dit* est un discours re-produit, qui devra être analysé par la suite. À un niveau d'analyse syntaxique hiérarchiquement inférieur, l'énonciateur de la séquence reprise sous ce discours re-produit est *Elle*.

Dans les cas de discours direct libre, l'analyse est équivalente, mais marquée par l'absence de discours citant. Soit l'énoncé *Elle consulta Pierre et revint en courant. **Je viendrai bien ce soir,*** que l'on peut comparer avec la structure du discours indirect libre vue plus haut *Elle viendrait bien ce soir-là*. On considèrera que l'on a affaire à un discours re-produit en position phrastique, ce qui permet de rendre compte des particularités formelles de personne (*je*), de temps (futur) et de déixis (*ce soir*).

L'absence des deux points et des guillemets est probablement imputable à la disparition du discours citant qui constituait la matrice.

Signalons toutefois que les marques formelles font parfois défaut pour trancher entre discours direct libre et discours indirect libre. Dans les exemples vus, *Elle viendrait bien ce soir-là* vs *Je viendrai bien ce soir*, la distinction semble assez nette, et justifie le choix des analyses spécifiques. Mais dans un exemple comme *Elle consulte Pierre et revient en courant. Il arrive à cinq heures*, rien ne permet d'affirmer avec certitude que l'on a affaire à l'un ou à l'autre de ces deux types de discours rapporté pour la séquence *Il arrive à cinq heures*. Cela ne signifie en rien que l'outil d'analyse est défectueux. Cela signifie que la langue ne nous donne pas les éléments formels suffisants pour tout distinguer. Tout au plus pouvons-nous espérer, sans aucune garantie, que l'énonciateur sait ce qu'il veut dire et formate ce discours en fonction de cette intention. Au niveau de la réception, les indices formels de reconnaissance déficients nous laissent devant une structure ambiguë, que seul le contexte, et là encore sans garantie, pourrait nous permettre de désambigüiser.

- « **Pierre est motivé** », me dit-elle / qu'elle me dit.
Dans cette structure, se croisent en apparence deux énonciateurs : l'un dans le discours cité de la matrice, qui dirait le *je* du discours direct ; l'autre dans le discours citant de la sous-phrase incise insérée, qui dit le moi du narrateur. Dans ce cas-ci, cet apport-déterminant répond bien à la question du *Qui parle ?* Il s'agit bien d'un apport à l'énonciation, et non d'un apport à l'énoncé.
- *Elle me dit **Pierre motivé***.
Dans ce cas, l'apport-déterminant du verbe est un groupe particulier, sans verbe conjugué à un mode personnel (groupe prédicatif second (GP2), voir 4.1.3. « Le groupe prédicatif second »), dans lequel le support-noyau *Pierre* se voit attribuer un apport *motivé* (il est impossible de se passer de l'apport sans rendre la séquence caduque). Ce groupe particulier pourrait être le reliquat, après intégration phrastique, de la sous-phrase d'origine *que Pierre est motivé*.
- *Elle me dit **la motivation de Pierre***.
On se trouve ici devant un discours de type **narrativisé**. Il n'y a pas retranscription d'un discours complet, mais formulation synthétisée de sa teneur. Le groupe déterminatif nominal *la motivation de Pierre* est apport-déterminant du verbe *dit* ; il est totalement et normalement intégré à la syntaxe de la phrase.
- ***Que Pierre est motivé**, elle me le dit*.
Dans cet exemple, le discours cité est pris en charge par la sous-phrase *Que... motivé* qui apparaît ici comme un apport à l'énonciation. Cette sous-

phrase cadre le propos de l'énoncé. Elle est reprise par le pronom neutre *le* en position d'apport-déterminant du verbe ; l'absence de ce pronom rendrait la phrase caduque.

- « **Pierre est motivé** », *elle me le dit*.

Une autre lecture-analyse de cet exemple est possible (différente de celle proposée pour « **Pierre est motivé** », *me dit-elle / qu'elle me dit*), et même rendue plus plausible du fait de la reprise du discours cité par le pronom *le*. Il s'agirait de rapprocher cet exemple du précédent, et de considérer que « **Pierre est motivé** » est un discours re-produit qui occuperait la fonction décrite ci-dessus d'apport à l'énonciation cadrant le propos.⁸

3.1.2. Comment on parle ?

Parmi les traces laissées par l'énonciation dans l'énoncé, on trouve également **les modalités énonciatives principales de la phrase**, qui indiquent si l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé (**assertion** : *Pierre vient*), s'il s'en remet à son interlocuteur pour assumer les conditions de vérité de son énoncé (**interrogation** : *Pierre vient-il ?*) ou s'il demande à son interlocuteur de faire en sorte que les conditions de vérité de son énoncé soient rencontrées (**injonction** : *Sors !*).

3.1.3. Les autres traces de l'énonciation

Certaines traces de la situation de communication dans l'énoncé auront pour fonction d'être des déterminants de l'énonciation, dans la mesure où ils caractérisent (au sens de « réduisent l'extension de ») l'énonciation comprise comme production de l'énoncé. Ce sont notamment :

- **les traces du propos** (à propos de quoi parle-t-on ?)
La pomme, j'aime / Cet auteur, tu en penses quoi ? / Moi, mon père, son vélo, son guidon, la poignée, elle est toute pourrie (exemple oral). / *Eux, ils partiront plus tard*.
- **les traces des participants à l'énonciation**
 - **la trace de l'énonciateur** (Qui parle ?)
Nous (notre famille), *on n'est jamais allés en vacances / Moi, j'aime pas ça*.
 - **la trace de l'interlocuteur** (À qui on parle ?)
Toi, ça va ? / Qui êtes-vous, vous ? / Pierre, tu viens ? (l'ancienne apostrophe)

⁸ Malgré une liste déjà longue de formes, on rencontre encore certaines formes dites « mixtes », qui, dès lors, doivent pouvoir être prises en compte : *Il m'a dit que* : « *Viens un peu ici pour voir !* », forme mixte entre discours indirect et direct, par exemple.

- **la prise à témoin des interlocuteurs**
Il nous a fait un de ces scores ! / Je te lui ai mis une de ces baffes.
- **les traces de ce que l'énonciateur dit de son énoncé** (sa forme, l'état d'esprit de l'énonciateur, ...)
Bref, tout déraile ! / En un mot comme en cent, ça ne va pas ! / Sans vouloir insister, il faut que tu t'y mettes vraiment. / Honnêtement, je n'ai pas à me plaindre. / Franchement, tu exagères, ...
- **les justificateurs d'énonciation**⁹
Si tu as soif, il y a du jus de fruit dans le frigo.
- **les organisateurs énonciatifs** (généralement pris en charge par des connecteurs secondaires adverbiaux)
Je fais ce que je veux, d'abord ! / Tu aimes la peinture, toi, maintenant ? / Primo, je n'ai rien à me reprocher ; secundo, tu réagis comme un enfant.

L'énonciation est donc le fruit d'un agencement particulier, d'un choix mais aussi d'un point de vue, celui que l'énonciateur porte sur le procès qu'il décrit.

3.2. L'énoncé

3.2.1. La syntaxe

La syntaxe est vue comme un réseau de liaisons et relations d'éléments ou segments entre eux à l'œuvre dans la linéarité du discours, et comme l'étude de ce réseau.

Dans le cadre de l'unité choisie qu'est la phrase, les modes de liaisons syntaxiques d'éléments peuvent être de deux types : parataxiques ou hypotaxiques.

3.2.1.1. Les modes de liaison sans hiérarchisation : la parataxe

La parataxe (de *para-* : à côté) est un mode de liaison de segments, par exemple deux ou plusieurs groupes ou phrases, sans hiérarchisation ni dépendance, sur l'axe syntagmatique du discours. Ce mode peut se concrétiser avec ou sans outil de ligature (connecteur) : avec outil de ligature, on parlera de **coordination** ; sans outil de ligature, on parlera de **juxtaposition coordonnante** (ou de **coordination implicite**). La coordination et la juxtaposition coordonnante de deux phrases forment des phrases dites **multiples**.

⁹ *Que tu aies soif ou non, il y a du jus de fruit dans le frigo.* L'énonciateur justifie le fait de dire qu'il y a du jus de fruit dans le frigo dans la mesure où cette information n'est pertinente que si son interlocuteur a soif.

La coordination est le mécanisme qui relie des éléments ou segments, placés sur le même plan syntaxique, sans hiérarchisation, pour leur permettre d'occuper la même fonction.

Dans le cas de la phrase multiple, la coordination concerne des structures phrastiques. Dans une phrase multiple, la coordination relie ces structures phrastiques en maintenant leur autonomie syntaxique l'une par rapport à l'autre (*Je pars demain et Sarah revient samedi* ; aucune ne dépend syntaxiquement de l'autre, même si leur réunion occupe la même position fonctionnelle de phrase multiple). La juxtaposition coordonnante agit de même, mais sans le recours à un connecteur ligateur (*Je pars demain, Sarah revient samedi*).

Il n'est pas surprenant de constater que ces deux phrases multiples peuvent être sémantiquement semblables. En effet, la ponctuation utilisée pour la juxtaposition peut être interprétée de la même manière que s'il y avait un connecteur coordonnant.

Coordination et juxtaposition coordonnante relèvent donc ici d'un même mode de mise en relation de segments, avec des outils variés que sont les connecteurs coordonnants (voir 3.2.3.3. « La liaison d'éléments par les connecteurs ») et les signes de ponctuation. Ces derniers n'ont dès lors plus seulement pour fonction de marquer une pause dans le discours, mais également, le plus souvent, de signifier un lien sémantique (l'addition, la consécution, l'opposition, ...) entre les deux éléments qu'ils séparent, dans le cadre d'une organisation syntaxique hiérarchiquement égalitaire.

3.2.1.2. Les modes de liaison avec hiérarchisation : l'hypotaxe

L'hypotaxe (de *hypo-* : en dessous) est un mode de liaison de segments, par exemple deux ou plusieurs groupes ou phrases, avec hiérarchisation.

On peut concevoir deux types d'hypotaxe, selon que l'on considère la hiérarchisation sur l'axe syntagmatique du discours (les liens de dépendance dans la chaîne linéaire) ou sur l'axe paradigmatique (les constituants possibles pour occuper une même position).

3.2.1.2.1. L'hypotaxe syntagmatique

L'hypotaxe syntagmatique est le pendant de la parataxe, qui est toujours syntagmatique et prise en charge par la coordination ou la juxtaposition coordonnante. Alors que dans la parataxe, la liaison de segments s'opère sans instaurer de relation de hiérarchie ou de dépendance, l'hypotaxe syntagmatique procède par **subordination**, par mise en rapport de dépendance et de hiérarchie entre segments. La subordination renvoie ici au mécanisme d'instauration d'un lien de **dépendance** et de hiérarchie entre deux éléments ou segments dans la linéarité du discours, quelle que soit par ailleurs la constitution de l'élément ou du segment dépendant (mot, groupe déterminatif ou prédicatif).

L'apport apparaît comme dépendant du support, et donc subordonné. De la sorte, la subordination est réservée aux relations hiérarchiques de dépendance à

l'œuvre dans la linéarité du discours. Tout élément ou segment dépendant sera dès lors subordonné (les déterminants, compléments, directs ou non, les prédicats, premiers ou seconds,...). Ce mécanisme peut se concrétiser avec ou sans outil de ligature (connecteur) : avec outil de ligature, il s'agit d'une **subordination** (*le château de Sarah ; Sarah dort pendant la nuit ; je pense que Sarah viendra demain*) ; sans outil de ligature, d'une **juxtaposition subordonnante** (ou de **subordination implicite**) (*Une Sarah **affable** ; Sarah **rayonne** ; Sarah croque **la pomme** ; Sarah dort **la nuit***).

Le critère de la dépendance se révèle suffisamment puissant pour opposer les mécanismes de la **subordination** (ou juxtaposition subordonnante) et de la **coordination** (ou juxtaposition coordonnante).

3.2.1.2.2. L'hypotaxe paradigmaticque

L'hypotaxe paradigmaticque est un mode de liaison, avec hiérarchisation, qui procède par l'enchâssement d'une sous-phrase dans une phrase matrice, c'est-à-dire par l'intégration d'une structure phrastique (avec verbe conjugué à un mode personnel) dans une position fonctionnelle d'une autre structure phrastique. Ce mode peut se concrétiser avec ou sans outil d'enchâssement (connecteur) : avec outil, on parle d'**enchâssement** (*Comme il a plu, Sarah a pris son parapluie*) ; sans outil d'enchâssement, on parle de **juxtaposition enchâssante** (ou d'enchâssement implicite). En l'absence d'outil explicite, l'esprit doit reconstituer de quel type est le lien entre les segments de phrase :

- hypothétique : « *Tu fais ça, Sarah te casse la figure* »¹⁰.
- causatif : « *Ce resto était fermé, Sarah et Lionel sont allés dans un autre* ».
- adversatif : « *Il a fait des pieds et des mains, Sarah n'a pas cédé* »¹¹.

L'enchâssement (de même que la juxtaposition enchâssante) intègre donc une sous-phrase dans une phrase matrice ; il permet de donner un statut fonctionnel¹² à cette sous-phrase. Il se caractérise également par l'existence d'une asymétrie avec hiérarchisation entre phrase matrice et sous-phrase.

Dans les cas d'hypotaxe paradigmaticque, on parle d'**énoncé à phrase complexe**, la composante phrastique de l'énoncé est complexe dans la mesure où elle intègre une sous-phrase.

¹⁰ Dans ce cas, il est possible de remplacer la virgule par un « *et* ». Mais ce *et* serait non coordonnant. Il aurait plutôt une valeur énonciative d'organisateur logique, comme un adverbe : la séquence ne signifierait pas « X + Y », mais plutôt « *si X alors Y* ». Ce *et* aurait la même valeur dans une séquence corrélatrice du type *Plus il mange et plus il grossit*.

¹¹ En cas de juxtaposition, l'enchâsseur est absent (*Sarah aurait su, elle ne serait pas partie*). Le cas de ce que l'on appelle parfois la subordination inverse est plus complexe. Dans une phrase comme *Sarah n'était pas partie depuis dix minutes que tu es arrivé*, la première séquence (*Sarah ... minutes*) pourrait être considérée comme une sous-phrase juxtaposée (juxtaposition enchâssante) exprimant le cadre (déterminant de la relation prédicative, à portée large), et la seconde (*que tu es arrivé*) comme une sous-phrase en position de phrase (prédication impliquée), ou de prédicat relié par la relation prédicative (support de l'apport *Il... minutes*) à un noyau non saturé (prédication incomplète).

¹² C'est-à-dire capable d'endosser une fonction.

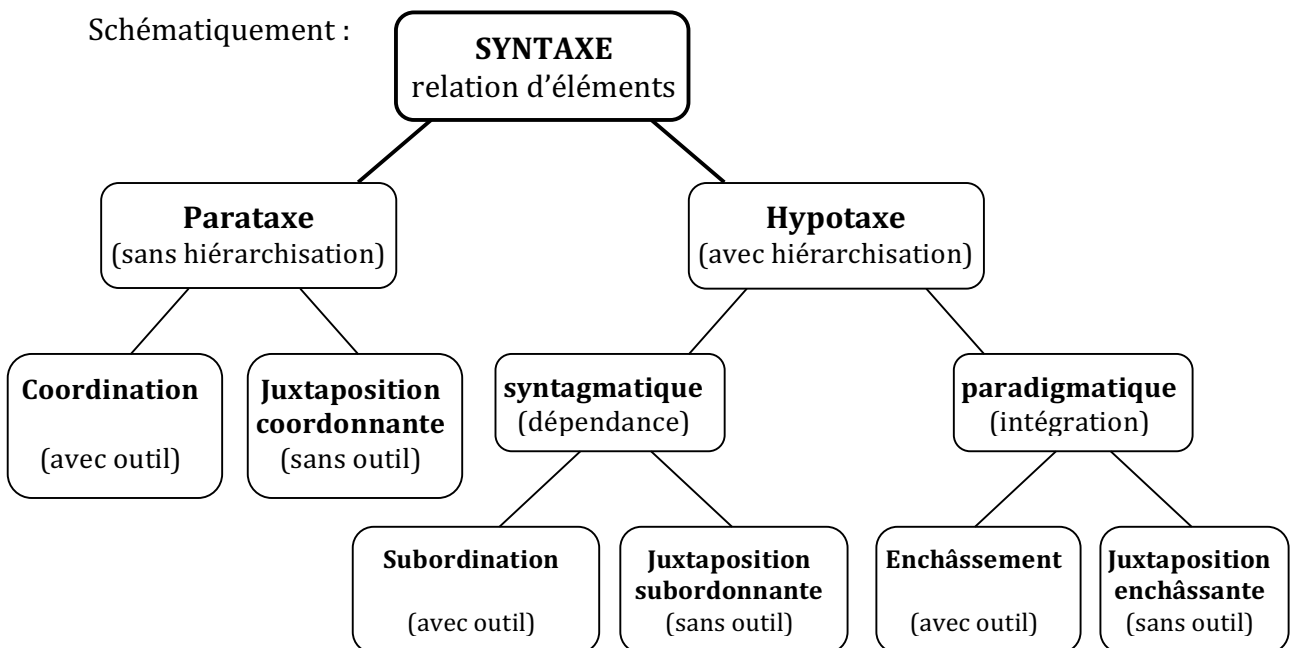
3.2.1.3. Bilan

Ce point de vue permet d'éviter la confusion trop fréquente entre subordination (dépendance) et enchâssement (constituance). Il existe en effet des sous-phrases enchâssées qui ne dépendent de rien, comme les sous-phrases noyau de phrase : **Que Sarah parte implique une réorganisation de l'équipe**. La subordination est essentiellement tributaire d'une relation de dépendance apport-support, l'apport dépendant syntaxiquement du support. L'enchâssement est essentiellement tributaire de l'intégration d'une sous-phrase contenant un verbe conjugué à un mode personnel.

Par ailleurs, traiter des exemples tels que *Sarah est une femme **intelligente et qui ira loin*** devient plus aisément explicable. Dans le groupe déterminatif nominal « *une femme intelligente et qui ira loin* », *intelligente et qui ira loin* sont reliés parataxiqument par coordination, et donc sans hiérarchisation, pour occuper conjointement la fonction de déterminant du noyau nominal *femme*. Ils en constituent globalement un apport et lui sont subordonnés. *Qui ira loin*, qui n'est donc pas subordonné à *intelligente* mais bien coordonné, est par ailleurs bien enchâssé dans la phrase matrice en position fonctionnelle de déterminant du noyau nominal *femme*, fonction qu'il occupe conjointement avec *intelligente*.

Le redéploiement des concepts permet, on le voit, une prise en compte systémique plus fine des phénomènes.

Schématiquement :



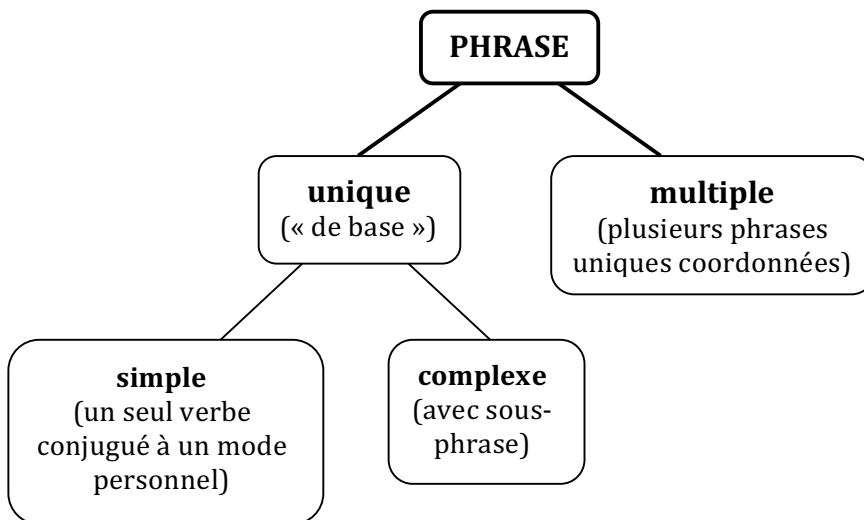
	Hiérarchie	
	SUB	ENCH
Comme il pleut, Sarah rentre ; Tu fais un pas, Sarah t'étripe	X	X
Sarah mange ; une Sarah serbe ; Sarah sort (pendant) la nuit	X	
Que Sarah vienne me réjouit		X
Sarah et Lionel dinent ensemble		

3.2.2. Multiplicité et complexité

Il existe donc des phrases uniques et multiples, chaque phrase unique pouvant être simple ou complexe.

- Phrase **unique** : c'est la phrase de base ; elle constitue une phrase simple ou complexe. *Pierre mange une pomme.*
 - Phrase **simple** : elle ne contient qu'un verbe conjugué à un mode personnel. *Pierre mange une pomme.*
 - Phrase **complexe** : au niveau de la composante phrastique de l'énoncé, elle contient une phrase matrice, dans laquelle est intégrée au moins une sous-phrase (introduite par un connecteur ou non). *Pierre mange la pomme **que Sarah lui a donnée**. Il trouve **que cette pomme est très bonne**.* Au niveau de la composante énonciation de l'énoncé, la phrase peut intégrer au moins une séquence de discours direct dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase ou une sous-phrase d'interrogation indirecte. On parlera d'**énoncé à énonciation complexe**, ou plus simplement d'**énonciation complexe**. *Je me demande **si Sarah viendra demain** ; Pierre me dit : « **Sarah viendra demain** . »*
- Phrase **multiple** : elle contient au moins deux phrases uniques, coordonnées ou juxtaposées, sans hiérarchisation. *Pierre a mangé une pomme **et**/, il l'a trouvée très bonne.*

Récapitulatif schématique :



La phrase ou la sous-phrase est un groupe qui intègre une relation de prédication entre son support-noyau et son apport-prédicat. En tant que groupe, elle peut occuper toutes les positions fonctionnelles dans la phrase : **Que tu partes m'attriste** ; **Quand il pleut, personne ne veut sortir** ; **Il faut qu'il reste** ; **Sarah sait qu'elle réussira** ; **Il agit de la sorte pour qu'elle revienne...**

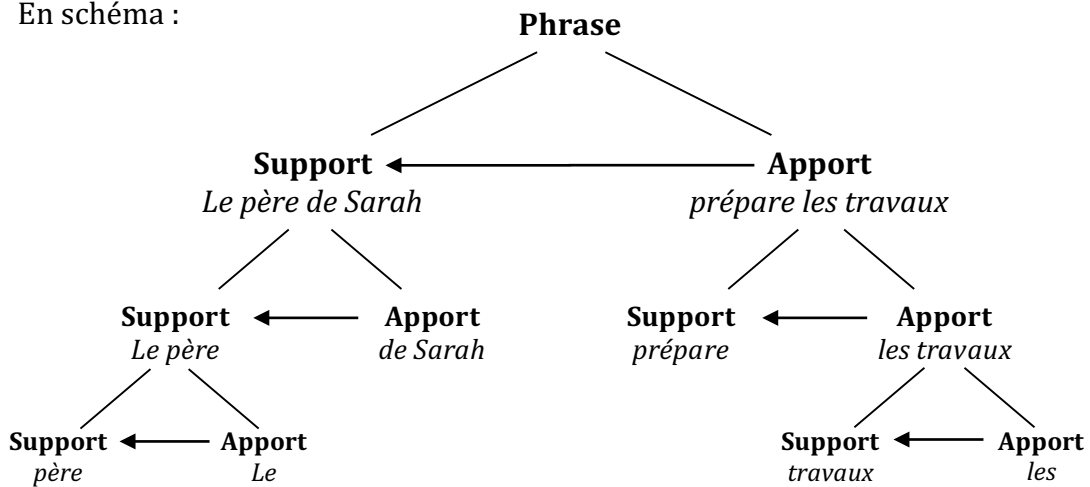
3.2.3. Les fonctions

Les mots de la langue ne restent pas isolés et s'organisent en réseaux pour fournir du sens. Dans un réseau de transmission de l'information (la phrase), les mots – ou groupes de mots – entretiennent des rapports entre eux (les fonctions). Autrement dit, **la fonction d'un mot, c'est le rôle qu'il exerce par rapport aux autres mots.**

3.2.3.1. La fonction support

Dans chaque groupe, il y a un mot support d'information ; il est l'élément de base qui organise autour de lui les informations véhiculées par les autres mots (les apports) qui s'y rapportent : **Le père de Sarah prépare les travaux** ; [**Le père de Sarah**][**prépare** les travaux].

En schéma :

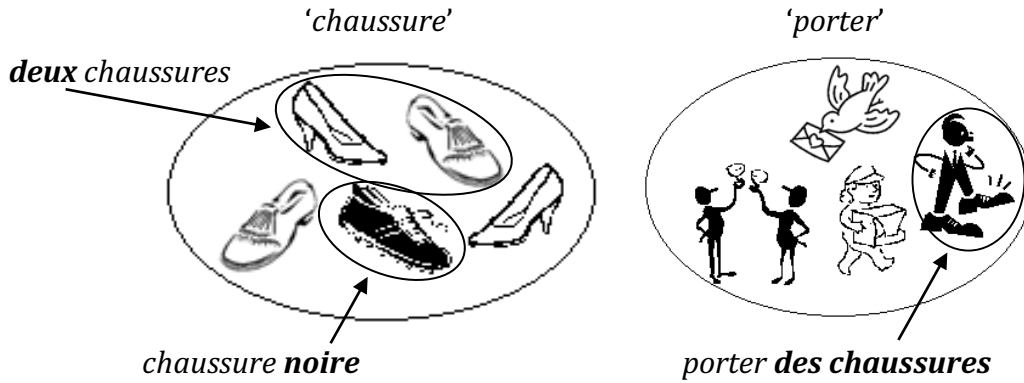


3.2.3.2. La fonction apport

Il y a deux façons d'apporter de l'information à propos d'un support d'information :

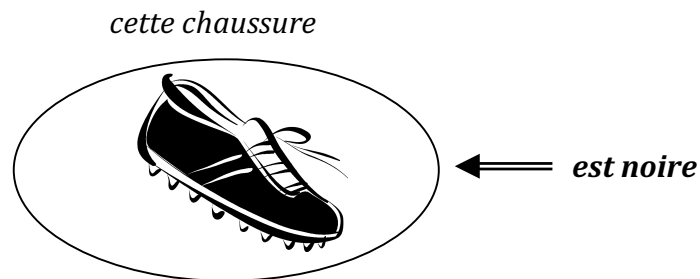
- Soit l'apport réduit l'ensemble considéré par le seul support (*chaussure **noire** ; deux chaussures ; porter **des chaussures***) et l'extension¹³ initiale du support est donc altérée : l'apport exerce alors une fonction de **détermination** et est dit **déterminant** ;

¹³ L'extension d'un mot est l'ensemble des objets (êtres, objets, faits ou situations) du monde auxquels ce mot peut être appliqué. L'extension de *chaussures noires* est un sous-groupe de l'extension de *chaussure*. L'ensemble des occurrences de *porter des chaussures* est un sous-groupe de l'ensemble des occurrences de *porter*.



Le déterminant peut être un apport à différents types de supports : déterminant du nom (*un homme **de bien***), du pronom (*celui **qui part***), du verbe (*manger **une pomme***), de l'adjectif (*plein **de vie***), de l'adverbe (*loin **d'ici***), du connecteur subordonnant (*avant **ce soir***), d'une relation (***Hier**, il est parti*).

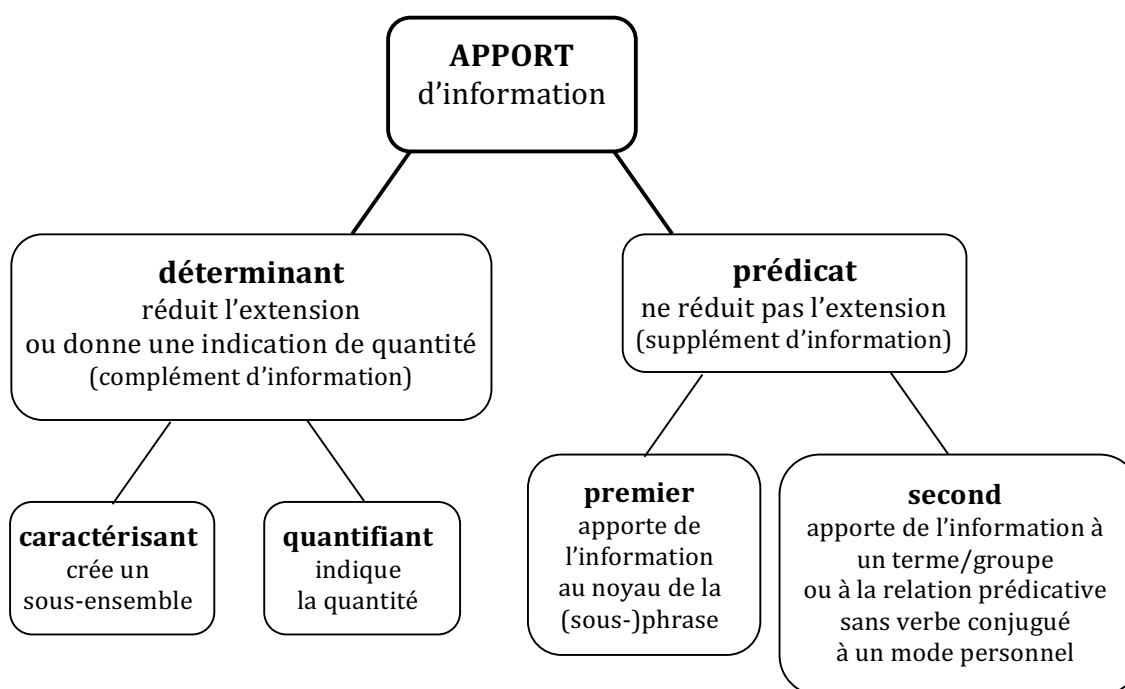
- Soit l'apport ne réduit pas l'extension du support (*Cette chaussure **est noire*** ; *Pierre **sourit*** ; *Pierre, **mon ami***) : l'apport exerce alors une fonction de **prédication** et est dit **prédictat**.



On distingue le **prédictat premier** (apport au noyau de la phrase ou de la sous-phrase, ce qui constitue la (sous-)phrase : *Les souris **dansent***), et le **prédictat second** (apport non déterminatif à tout type de support, terme ou relation prédicative de la phrase, sans verbe conjugué à un mode personnel : *La jeune fille, **exténuée**, s'est endormie* ; *Philippe, **roi des Belges*** ; *Le chat **parti**, les souris dansent* ; ***Heureusement**, vous êtes arrivés...*).

Tant dans le cas de la détermination que dans celui de la prédication, le support s'en trouve enrichi informativement mais, dans le premier, son extension est affectée (précision de nombre ou réduction d'ensemble), dans le second, non.

Récapitulatif schématique :



3.2.3.3. La liaison d'éléments par les connecteurs

À côté de l'apport d'information, un autre mécanisme permet de relier des éléments entre eux. La liaison peut être non marquée (juxtaposition coordonnante, subordonnante ou enchâssante), ou marquée à l'aide de connecteurs (coordonnants, subordonnants ou enchâssants). On peut distinguer le fonctionnement de ces connecteurs selon la combinaison des trois sous-fonctionnements de liaison d'éléments que sont la ligature, la subordination et l'enchâssement.

- **Ligature** : mécanisme de mise en relation (non autrement définie en termes de hiérarchisation) et de liaison de deux ou plusieurs éléments ou structures.
- **Subordination** : mécanisme par lequel un mot ou un groupe de mots est placé en relation de dépendance vis-à-vis d'un autre (ou d'une relation), pour en constituer un apport.
- **Enchâssement** : mécanisme par lequel on intègre une sous-phrase dans la phrase matrice, avec hiérarchisation et souvent (mais pas toujours) dépendance, à l'intérieur d'une phrase dès lors complexe.

	Exemple	fonction de...		
		ligateur	subordonateur	enchâsseur
Connecteur coordonnant	<i>Partir et revenir</i>	X		
Connecteur subordonnant	<i>Je pars à la mer ; le château de ma mère</i>	X	X	
Connecteur enchâssant	<i>Je pars parce que je m'ennuie</i>	X	(X)	X

Quant aux connecteurs occasionnels, dits secondaires (pronominaux, adjectivaux et adverbiaux), leur fonction, en plus des fonctionnements décrits ci-dessus, sera complétée des traits « représentant » et/ou « foncteur ».

- **Représentation** : renvoi à un terme ou un groupe antécédent.
- **Fonction** : exercice d'une fonction dans la séquence introduite.

Type d'élément connecté	Exemple	lig.	subord.	ench.	repr.	fonct.
Séquences successives (connecteur adverbial)	<i>Il a mangé à midi. Ensuite, il a fait une sieste.</i>	X				X
Interrogation indirecte (connecteur pronominal, adjectival ou adverbial)	<i>Je me demande qui viendra / quelle personne viendra / comment il faut faire</i>	X				X
Sous-phrase relative (connecteur pronominal ou adjectival)	<i>La fille qui part, laquelle fille ne reviendra pas.</i>	X	X	X	X	X

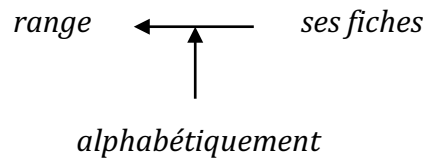
3.2.4. La portée

Chaque groupe est composé de trois éléments : un support, un apport et une relation de l'un à l'autre et s'intègre dans un réseau. Le groupe maximal constitue la phrase. Il est nécessaire de veiller à ce que chaque groupe soit placé au bon endroit dans la phrase. Pour chaque apport, il faut donc identifier

- le terme/groupe sur lequel il porte ;
- ou
- la relation sur laquelle il porte.

Jusqu'à présent, les apports ont été envisagés par rapport à des termes.

Si l'on considère une phrase comme *Pierre range alphabétiquement ses fiches*, *alphabétiquement* se rapporte au processus de rangement des fiches. C'est la mise en relation de *fiches* et de *range* qui est dite alphabétique. Le support de l'adverbe *alphabétiquement* est donc ici une relation, la relation que l'énonciateur établit entre l'apport du verbe (*fiches*) et le verbe support du groupe verbal (*range*).



Dans ce cas donc, le terme porte sur un support qui n'est pas un (groupe de) mot(s), mais bien une relation entre deux termes. Cette relation implicite entre apport et support (par exemple entre le verbe support et son apport : *ranger – ses fiches*) traduit un processus (par exemple le rangement des fiches).

L'apport à une relation peut être pris en charge par un adverbe ou un groupe adverbial (comme dans les exemples ci-dessus et ci-dessous, ou dans **Heureusement**, *vous êtes arrivées*), ou par d'autres types de groupes : groupe déterminatif nominal (**La nuit**, *les étoiles apparaissent*) ou pronominal (*Pierre y envoie des fleurs*), groupe déterminatif connectif (**Pendant la nuit**, *le boulanger pétrit sa pâte*), groupe prédicatif premier (**Pendant que Sarah travaille**, *Lionel prépare le repas*) ou second (**Le chat parti**, *les souris dansent*). En général, les anciens compléments circonstanciels portent sur des relations.

On retrouve des relations à différents niveaux de la phrase. Chacune de ces relations peut servir de support à un apport de sens. Pour définir exactement la relation à laquelle ce type d'apport reverse son sens, il faut se poser la question suivante : l'apport est-il sous la portée de la négation ou pas ? Autrement dit, si je rends la phrase négative, c'est-à-dire que je choisis de nier le groupe verbal, l'apport est-il nié dans cette séquence¹⁴ ?

Si l'on considère la phrase *Pierre conduit une voiture empruntée*, à l'intérieur de laquelle on introduit l'adverbe *légalement*, qui endosse la fonction d'apport à une relation, il y a quatre cas de figure.

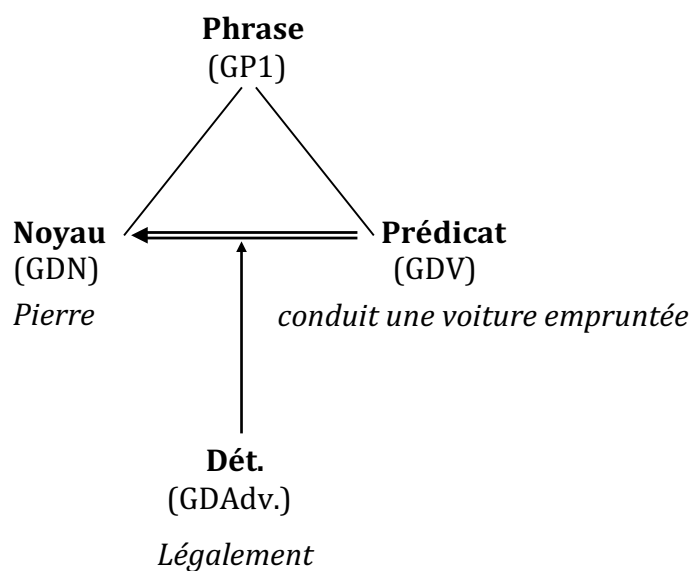
1. **Légalement**, *Pierre conduit une voiture empruntée*.
2. *Pierre conduit légalement* une voiture empruntée.
3. *Pierre conduit une voiture légalement* empruntée.
4. *Pierre conduit une voiture empruntée légalement*.

Ces quatre énoncés ont chacun une signification différente, laquelle provient de ce que l'adverbe ne porte pas sur la même relation. Si l'apport à la relation est sous la portée de la négation (2, 3, et éventuellement 4), c'est qu'il se trouve dans le groupe verbal. Dans le cas contraire, s'il est hors de portée de la négation (1 et, éventuellement 4), il porte sur une relation extérieure au groupe verbal, en

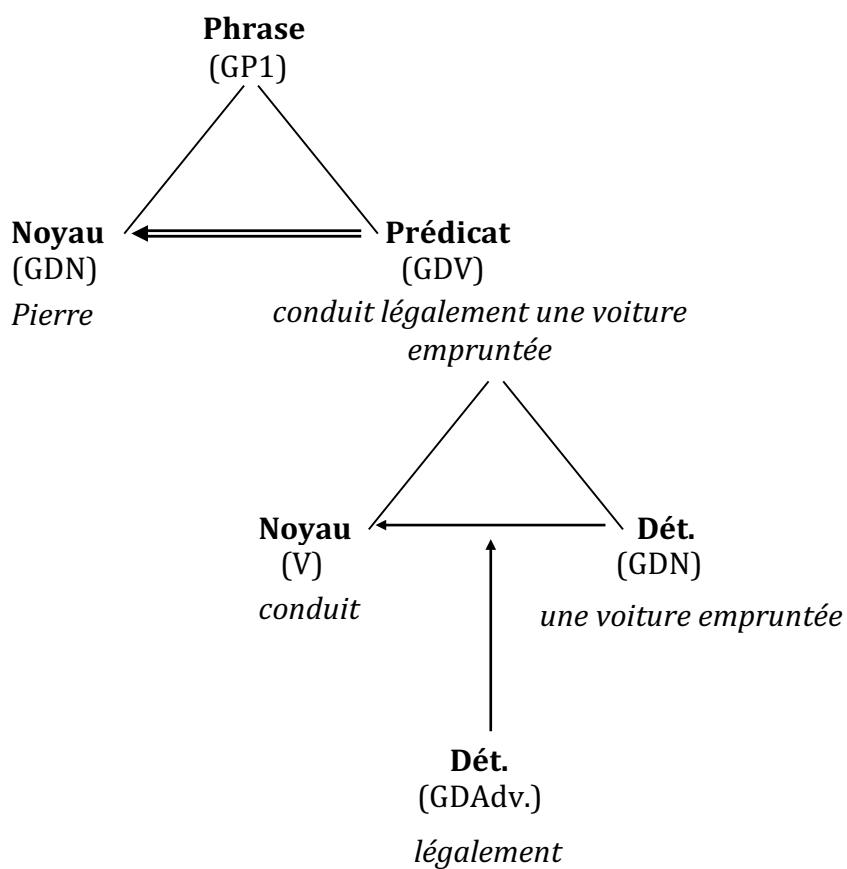
¹⁴ On ne peut nier ce dont on parle, uniquement ce qui en est dit. Par exemple, dans la phrase *Pierre mange une pomme*, on dit de *Pierre* qu'il *mange une pomme*. La négation de cette phrase serait *Pierre ne mange pas de pomme* : on dit de *Pierre* qu'il *ne mange pas de pomme*. Le thème *Pierre* n'est pas nié, il n'est pas atteint par la négation. Si l'on souhaite nier *Pierre*, il est nécessaire de l'inclure dans une structure où il rejoindrait le groupe verbal. Par exemple : *Ce n'est pas Pierre qui mange une pomme*.

l'occurrence celle entre le groupe verbal, apport d'information, et son support.
Selon les cas, l'interprétation peut être multiple.

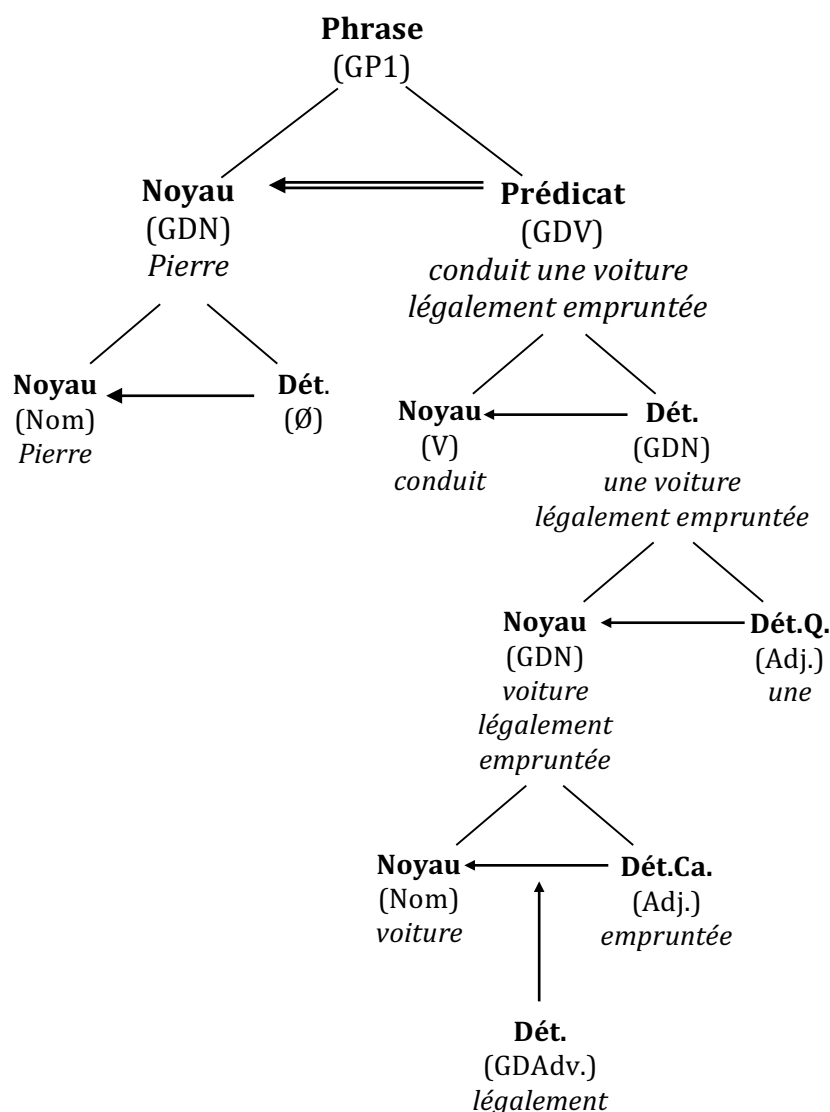
Schématiquement pour 1 :



Schématiquement pour 2 :



Schématiquement pour 3 :



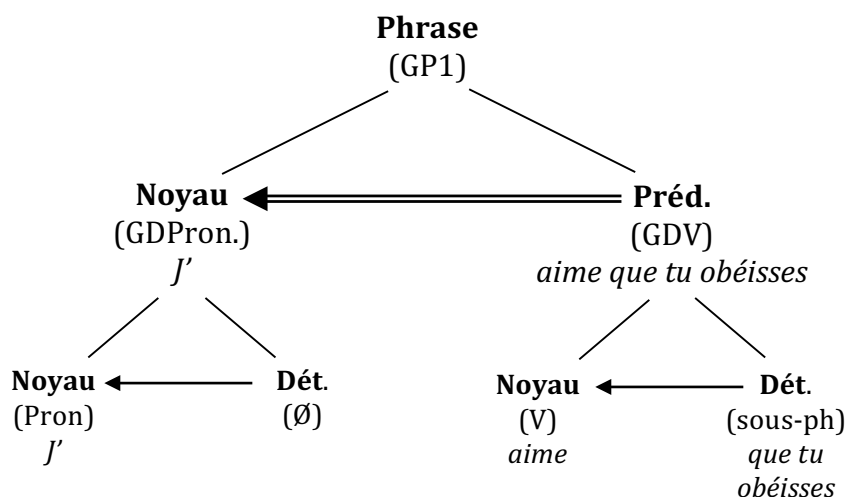
L'énoncé 4 est ambigu. Il peut être analysé des trois manières vues ci-dessus en fonction de la portée qui sera donnée à l'adverbe *légalement*.

ATTENTION : Une relation existe même si les deux éléments (apport et support) ne sont pas toujours présents ou explicités. Dans l'exemple *Pierre mange beaucoup*, l'adverbe *beaucoup* est sous la portée de la négation et porte donc sur une relation à l'intérieur du groupe verbal. Cette relation est celle entre le verbe (support) *mange* et un apport absent. Il faut envisager la relation comme reliant deux positions dont l'une et l'autre peuvent être occupées, ou non.

Le nom de la fonction sera composé du type d'apport (ou seulement du terme support) et de sa portée, ou simplement de la mention support-noyau accompagnée du groupe dont il est noyau : apport-déterminant du verbe ; apport-déterminant de la relation entre verbe et son déterminant ; noyau de la phrase ou d'un groupe...

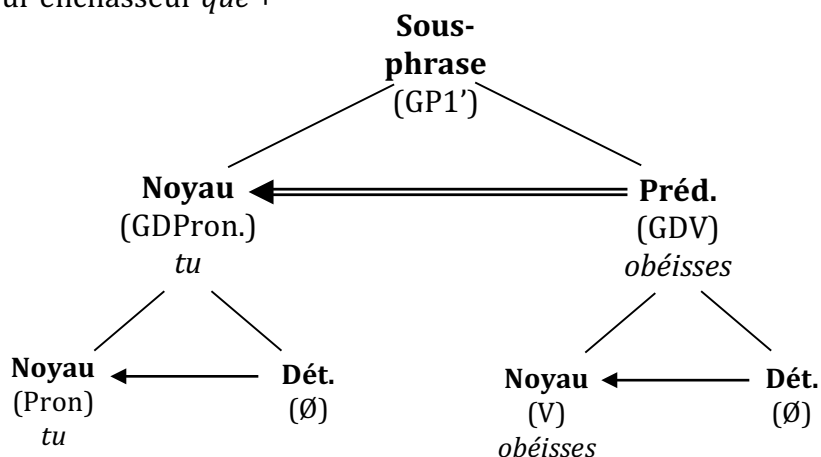
Dans le cas d'une **phrase complexe**, il s'agit premièrement d'analyser la structure matrice, puis dans un second temps, d'analyser la structure intégrée. Lorsque l'on rencontre une phrase complexe (contenant au moins une sous-phrase), pour montrer le niveau hiérarchiquement inférieur de la sous-phrase, on indiquera donc d'abord la fonction endossée par celle-ci. L'analyse interne de la sous-phrase proprement dite sera effectuée ensuite, comme s'il s'agissait d'une phrase autonome, une fois mis au jour le réseau fonctionnel de la phrase matrice.

Par exemple, la phrase *J'aime que tu obéisses*, s'analysera comme suit, en deux étapes.



On procède ensuite à l'analyse de la sous-phrase *que tu obéisses* :

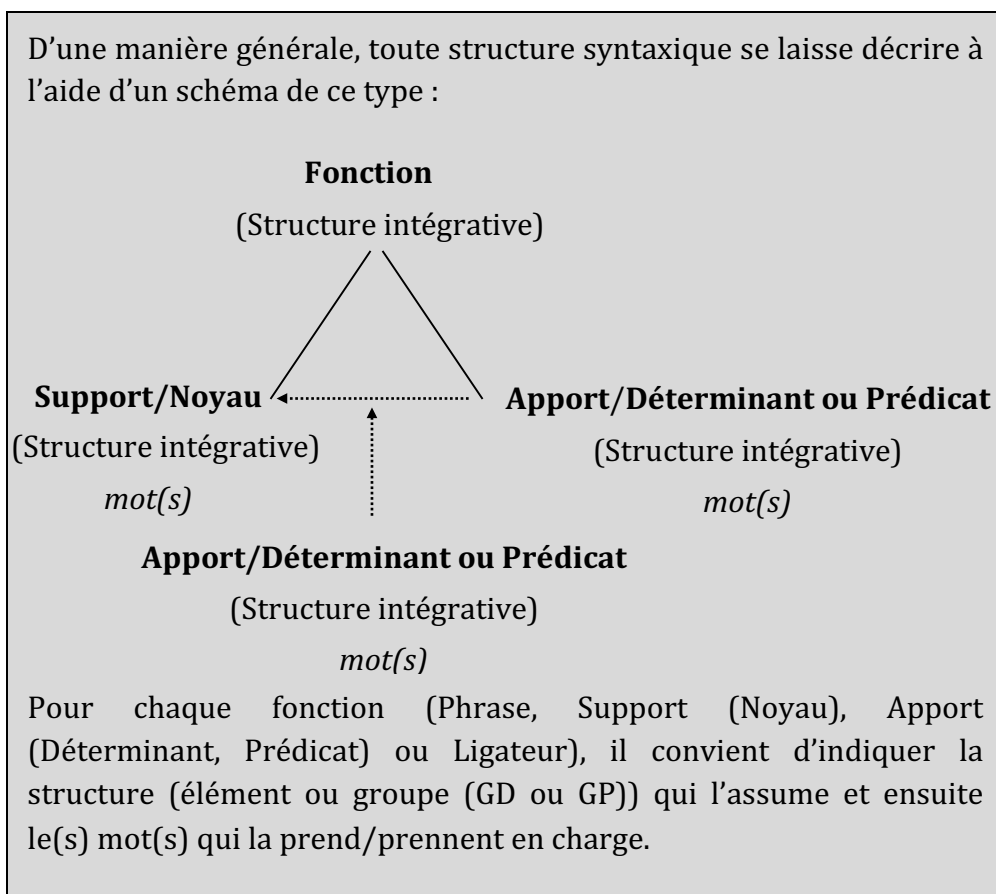
Connecteur enchâsseur *que* +



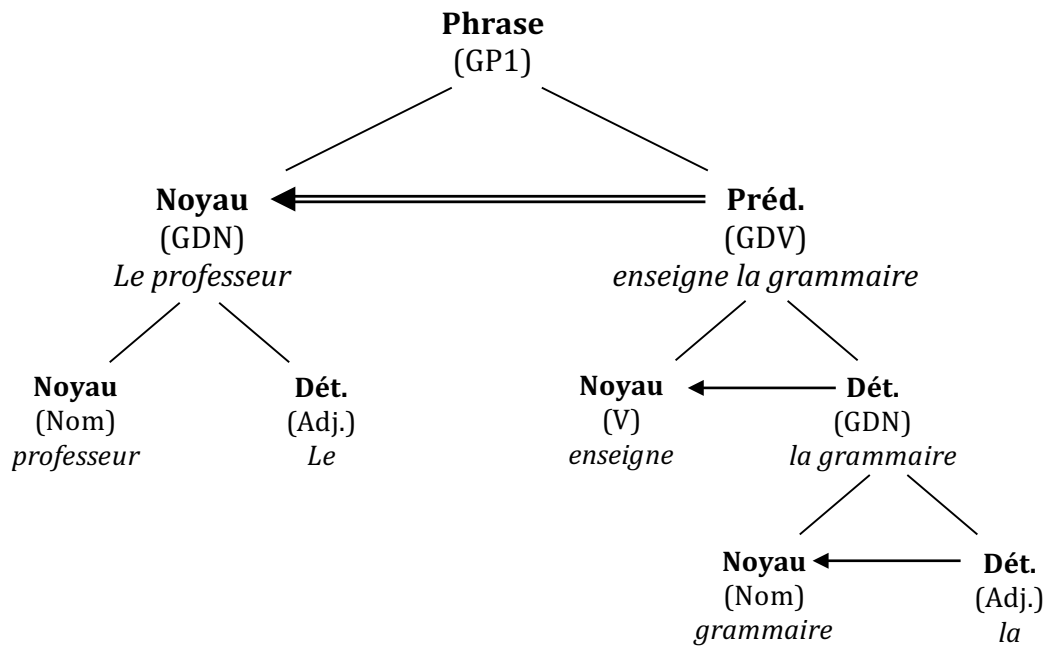
4. La phrase comme réseau de structures intégratives

4.1. Les groupes

La phrase n'est pas qu'une suite linéaire de mots, elle n'est pas le résultat de la juxtaposition linéaire de mots pris chaque fois isolément. Elle est le produit d'une **mécanique d'intégration** qui met en relation des structures intégratives intermédiaires de différents types, pourvus chacun d'une organisation interne spécifique. Ces structures intégratives sont porteuses de fonction et constituent la phrase en se combinant selon les mécanismes décrits dans le chapitre consacré aux fonctions (3.2.3.). Ainsi, les fonctions traditionnelles de support-noyau de phrase ou d'apport-déterminant de verbe ne sont pas prises en charge par des mots, mais par des groupes de mots organisés. Dans la phrase *Le professeur enseigne la grammaire*, ce ne sont pas les noms *professeur* et *grammaire* qui endossent les fonctions respectivement de noyau de phrase et de déterminant du verbe ; *professeur* constitue d'abord avec son déterminant *le* un groupe déterminatif nominal *le professeur* dont il est le noyau, et c'est ce groupe qui exercera la fonction de noyau de phrase ; *grammaire* constitue de même avec son déterminant *la* un groupe déterminatif nominal *la grammaire* dont il est le noyau, et c'est ce groupe qui exercera la fonction de déterminant du verbe *enseigne*.



Pour la phrase considérée ici, le schéma sera le suivant :



La phrase est donc également conçue comme une mécanique d'intégration, c'est-à-dire comme une imbrication de structures intégratives de rang hiérarchiquement inférieur, notamment les groupes déterminatifs, les groupes prédicatifs et les sous-phrases. La combinaison de ces structures peut donner lieu à des formes de phrases différentes¹⁵.

Ainsi, pour rappel (voir 3.2. « L'énoncé »), un énoncé peut être constitué d'une **phrase**

- soit **unique**¹⁶, qui est composée d'une seule phrase,
- soit **multiple**, qui est composée de deux ou plusieurs phrases (Phrase 1 + Phrase 2...) jointes par « parataxe » (coordination et/ou juxtaposition coordonnante).

Chaque phrase unique ou chaque phrase partie de phrase multiple pourra être

- soit une **phrase simple**, qui ne contient aucune sous-phrase,
- soit une **phrase complexe**, qui contient
 - au moins une sous-phrase enchâssée par « hypotaxe » (enchâssement et/ou juxtaposition enchâssante) dans une phrase matrice. On parlera d'**énoncé à phrase complexe**,

¹⁵ Pour une représentation en schéma d'autres types de phrases, consulter le *Référentiel* au chapitre 2.6. « L'analyse de phrase : représentation » [<http://gramm-r.ulb.ac.be/referentiel>].

¹⁶ Qui ne demande pas de développement particulier.

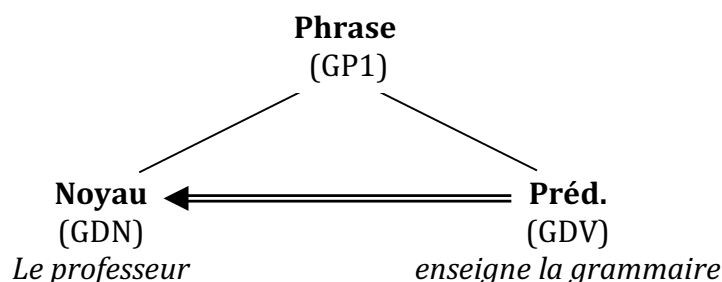
ou plus simplement de **phrase complexe**. *Je pense que Sarah viendra demain.*

- **et/ou** au moins une séquence de discours direct intégrée dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase ou une sous-phrase d'interrogation indirecte. On parlera d'énoncé à **énonciation complexe**, ou plus simplement **d'énonciation complexe**. *Je me demande si Sarah viendra demain ; Pierre me dit : « Sarah viendra demain . »*

4.1.1. La phrase simple (GP1)

Le groupe de mot(s) organisé et hiérarchisé qui réunit autour d'un support-noyau ses apports par le biais d'une relation prédicative sera appelé **groupe prédicatif**. Le groupe constitué du noyau de phrase et de son apport-prédicat, constitutif de la phrase sera appelé **groupe prédicatif premier** (GP1).

Ainsi, l'analyse schématique du premier niveau de la phrase *Le professeur enseigne la grammaire* se fait comme suit :



La phrase simple peut voir ses composantes (noyau de phrase, prédicat et relation prédicative) développées ou non. Dans le premier cas, on dira que la prédication est **expliquée**, dans la mesure où elle déploie à la vue ses constituants ; dans le second, on parlera de prédication **impliquée** : les éléments en présence ne se laissent pas analyser en noyau et prédicat explicites ; la relation entre les deux apparaît comme intérieure au segment. Dans le cas de l'interjection *Aïe*, par exemple, on pourrait imaginer trouver implicitement une séquence comme « J'ai mal », qui n'est pourtant pas produite. Dès lors on comprendra que cette relation prédicative est impliquée par le seul terme *Aïe*. Les segments (*Jamais !*), sous-phrases (*Qu'il vienne !*), groupes prédicatifs seconds (*Haut les mains*) et autres discours re-produits (« **Je viens demain** », *dit-il*) employés en fonction de phrase fonctionnent de la même manière.¹⁷

¹⁷ Dans le cas de la sous-phrase, du GP2 et autres discours directs, le cas échéant re-produit (voir 3.1.1. « Qui parle ? »), à prédication impliquée, ces séquences apparaissent comme des structures interjetées. On analysera dès lors d'abord la séquence comme une prédication impliquée ; dans

Si la prédication est expliquée, elle peut encore être **complète** (tous les éléments sont présents) ou **incomplète** (l'un ou l'autre des éléments est absent : un noyau support sans prédicat (*Pierre !*) ; ou un prédicat sans noyau support (*Viens !* ou *À la mer*, en réponse à la question « Où vas-tu en vacances ? »)).

Dans la phrase simple, les structures intégratives sont de deux types.

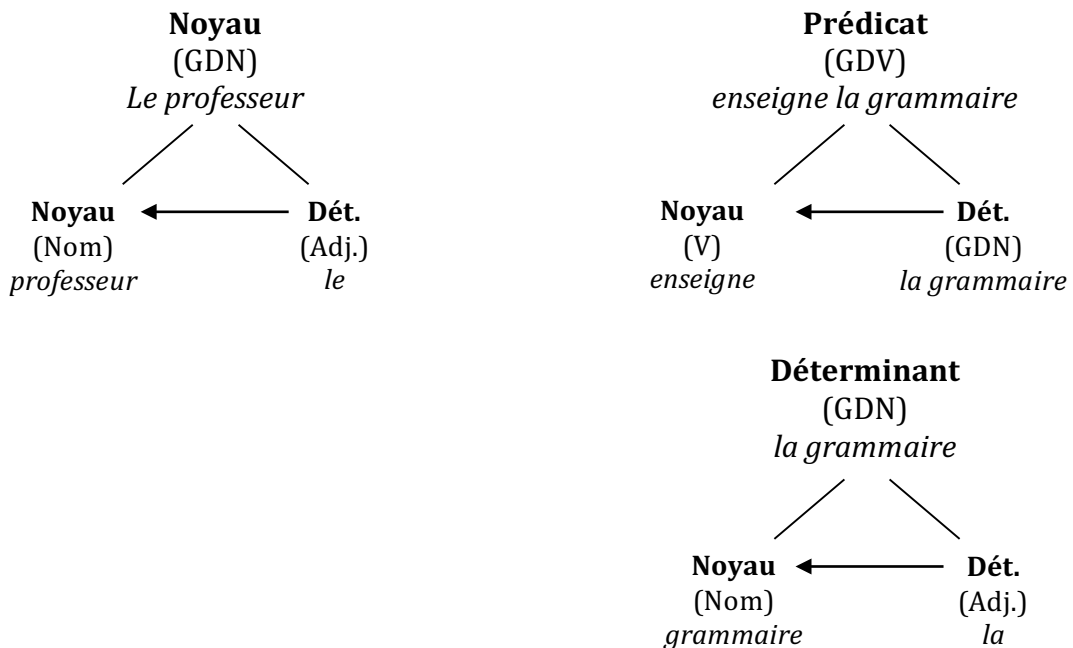
4.1.2. Le groupe déterminatif (GD)

Le groupe de mot(s) organisé et hiérarchisé qui réunit autour d'un support-noyau ses apports par le biais de relations de type déterminatif sera appelé **groupe déterminatif**¹⁸.

Le groupe déterminatif est spécifié en fonction de la classe de son noyau : on parle de groupe déterminatif nominal, pronominal, verbal, adjectival, adverbial et connectif. Il est composé d'un noyau et de ses déterminants, ainsi que des déterminants de la relation [Dét. – Noyau].

Le groupe déterminatif est une structure intégrative porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase).

Comme vu précédemment, *Le professeur enseigne la grammaire* compte deux groupes déterminatifs à son deuxième niveau d'analyse et un à son troisième niveau. On peut les schématiser de la manière suivante :



un second temps, on analysera l'intérieur de la séquence en fonction de ses composantes effectives.

¹⁸ Le recours au terme de **groupe déterminatif**, plutôt qu'à celui de **syntagme**, permet l'opposition au terme **groupe prédicatif**.

4.1.3. Le groupe prédicatif second (GP2)

Le groupe prédicatif second est une structure intégrative porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase). Il est composé d'un noyau (un groupe déterminatif ou prédicatif) et d'un prédicat second (apport non déterminatif à tout type de support, terme ou relation prédicative de la phrase, sans verbe conjugué à un mode personnel). Cette structure en tandem recouvre des constructions diverses et diversement analysées.

Soit les quatre phrases suivantes :

- | | | |
|---|---|---|
| a) Le chat parti , les souris dansent. | } | prototype de la « proposition
participe » |
| b) Il marche les yeux baissés . | | |
| c) On dit Pierre pressé . | | |
| d) J'entends les enfants chanter . | } | prototype de la « proposition
infinitive » |

Prototype de la proposition participe à fonction de complément circonstanciel, le segment *le chat parti* ressemble-t-il plus à un groupe déterminatif nominal (GDN) ou à une sous-phrase ?

- Dans le cas où il ressemblerait à un GDN, il faudrait avoir affaire à un nom accompagné de ses déterminants (réducteurs d'extension ou indicateurs de quantité). Or, *parti* ne réduit pas l'extension de *chat* ; il n'est pas déterminant. Il est prédicat, puisqu'il ne fonctionne pas par détermination. De plus, son noyau est un groupe déterminatif, lui-même décomposable en Noyau + Déterminant.

Le groupe prédicatif n'est donc pas un groupe déterminatif nominal.

- Dans le cas où ce serait une sous-phrase, il faudrait un verbe conjugué à un mode personnel. Or, il n'y en a pas.

Le groupe prédicatif n'est donc pas une sous-phrase.

Si on fait un parallèle avec les phrases a), b) et c), on observe qu'on ne peut pas accepter les énoncés **Le chat**, les souris dansent / Il marche **les yeux** / On dit **Pierre**. On a besoin de l'élément qui suit¹⁹. Il est nécessaire de disposer d'un outil grammatical unifiant pour décrire l'ensemble de ces structures. Cette nouvelle structure sera appelée « groupe prédicatif second » (GP2). Le GP2 peut occuper les différentes fonctions de la phrase :

¹⁹ Pour la phrase d), en revanche, on peut dire *J'entends les enfants* : il s'agit dans ce cas d'une simple construction avec groupe déterminatif nominal déterminant du verbe. La construction avec l'infinitif *chanter* est cependant différente dans la mesure où ce ne sont pas les enfants que l'on entend, mais bien leur chant. En fait, le verbe *entendre* peut sélectionner les deux types de constructions.

Noyau du GP1	<i>Pierre marquant un but m'étonnerait. Le lundi au soleil est une chose qu'on n'aura jamais. Toi seul peux le faire. Elles deux/Toutes deux y arriveront.</i>
Dét. du noyau du GDN	<i>J'ai vu un garçon torse nu.</i>
Dét. du verbe (en emploi copule)	<i>Il boit le verre de trop. On dit Pierre pressé. J'entends les enfants chanter. Pierre est torse nu.</i>
Dét. de relation	<i>On le fera chacun notre tour / tour à tour / un à un / l'un après l'autre. Il marche la tête haute. Il dort la fenêtre ouverte. Le chat parti, les souris dansent. Une de perdue, dix de retrouvées. Tous ensemble, nous y arriverons.</i>
Dét. de l'énonciation	<i>Toute flagornerie mise à part, vous êtes formidable.</i>
P2 d'un terme de la phrase	<i>Ils sont partis à la piscine, lui torse nu, elle en bikini. (P2 du noyau de phrase ils)</i>
P2 dans un groupe prédicatif	<i>Ils sont partis à la piscine, lui torse nu, elle en bikini.</i>
Fonction phrastique ...	<i>Une de perdue, dix de retrouvées. Haut les mains ! Insensés que nous sommes ! Ainsi dit le Renard et flatteurs d'applaudir.</i>

À tout bien considérer, la phrase, comme la sous-phrase, est également une structure intégrative, un groupe de mots dont le noyau voit ses apports rapportés par le biais d'une relation prédicative. La phrase et la sous-phrase sont organisées autour de la relation de prédication première [Noyau – Préd.1]. On parle de groupe prédicatif premier (GP1 pour la phrase ; GP1' pour la sous-phrase).

Tout groupe de mot(s) organisé et hiérarchisé qui réunit autour d'un support-noyau ses apports par le biais de relations de type prédicatif sera dès lors appelé **groupe prédicatif** (GP1 pour la phrase ; GP1' pour la sous-phrase ; GP2 pour le groupe prédicatif dont le noyau a comme apport un prédicat second (P2)). Le GP2 apparaît dès lors dans ce système comme une structure intégrative intermédiaire entre le groupe déterminatif (GDX où l'on a une relation de détermination) et la sous-phrase (GP1', où l'on a une relation de prédication première, mais hiérarchiquement secondaire car intégrée par enchâssement).

Dans le chemin qui conduit le GP2 vers le GDN, voire le GDAdj., par exemple, une étape intermédiaire peut encore être observée : le GP2 à **noyau non saturé**, dont la position fonctionnelle de noyau n'est pas explicitement prise en charge par un élément. On en rencontre en fait assez souvent, notamment avec des infinitifs, considérés comme la forme nominale du verbe. Quelques exemples suffisent pour montrer l'importance cette étape en considération.

Dans la phrase **Enfant**, *mes parents n'aimaient pas ma musique*, *Enfant* ne peut être un P2 car il n'y a aucun support possible dans la phrase pour ce terme (les adjectifs *mes* et *ma*, qui renvoient à la même 1^{re} personne, ne peuvent jouer ce rôle). Dès lors, il faut analyser *Enfant* comme le P2 d'un noyau non saturé de GP2 (du type *Moi enfant, mes parents...*).

La même analyse en GP2 à noyau non saturé vaut pour des constructions avec infinitif comme *Pierre a fait ça pour partir tranquille*. *Pour partir tranquille* s'analyse en un groupe déterminatif connectif dont le noyau est un connecteur subordonnant (*pour*) et le déterminant un groupe prédicatif second (*partir tranquille*, avec un noyau non saturé et un prédicat second pris en charge par un infinitif). Le noyau n'est pas saturé parce qu'il est contextuellement aisément restituable : il a le même référent que le noyau de la phrase, raison pour laquelle on emploie un infinitif (mode non personnel) ; si les référents des noyaux avaient été différents, on aurait utilisé un autre mode, personnel cette fois, pour marquer la différence : **Pierre a fait ça pour que je puisse partir tranquille**.

De la même manière, la structure du gérondif dans **En partant maintenant**, *nous arriverons à l'heure* s'analyse en un groupe déterminatif connectif dont le noyau est un connecteur subordonnant (*en*) et le déterminant un groupe prédicatif second (*partant maintenant*, avec un noyau non saturé et prédicat second pris en charge par un participe 1). Le noyau n'est pas saturé parce qu'il est contextuellement aisément restituable : il a le même référent que le noyau de la phrase, condition normative sine qua non d'ailleurs de l'utilisation d'un gérondif.

On peut envisager de la sorte un passage de la structure intégrative (sous-) phrastique (GP1 ou GP1') à une structure intégrative de type GDN. Le tableau suivant montre un exemple de ce passage de l'un à l'autre, via le GP2 :

VERBE ↑ ↓ NOM	PHRASE GP1	
	Indicatif	<i>La venue de Pierre est imminente.</i>
	STRUCTURES INTÉGRATIVES	
	Indicatif	- discours re-produit GP1, qui possède des ancrages en temps et en personne du verbe déterminés à partir de l'énonciateur de départ. <i>On me dit : « La venue de Pierre est imminente ».</i> - sous-phrased GP1' de discours indirect, qui possède les ancrages en temps et en personne du verbe, par rapport à moi, qui rapporte le propos. <i>On me dit que ta venue est imminente.²⁰</i>
	Subjonctif	- sous-phrased GP1' sans ancrage en temps, mais bien en personne. <i>On me dit que ta venue soit imminente.²¹</i>
	Infinitif Participe	- GP2 avec infinitif, sans ancrage en temps ni en personne. <i>On me dit ta venue être imminente/ On me la dit être imminente.</i>
	∅	- GP2 sans verbe, sans ancrage en temps ni en personne. <i>On me dit ta venue imminente/ On me la dit imminente.</i>
∅	- GD nominal. <i>On me dit l'imminence de ta venue.</i>	

²⁰ Où *Pierre* est devenu mon interlocuteur.

²¹ Cas rare du verbe *dire* avec signification de verbe de volonté. Il s'agit ici d'un ordre.

4.2. Du groupe à la classe de mots

Ce n'est pas le tout de l'analyse d'isoler des couples apport-support et d'identifier la nature de leur relation. Il faut aussi décrire comment chaque groupe s'insère dans le réseau de la phrase, quelle fonction il occupe à son tour et à quel endroit. Ces groupes, de la même manière que les mots, vont être rattachés à la classe du mot support qu'ils contiennent – ou celle du groupe support. Dans l'exemple *les élèves*, *les* se rapporte à *élèves*. *Les* est donc apport et *élèves* support.

<i>élèves</i>	<-----	<i>les</i>
support	<-----	apport
nom	<-----	adjectif

Le groupe formé par ces deux mots sera donc un groupe nominal qui pourra, à son tour entrer en combinaison avec d'autres mots ou groupes pour constituer des groupes de rang supérieur.

<i>les élèves</i>	<-----	<i>rêvassent</i>
support	<-----	apport
groupe nominal	<-----	verbe (ou gr. verbal)

Ces groupes se rapportent l'un à l'autre jusqu'à former un autre groupe, une phrase, laquelle, composée elle-même d'un support et d'un apport²² pourra être intégrée dans un réseau de phrases pour faire texte ou discours.

²² La phrase a ceci de particulier qu'elle se compose, à son échelon ultime, d'une prédication. Le groupe support de la phrase reçoit les informations du groupe apport par prédication. On dit qu'elle est le lieu de la prédication première, d'une prédication de premier rang.

5. Les classes de mots

Le texte est donc vu comme un réseau de phrases ; la phrase comme un réseau de relations apport-support, de groupes à groupes. Les groupes ont un noyau qui ressortit à une classe dans la boîte des outils disponibles de la langue. C'est cet écheveau qu'il faut démêler et décrire, afin de permettre d'encoder le sens que l'on cherche à transmettre et de décoder celui qui a été transmis. Lorsqu'il s'agit d'expliquer la spécificité des différentes classes de mots, ainsi que les différentes fonctions de ces mots dès qu'ils sont intégrés dans une phrase ou dans un texte, ce qui est en jeu, c'est la mise en évidence des relations entre les mots dans une phrase.

La classe de mots est le résultat de la répartition de mots de la langue qui partagent des caractéristiques communes. On a pris l'habitude de classer les mots de la langue en différentes « natures » dont le nombre et les critères organisateurs ont varié au fil du temps et des modèles théoriques. En lieu et place des « natures » traditionnelles, et des critères hétérogènes et non systématiques (alternance des critères morphologique, sémantique, syntaxique, ...) qui les décrivent sans les définir, un classement plus transparent et plus systématique selon **quatre critères** semble préférable.

En effet, le critère notionnel souvent utilisé (« le nom exprimerait une substance, l'adjectif une qualité et le verbe une action ») s'avère non valide. Par exemple, le même concept de *lumière* peut être rendu par des mots appartenant à des classes de mots différentes *lumière, elle, lumineux, allumer, lumineusement, à la lumière de, Lumière !...* Bien entendu, ce genre de suite n'est pas possible pour tous les concepts ; la langue répond à des règles et peut être décrite comme un système mais son lexique, en raison de son évolution notamment, ne fournit pas pour chaque concept le vocabulaire nécessaire pour toutes les classes : nom, pronom, adjectif²³, verbe, adverbe, connecteur et interjection. Pour différencier les classes, plusieurs critères seront utiles.

²³ Se retrouvent sous la classe des **adjectifs** (= classe des mots « posés à côté du » nom) tous les anciens *adjectifs (qualificatifs...)* et tous les anciens *déterminants (articles définis, indéfinis et partitifs, ainsi que les déterminants numéraux, indéfinis, possessifs, démonstratifs...)*. La classe des adjectifs est unifiée par le mode d'accès indirect à l'extension. Le terme « déterminant » sera ici utilisé pour désigner une fonction, celle des éléments fonctionnant par détermination. Par ailleurs, *prépositions* et *conjonctions* disparaissent sous l'étiquette plus accueillante de **connecteurs**.

5.1. Le mode d'accès à l'extension

Extension : ensemble des êtres, objets, faits ou situations du monde auxquels un mot peut être appliqué.

Pour organiser les mots en classes, le premier critère retenu est celui du mode d'accès à l'extension de ces mots. Le mode d'accès à l'extension peut être **direct** ou **indirect**.

Par mode d'accès indirect ou direct, il faut entendre la nécessité ou non d'avoir un support pour accéder à l'extension d'un mot. Il peut y avoir non-nécessité de support (mode d'accès **direct**), nécessité de support simple (mode d'accès **indirect**) ou nécessité de support double (une relation entre deux éléments ; mode d'accès **doublement indirect**). Ainsi, un mot dont le mode d'accès à l'extension est direct aura tendance à être utilisé comme support (il n'a pas lui-même besoin de support) ; qu'un mot dont le mode d'accès à l'extension est (doublement) indirect aura tendance à être utilisé comme apport (il a lui-même besoin d'un support, simple ou double).

- Le **nom** et le **pronom** ont un mode d'accès à l'extension **direct** parce qu'ils sont appliqués à eux-mêmes. *Table, elle* ou *beauté* se disent d'elles-mêmes, respectivement de *table, d'elle* ou de *beauté*.
- **L'adjectif** et le **verbe** ont un mode d'accès à l'extension **indirect** parce qu'ils doivent être rapportés à un support. *Sympathique* ou *manger* se disent respectivement de quelque chose qui est sympathique ou de quelqu'un qui mange.
- **L'adverbe** et le **connecteur** ont un mode d'accès à l'extension **doublement indirect** parce qu'ils doivent être appliqués à un support double, une relation entre deux termes. *Rapidement* ou *mais* se disent respectivement de quelque chose qui se fait rapidement (le départ (1) de Pierre (2) dans *Rapidement, Pierre est parti*) ou de deux éléments liés par opposition (*pas ça, mais ça*). L'interjection intègre, pour sa part, une relation de type phrastique ; quand je dis *Aïe !*, je parle de *moi* et j'en affirme que *je souffre*. On peut donc dire que l'adverbe portera sur une relation, le connecteur dira la relation et l'interjection intégrera la relation.

Un autre critère sera nécessaire pour affiner ce classement et, notamment, distinguer le nom du pronom.

5.2. Le mode de définition

Au-delà du mode d'accès à l'extension, le type de définition permet de séparer davantage les classes de mots (le nom du pronom ; l'adverbe des connecteurs) : la définition des mots d'une classe peut être **notionnelle** (par énumération des éléments de sens constitutifs) et/ou **catégorielle** (reposant sur

la liste des catégories grammaticales (le genre, le nombre, la personne grammaticale, la relation ou même la fonction) qui est à la base de l'identité du mot).

- Le nom, certains adjectifs (caractérisants), le verbe, l'adverbe et l'interjection ont une définition **notionnelle**. Le mot *table* peut être défini par des éléments de sens : 'élément plan de disposition'.
- Le pronom, certains adjectifs (quantifiants) et les connecteurs ont une définition **catégorielle**. Le pronom *il* peut être défini par ses catégories grammaticales : 'pronom de la 3^e personne, masculin singulier de fonction sujet'.

5.2.1. La pronominalisation

En produisant un énoncé qui se veut à la fois cohérent et léger dans le style, voire économique, tout locuteur doit utiliser des procédés de reprise de l'information.²⁴ Les outils grammaticaux à disposition sont variés (la substitution par un synonyme par exemple), mais parmi ceux-ci, la pronominalisation tient la vedette, surtout dans le langage oral. Considérant qu'un pronom est la forme condensée d'un nom ou d'un groupe déterminatif nominal, beaucoup de séquences ont été incluses abusivement dans la classe des pronoms :

*J'ai deux robes : **une verte et une bleue. La première est plus longue que la seconde. Mais je préfère quand même les tiennes.***

Dans ces phrases, les éléments en gras ne sont en fait pas à proprement parler des pronoms, mais bien des groupes issus du mécanisme de pronominalisation. Ils résultent la plupart du temps de la suppression du noyau du groupe déterminatif de base avec le maintien ou la transformation de l'un ou l'autre accompagnateur. On obtient des pronoms accidentels ou des locutions pronominales (accidentelles). Dans ces structures résultant de l'effacement du support-noyau initial, il existe un débat sur la question de savoir²⁵ :

²⁴ En matière d'économie, à côté de la pronominalisation qui permet à l'aide d'un terme la reprise d'un segment antérieur (**anaphore** : *Pierre, je l'ai vu*) ou l'annonce d'un segment postérieur (**cataphore** : *Je l'ai vu, Pierre*), on recense également le procédé de l'*ellipse*, qui permet de faire l'économie de la répétition d'une information déjà fournie, pour autant que cette information soit identifiable et récupérable dans le contexte immédiat grâce à la récurrence de structures syntaxiques successives (*Sarah travaille plus que Pierre* : le verbe *travaille* omis dans la comparative est identifiable et récupérable dans le contexte, dans la phrase matrice, grâce au parallélisme supposé des structures comparées). Il faut être prudent dans l'utilisation que l'on fait de l'analyse par l'ellipse : on oblige l'interlocuteur à interpréter à partir d'un non-dit, ce qui peut entraîner des reconstructions hypothétiques qui risquent de biaiser l'analyse.

²⁵ Peu importe en fait le choix définitif. En effet, le déterminant quantifiant partage avec le pronom la propriété d'avoir une extension basée sur une définition de type catégoriel. Le mécanisme de pronominalisation fonctionnant souvent par effacement, il semble que le maintien des catégories de genre et de nombre, portées par le quantifiant, suffise à être pertinent, et ce quantifiant est présent dans les trois hypothèses.

- si c'est le support-noyau *une/le/la/les* qui est déterminé par *vert/bleu/premier/second/mienne*,
- si c'est le support-noyau *vert/bleu/premier/second* qui est déterminé par *un/une/le/la*,
- si le tout est un pronom non analysable, résultant d'une structure de groupe déterminatif nominal avec effacement du support-noyau nominal (et parfois modification d'un apport-déterminant : *mon chien* deviendra *le mien*). Le reste des relations internes serait considéré comme inchangé. Aucun des apports-déterminants ne serait élevé au rang de support-noyau. On aurait donc une absence de noyau .

Les deux critères vus jusqu'ici (le mode d'accès à l'extension et le type de définition) ne permettent pas encore de différencier nettement le verbe de l'adjectif. Il faut donc faire appel à un troisième critère.

5.3. Le mode de fonctionnement : le mécanisme d'apport d'information

En principe, conformément à son mode d'accès à l'extension, chaque classe de mots est associée à un mécanisme d'apport d'information. Soit les mots ou le groupe dont ils sont noyaux reçoivent de l'information et sont des **supports d'information**, soit ils fournissent de l'information et sont des **apports d'information**. À ces deux mécanismes fonctionnels principaux s'ajoutent celui de la connexion (voir 3.2.1. « La syntaxe »).

- Les groupes dont le nom et le pronom sont noyaux peuvent jouer le rôle de supports d'information. Ce sont (en principe) des mots dont on parle.
- Les groupes dont l'adjectif, le verbe ou l'adverbe sont noyaux sont des apports d'information. Ils amènent un complément ou un supplément d'information.
- Le connecteur procède par liaison.

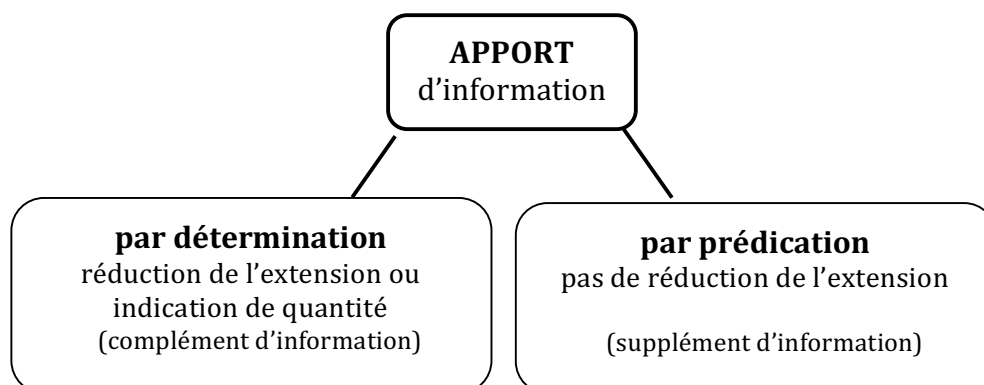
Il y a deux manières d'apporter de l'information, soit en portant atteinte à l'extension du support, soit en ne l'affectant pas. Dans le premier cas, on parlera de **détermination**, dans le second, de **prédication**. Le préciser permettra

On remarquera que s'il n'y a pas de déterminant caractérisant, le déterminant quantifiant *le/la/les* sera remplacé par le pronom personnel *le/la/les* correspondant (*Je mange la pomme / Je la mange*). Celui-ci sera attiré devant le verbe, parce que, atone, il a besoin d'un support tonique qui le suive.

Enfin, l'autre classe de mots pourvus d'une extension basée sur une définition de type catégoriel, le connecteur subordonnant, semble aussi fonctionner dans le cadre de la pronominalisation. Des phrases comme *Je vote pour*, *Je te retrouve devant...* reprennent clairement des phrases du type *Je vote pour cette proposition*, *Je te retrouve devant la porte*. Fonctionnent de même les tournures, considérées comme fautives, *Je viens avec*, souvent rencontrées, en lieu et place de, par exemple, *Je viens avec vous*.

d'effectivement différencier l'adjectif (de fonctionnement en principe déterminatif) du verbe (de fonctionnement en principe prédicatif).

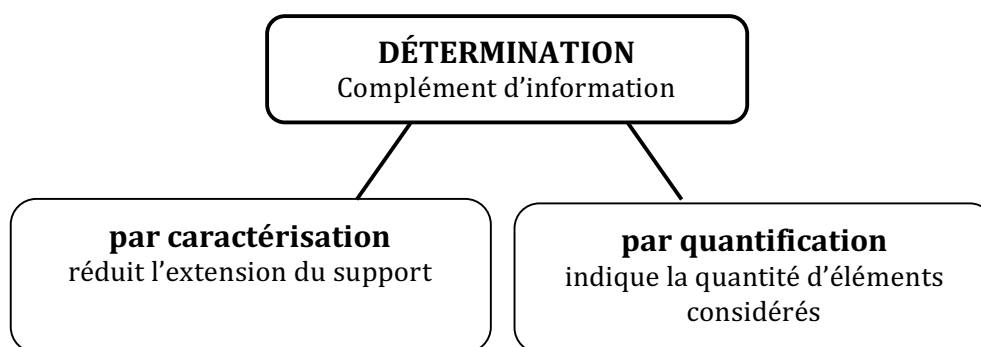
Récapitulatif schématique :



5.3.1. La détermination

En général, les adjectifs fonctionnent tous en fixant les limites de l'ensemble à considérer, en réduisant l'extension du mot (**caractérisation**) ou en donnant une indication sur la quantité d'éléments considérés (**quantification**). On dit qu'ils déterminent.

La détermination est le mécanisme fonctionnel par lequel un apport agit sur son support, soit en réduisant son extension (donc en créant un sous-ensemble dans l'ensemble de départ : *homme sympathique*), soit, sans créer de sous-ensemble, en indiquant la quantité des objets auxquels le terme est effectivement appliqué (*trois hommes sympathiques*).



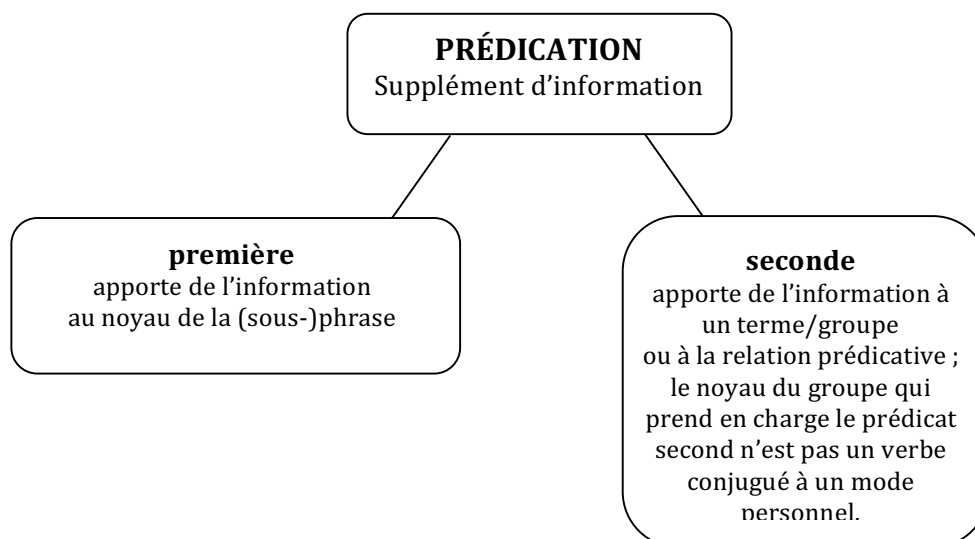
La fonction de déterminant est la fonction endossée par un apport d'information qui agit par détermination. Le déterminant se comporte comme un complément d'information. Il peut être un apport à différents types de supports : déterminant du nom (*un homme de bien*), du pronom (*celui qui part*), du verbe (*manger une pomme*), de l'adjectif (*plein de vie*), de l'adverbe (*loin d'ici*), du connecteur subordonnant (*avant ce soir*), d'une relation (*Hier, il est parti*).

5.3.2. La prédication

Les verbes, quant à eux, fonctionnent tous en ne réduisant pas l'extension de leur support, l'ensemble d'objets à considérer. On dit qu'ils prédisent le support de phrase. La prédication est le mécanisme fonctionnel par lequel un apport de sens est mis en relation avec son support sans en altérer l'extension.

Le prédicat est une fonction endossée par un apport de sens qui se rapporte à un support par prédication. Le prédicat se comporte comme un supplément d'information, puisqu'il ne crée pas de sous-ensemble. Pour rappel, on distingue le prédicat premier (apport au noyau de la phrase ou de la sous-phrase, ce qui constitue la (sous-)phrase : *Les souris **dansent***), et le prédicat second (apport non déterminatif à tout type de support, terme ou relation prédictive de la phrase, dont le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un mode personnel : *La jeune fille, **exténuée**, s'est endormie ; Philippe, **roi des Belges** ; Le chat **parti**, les souris dansent ; **Heureusement**, vous êtes arrivés...*).

Récapitulatif schématique :



5.4. Le mode de flexion

Le dernier critère, le plus visible, qui permet donc une reconnaissance sans apporter pour autant d'éclaircissement sur le sens de la classe, concerne les types de flexions (de variations de forme) que connaissent les différentes classes de mots²⁶. Ces variations sont tributaires des **catégories grammaticales**.

5.4.1. Les catégories grammaticales

²⁶ Ce mode de flexion est dit **inhérent** s'il ne résulte pas d'un accord mais de la définition ou du choix du scripteur ; il est dit **adhérent** s'il est la répercussion graphique d'un accord.

Les catégories grammaticales sont des paramètres et des traits sémantiques et référentiels selon lesquels peuvent varier les mots appartenant à l'une ou l'autre classe. On retient généralement les catégories suivantes :

- le genre (masculin, féminin, neutre)
- le nombre (singulier, pluriel)
- la personne (1^{re}, 2^e, 3^e)
- le mode (indicatif, subjonctif, participe, infinitif)
- le temps (présent, passé, futur)
- l'aspect (extérieur/intérieur, projeté/en cours/dépassé/double dépassé)
- la fonction (noyau-support de phrase, déterminant de verbe, type de relation (pour les connecteurs), ...)

Indexés aux différentes classes, ces paramètres peuvent entraîner des variations de forme. Leur répartition par classe donne le tableau suivant (les parenthèses signalent une variation occasionnelle) :

	Genre	Nombre	Personne	Mode	Temps	Aspect	Fonction
Nom	X ²⁷	X					
Pronom	(X)	(X)	(X)				(X)
Adjectif	X	X	(X) ²⁸				
Verbe	(X)	X	X	X	X	X	
Adverbe							
Connecteur							

5.5. Parallélisme entre fonctions et classes de mots

On remarquera un parallélisme de structure et de fonctionnement entre le système des classes de mots (leurs propriétés en langue) et celui des fonctions dans la phrase (leurs propriétés en discours).

Les êtres, objets, faits et situations du monde pensable peuvent être exprimés à l'aide de mots, assignés à des classes, qui signifient que leur extension est perçue de manière directe (à l'aide de noms ou de pronoms), indirecte (à l'aide

²⁷ Le nom possède un genre et varie en nombre. La catégorie du genre est pertinente pour le nom, mais ce dernier ne varie pas (n'est pas fléchi) en genre. Les paires du type *un infirmier/une infirmière* sont à considérer comme des paires de noms et non comme la variation au féminin d'un nom masculin.

²⁸ Les adjectifs personnels (*mon, ta, ses, mien...*) sont les seuls adjectifs à être fléchis en personne.

d'adjectifs ou de verbes) ou doublement indirecte (à l'aide d'adverbes ou de connecteurs, voire d'interjections).

Ainsi, la notion de « lumière » peut-elle être rendue

- à l'aide du nom *lumière*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière directe (l'extension recouvrira des objets *lumière*) ;
- à l'aide de l'adjectif *lumineux* ou du verbe *allumer*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière indirecte (l'extension recouvrira des êtres ou objets dont on dit qu'ils sont *lumineux* ou qu'ils *allument*) ;
- à l'aide de l'adverbe *lumineusement* ou du connecteur *à la lumière de*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière doublement indirecte (l'extension recouvrira, dans le cas de l'adverbe, des faits ou des situations, c'est-à-dire des relations entre êtres ou objets²⁹, relations que l'on caractérise ou prédique de *lumineuses* ; et, dans le cas du connecteur, des faits ou situations à l'intérieur desquels des relations de mise en lumière (*à la lumière de*) entre deux ou plusieurs éléments sont identifiables).

Lors de leur passage en discours, ces mots semblent, au moins à l'intérieur du groupe déterminatif nominal, s'insérer conformément à leur propriété de langue. Ils mettent théoriquement en œuvre un type de mécanisme correspondant à leur mode d'accès à l'extension en langue :

- **support pour accès direct à l'extension ;**
une fille
- **apport à un terme pour accès indirect à l'extension ;**
une petite fille / une petite fille
- **apport à une relation pour accès doublement indirect à l'extension.**
une très petite fille.

Il y aurait donc un parallélisme de structure entre la langue (les classes de mots et leur mode d'accès à l'extension) et le discours (les fonctions et leur type de mécanisme).

Si, lors du passage en discours, les mots ont, en principe, et au moins à l'intérieur du groupe déterminatif nominal, un emploi conforme au mode d'accès à l'extension de départ du mot en langue, il existe plusieurs types de distorsions :

²⁹ La mise en relation d'êtres ou d'objets correspond à un processus générateur de faits ou de situations.

5.5.1. Les cas de transposition à l'intérieur d'un groupe déterminatif (nominal)

- un nom (d'accès direct à l'extension) peut par exemple être transposé en fonction de déterminant caractérisant d'un noyau nominal (apport à un terme : *une cité **dortoir** ; une robe **saumon***) ;
- un adverbe (d'accès doublement indirect à l'extension) peut par exemple être transposé en fonction
 - de déterminant caractérisant d'un noyau nominal (apport à un terme : *Les dames du temps **jadis** ; une fille **bien***) ;
 - de noyau de groupe déterminatif nominal (support : ***Demain** est un autre jour*).

Ces phénomènes seront désignés sous le nom de **transposition**. Les cas d'adverbes transposés rendent impossible l'affirmation selon laquelle serait adverbe ce qui ne pourrait avoir qu'une fonction de déterminant de relation. *Jadis* est adverbe de langue avec une possibilité d'emploi « adjectival » (déterminant de terme) en discours ; *demain* est adverbe de langue avec une possibilité d'emploi « nominal » (noyau de GDN) en discours. Ils justifient enfin la nécessité de considérer de manière distincte les deux niveaux que sont la langue et le discours, et rendent bien compte de la différence, par exemple, entre la classe adverbiale, composée **exclusivement** d'adverbes, et la fonction de déterminant de relation, rendue **notamment** par des mots de la classe adverbiale (mais également par des groupes déterminatifs nominaux : ***La nuit**, tous les chats sont gris* ; des groupes déterminatifs connectifs : *J'ai découvert ma vocation **à l'université*** ; des sous-phrases : ***Puisque tu insistes**, je veux bien aller au cinéma...*).

5.5.2. Différence de traitement entre niveaux : entre groupes et à l'intérieur du groupe déterminatif

Au niveau des groupes déterminatifs entre eux, un groupe déterminatif nominal (dont le noyau nominal est d'accès direct à l'extension), ne se trouve dans une fonction de support que lorsqu'il est noyau du GP1 (dans ***Pierre** mange*). Cependant, il sera apport à un terme quand il est déterminant du verbe (***Pierre** mange **une pomme***) ou apport à une relation quand il est déterminant de relation (***La nuit**, tous les chats sont gris*).

Le parallélisme décrit ci-dessus entre classes de mots et fonctions dans la phrase ne se vérifie donc pas de la même manière partout, ce qui impose que l'on distingue clairement différents niveaux d'analyse : les relations entre les mots à l'intérieur du GD et les relations des GD entre eux.

5.5.3. Différence de traitement selon le type de groupe déterminatif

Les noyaux de GD autres que nominaux (adjectival, verbal, adverbial, connectif, ...) sont également tous supports à l'intérieur de leur groupe déterminatif respectif. Cependant, les groupes déterminatifs eux-mêmes, dans le cadre de relations entre groupes déterminatifs, pourront jouer le rôle d'apport : conformément à l'appartenance des noyaux de ces groupes déterminatifs à leur classe respective (qui ne donne accès à leur extension que de manière (doublement) indirecte), ils sont employés dans des structures intégratives dont la fonction est d'être apport à un terme ou à une relation. Dans l'exemple *Pleine d'espoir, Sarah a entrepris des études supérieures*, l'adjectif *pleine*, dont l'accès à l'extension est indirect, est le support noyau du groupe déterminatif adjectival *pleine d'espoir* ; ce groupe déterminatif, quant à lui, est prédicat second (apport) d'un terme de la phrase, le noyau du GP1 *Sarah*.

5.6. Focus sur l'adjectif

Cette classe est unifiée par l'accès indirect à l'extension. Se retrouvent donc sous la classe des adjectifs (= classe des mots « posés à côté du » nom) tous les anciens déterminants³⁰ et tous les anciens adjectifs (qualificatifs, ...).

5.6.1. Les types d'adjectifs

La classe des adjectifs regroupe 5 sous-classes. À côté des adjectifs communs, par défaut, on dénombre 4 sous-classes de sens et d'emploi particuliers :

- **les adjectifs communs** : les adjectifs qui annoncent une quantité indéfinie, non précise, limitée à une zone de l'éventail entre zéro et la totalité (aucun, nul, quelques, plusieurs, certains, divers, quel, lequel, ...), les tournures du type « l'un ou l'autre X », « une espèce de X », « je ne sais quel X », « n'importe quel X », « cette andouille de X », ... ; ainsi que tous les adjectifs simples ou composés (un X rouge, les X désordonnés, une X neuve, un enfant sourd-muet, ...) ³¹ que l'on considèrera comme des adjectifs de base, non plus spécifiquement qualifiables en tant que sous-classe, et donc communs.
- **les adjectifs articulaires** : tous les anciens « articles » (renommés adjectifs articulaires dans la mesure où, susceptibles de désigner chacun tant l'unité que la totalité des éléments de l'ensemble, ils articulent en

³⁰ Les anciens articles définis, indéfinis et partitifs, ainsi que les déterminants numériques, indéfinis, possessifs, démonstratifs... Ce terme « déterminant » est ici utilisé pour désigner les éléments fonctionnant par détermination.

³¹ Seront rangés dans cette dernière catégorie, tous les anciens *adjectifs qualificatifs*, qui, à l'intérieur d'un GDN, fonctionnent essentiellement comme caractérisants (à l'exception des *numéraux ordinaux* et *personnels toniques*, rangés ci-dessous).

discours les noms de la langue avec les référents du monde auxquels ils renvoient).

- **les adjectifs numéraux** : les numéraux cardinaux (les dix commandements, deux arbres, ...) ainsi que les numéraux ordinaux (un troisième enfant, le livre quatrième, ...), qui donnent une indication précise de quantité ou de rang.
- **les adjectifs personnels** : les anciens « possessifs atones » mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs ; ainsi que les anciens « possessifs toniques » : une mienne cousine, un tien voisin, ... (devenus rares). On parle d'adjectifs « personnels » (toniques ou non) car ils établissent un rapport à la personne (mon général, mon train, ma femme, une mienne cousine, ...), et sont donc les seuls adjectifs à être fléchis en personne. Cette terminologie est préférable à l'appellation « possessif » qui suppose un rapport de possession. Lorsque je dis « J'ai raté mon train », je n'en suis nullement le propriétaire. De même, ma copine ne m'appartient pas.
- **les adjectifs déictiques** : les anciens « démonstratifs » ce, cet, cette, ces (+/- ci/-là), ledit, ladite, lesdits, lesdites. On parle d'adjectifs « déictiques », parce qu'ils font référence au contexte. « Cet homme » est l'homme que je montre ou l'homme dont j'ai parlé.

5.6.2. Les adjectifs en fonctionnement de déterminant

Dans leur fonctionnement prototypique de déterminant³², les adjectifs peuvent être scindés en trois sous-groupes, selon leur sous-fonctionnement : la quantification, la caractérisation ou la synergie des deux sous-fonctionnements.

- **les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants**
- **les adjectifs en fonction de déterminants caractérisants**
- **les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants-caractérisants**³³

³² On trouve quand même des exemples d'adjectifs en fonctionnement prédicatif. Il s'agit essentiellement d'adjectifs en position de prédicat second (prédicat sur un terme de la phrase ; le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un mode personnel). Ex. : **Verte**, cette banane n'est pas mûre.

³³ On se reportera à la partie consacrée aux fonctions pour envisager les mots ou groupes de mots d'autres natures qu'adjectivale qui peuvent occuper des fonctions de déterminant quantifiant, déterminant caractérisant et déterminant quantifiant-caractérisant.

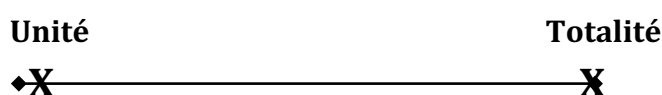
5.6.2.1. Les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants

Ils donnent une indication de la quantité d'êtres ou d'objets du monde auxquels le mot support est effectivement appliqué.

En fonctionnement déterminatif, les adjectifs suivants quantifient :

- **les adjectifs articulatoires** : ces adjectifs articulent en discours les noms de la langue avec les référents du monde auxquels ils renvoient ; ils sont susceptibles de pouvoir désigner chacun tant l'unité que la totalité des éléments de l'ensemble, soit les deux pôles de la tension unité-totalité, qui renvoie à la tension particulier-universel.

Ex. : Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère (= totalité par addition d'unités, universel) >< Un enfant entra dans la pièce (= unité, particulier) ; L'enfant alla s'asseoir près de la fenêtre (= unité, particulier) >< L'enfant est l'avenir de l'Homme (= totalité, universel).



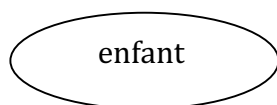
Cette sous-classe comprend :

- la série « le » : le, la, l', les³⁴
 - la série « un » : un, une, des
 - la série « de » : de, du, de la, de l'
 - Ø : J'ai Ø peur ; rendre Ø justice³⁵
- **L'opposition le >< un**
La différence entre le (et dérivés) et un (et dérivés) tient à la place qu'occupe l'élément déterminé au sein d'un ensemble plus grand.

³⁴ On prendra soin de ne pas confondre, d'une part, *adjectif articulatoire* et, d'autre part, ce que l'on a appelé *article contracté* (connecteur subordonnant à + *le(s)* = **au(x)** : *Pierre va au marché* ; connecteur subordonnant *de* + *le* = **du** : *Sarah vient du port*).

³⁵ Du latin au français se sont généralisés les adjectifs articulatoires. Cependant il reste des poches de résistance : dans des expressions figées (*rendre justice*), quand il n'apparaît pas nécessaire de quantifier, ou dans certaines fonctions, où une quantification apparaîtrait redondante (parce que déjà prise en charge par ailleurs) : *Albert II, Roi des belges* (l'ancienne 'apposition', ici 'prédicat second') ; *Pierre est médecin* (l'ancien 'attribut du sujet', ici 'déterminant du verbe en emploi copule') ; *Adieu, veaux, vaches, cochons, couvées...* (les énumérations).

L'enfant



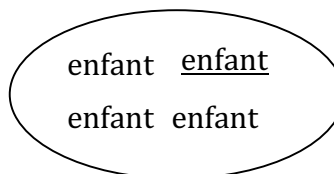
On sélectionne le seul élément d'un ensemble singleton.

Cet élément recouvre donc la totalité de l'ensemble.



Exhaustif³⁷

Un enfant



On extrait un élément d'un ensemble plus grand.

Cet élément recouvre donc une partie de l'ensemble³⁶.



Partitif

○ **L'opposition un >< du**

Parmi les adjectifs articulaires partitifs, on distingue encore les numératifs (ceux qui déterminent un nom que l'on peut compter : une chaise, des chaises, ...) des massifs (ceux qui déterminent un nom que l'on ne peut compter : de la mayonnaise, de l'eau, ...) ³⁸.

une goutte

><

de l'eau

(comptable ; on peut remplacer ce quantifiant

(non comptable)

par d'autres quantifiants deux, quelques, ... gouttes)

³⁶ La lecture d'un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère en tous les enfants (lecture exhaustive) résulte de la répétition jusqu'à épuisement de l'ensemble de l'opération qui consiste à prélever un élément d'un ensemble qui en contient plus d'un.

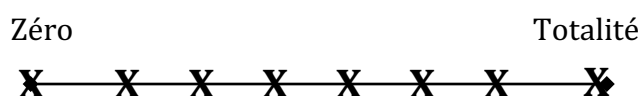
³⁷ On ne peut normalement pas combiner deux adjectifs qui quantifieraient un même support. La combinaison est néanmoins possible entre un adjectif articulair de type *les* et l'adjectif commun *quelques* ou un adjectif numéral cardinal (*quatre*). Dans *les quelques/quatre livres*, la quantification est d'abord partitive : on prend *quelques* ou *quatre livres* dans l'ensemble de départ qui en compte plus ; ensuite on déclare que l'on considère l'exhaustivité de ces *quelques/quatre livres* pour parler de la totalité d'entre eux.

³⁸ On peut également avoir une expression numérative d'un mot non comptable : *une eau, des eaux de marques différentes* ; et inversement, une expression massive d'un mot comptable : *il vend de la chaussette sur les marchés* (d'après Hervé Bazin).

○ **Récapitulatif**

Adjectifs articulaires		
Exhaustifs	Partitifs	
	Numératifs	Massifs
le, la, les, l'	un, une, des	du ³⁹ , de la, de l'

- **certains adjectifs communs**⁴⁰ : partitifs, à l'exception de tous les, ces adjectifs annoncent une quantité indéfinie, limitée à une zone de l'éventail entre zéro et la totalité.



Cette sous-classe comprend :

- des formes simples : aucun(e)(s), chaque, nul(le), maint(e)(s), moult, tout(e)(s), quelques, plusieurs, ...
- des formes composées « quantifieur (+ de) (+ le, la, les) : beaucoup de, assez de, plus de, trop de, pas de⁴¹, tous les, nombre de, quantité de, le plus clair de, le plus gros de, la plupart de, la majorité de, ...

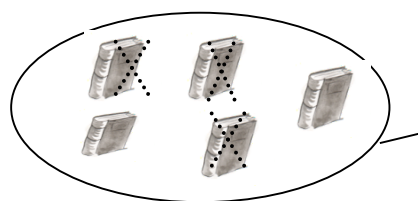
³⁹ L'adjectif articulaire partitif *du* ne doit pas être confondu avec l'article contracté homophone.

Ex. : *Je mange **du** pain* (adjectif articulaire partitif) >< *Je viens **du** port* (article contracté).

⁴⁰ Nous réservons la dénomination *commun* aux adjectifs qui quantifient et/ou caractérisent sans plus d'indication.

⁴¹ Dans ces cinq premiers exemples, le *de* est en fait un adjectif articulaire partitif qui quantifie son support et *beaucoup*, *assez*, *plus*, *trop*, *pas*, sont des adverbes qui quantifient partitivement la relation entre ce quantifiant *de* et son support. On observe le même phénomène avec *tous* et le pendant exhaustif *les* dans *tous les* : *tous* est dans ce cas un adverbe qui quantifie, pour en marquer l'exhaustivité, la relation entre le quantifiant *les* et son support dans *tous les hommes*.

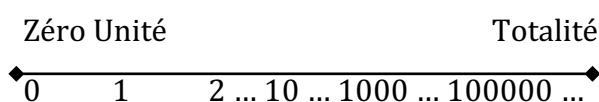
Quelques livres



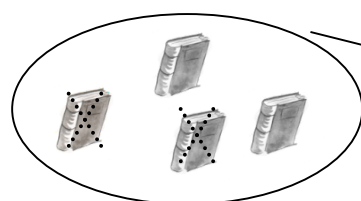
Ensemble des objets
« livres »

On en sélectionne
une quantité non
précisée

- **certains adjectifs numériques**: partitifs, les numéraux cardinaux, antéposés au nom (les dix commandements, deux arbres, ...), donnent une indication précise de la quantité d'objets sélectionnés.



Deux livres



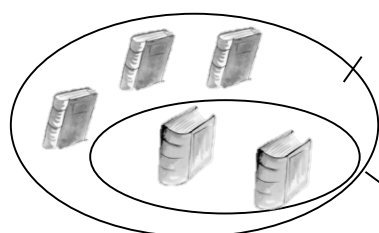
Ensemble des objets « livres »

On en sélectionne une quantité
numériquement précise

5.6.2.2. Les adjectifs en fonction de déterminants caractérisants

Ils déterminent le mot support en en réduisant l'extension. Ils le caractérisent.

Gros livres



Ensemble des objets
« livres »

Sous-ensemble des objets
« gros livres »

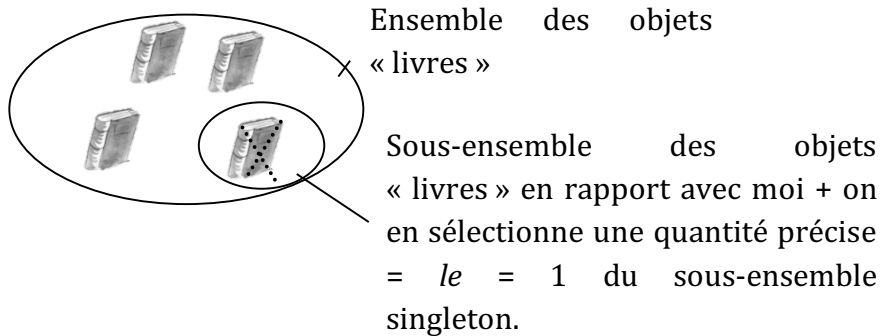
En fonctionnement déterminatif, les adjectifs suivants caractérisent :

- **certains adjectifs communs** : les adjectifs simples ou composés qui énoncent une qualité (un X rouge, les X désordonnés, une X neuve, un enfant sourd-muet, ...).
- **certains adjectifs numériques** : les numéraux ordinaux antéposés et postposés (un troisième enfant, le livre quatrième, ...), auxquels s'ajoutent les numéraux cardinaux postposés au nom en emploi ordinal (Louis XIV, Acte III scène 2, ...).
- **certains adjectifs personnels** : les adjectifs personnels toniques (une mienne cousine, un tien voisin, ... (devenus rares)).

5.6.2.3. Les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants-caractérisants

Ils donnent une indication de quantité et réduisent l'extension du nom auquel ils se rapportent.

Mon livre = le livre en rapport avec moi



En fonctionnement déterminatif, les adjectifs suivants quantifient et caractérisent :

- **certains adjectifs communs** : les adjectifs qui à la fois quantifient et énoncent une qualité indéterminée, tel, certains, différents, divers, (telles/certaines/différentes/diverses personnes sont venues), autre, même, (autre/même chose)⁴², quel (en emploi interrogatif ou exclamatif), lequel (en emploi relatif), les tournures du type « l'un et/ou l'autre X », « une espèce de X », « une sorte de X », « je ne sais quel X », « n'importe quel X », « cette andouille de X », ...
- **certains adjectifs personnels** : les personnels atones, mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs.

⁴² S'ils sont précédés d'un déterminant quantifiant, ces adjectifs communs ont un fonctionnement de caractérisant : une **telle** décision, une **différente** manière de voir, une **autre/même** chose, ...

- **les adjectifs déictiques** : ce, cet, cette, ces (+ -ci/-là), ledit, ladite, lesdits, lesdites.

5.7. Focus sur le verbe

Pour rappel, le verbe rend compte d'un procès (évènement, fait, ou situation du monde) qui met en relation un rhème avec un thème.

La conjugaison est le mode de flexion propre au verbe qui concerne les informations de temps, de mode et d'aspect (voir 5.6.4.). Les formes verbales sont organisées en modes selon leur ancrage en temps et en personne.

5.7.1. Le mode

Si l'on considère les trois suites de verbes conjugués à des modes différents,

1. *Il faut **marcher** / Il fallait **marcher** / Il faudra **marcher**.*
2. *Il faut **que je marche** / Il fallait **que tu marches** / Il faudra **qu'il marche**.*
3. *Je **marche** / tu **marchas** / il **marchera***

on observe qu'en 1, il n'y a aucune variation ni en personne ni en temps de la forme à l'infinitif; en 2, il n'y a de variation qu'en personne de la forme au subjonctif; en 3, il y a variation tant en temps qu'en personne de la forme au mode indicatif.

	Caractéristiques du mode	
	Personne	Temps
Infinitif / Participe		
Subjonctif	X	
Indicatif	X	X

Comparé à l'indicatif, le procès au subjonctif correspond à une forme syntaxiquement plus intégrée à la phrase, le verbe ayant perdu une de ses caractéristiques, l'ancrage du temps-époque. En sous-phrase, le verbe au subjonctif, non ancré temporellement, inscrit la sous-phrase dans une dynamique qui la mène vers le groupe nominal. Le seul verbe « complet » est celui de la matrice. Dans *Je regrette que tu sois venu*, c'est le regret qui est ancré, qui est l'information principale; *que tu sois venu* n'est que complément de sens du 'regret', qui pourrait être remplacé par *ta venue*, si ce n'est que le verbe institue un rapport chronologique d'antériorité.⁴³

⁴³ Traditionnellement, les guides de conjugaison considéraient six modes, à chacun desquels ils attribuaient une modalité expressive ou énonciative, qui en serait définitoire. Or, au niveau des **modalités énonciatives et expressives**,

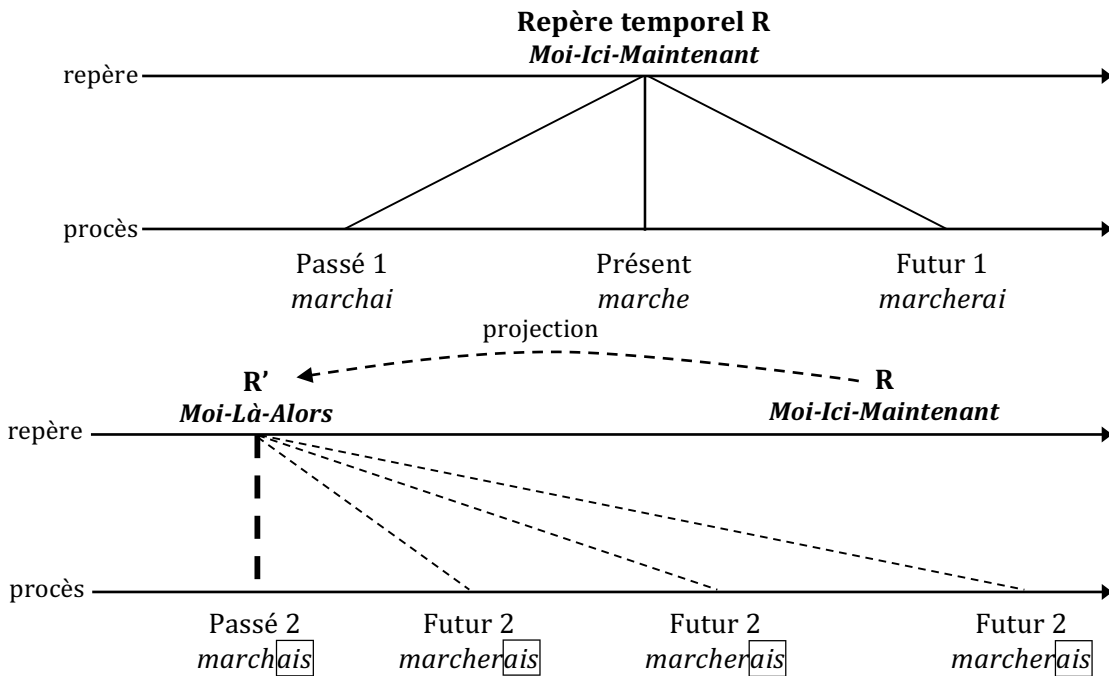
5.7.2. La personne

Il y a trois personnes de conjugaison – première, deuxième et troisième – qui sont soit au singulier soit au pluriel. Tous les noms communs sont de la troisième personne. Si le support du verbe implique plusieurs personnes, c'est la plus petite qui régit l'accord (*Laurence et moi relisons ce manuel avec délectation*).

5.7.3. Le temps

Le temps **concerne donc le seul indicatif**. Il existe trois temps : le passé, le présent et le futur. Ceux-ci sont répartis en deux systèmes, l'un se référant à un repère temporel R *moi-ici-maintenant*, l'autre à la projection de R ---> R' *moi-là-alors*. C'est sur cette base que seront nommés les tiroirs verbaux.

En schéma :



- **l'indicatif** n'exprime pas toujours le réel. (le futur n'a rien de réel et de certain *Peut-être que j'irai à l'école demain*)
- **le subjonctif** peut poser un fait réel (*Je regrette que tu sois venu, Bien que tu sois beau, tu n'es pas agréable*).
- **l'impératif** exprime effectivement un ordre, mais il n'est pas le seul (*Tu fermeras la porte !, Ne pas fumer, ...*).
- **le conditionnel** n'exprime pas toujours la condition (formes atténuées, dites de politesse : *Je voudrais que... , Pourriez-vous... ; le futur du passé : *Il a dit qu'il viendrait*). De plus, d'autres tournures peuvent exprimer la condition (*Si tu viens, je partirai, Tu fais un pas, et tu es un homme mort*). Mais surtout, la condition n'est elle-même pas au conditionnel, elle est à l'imparfait ; c'est la conséquence qui est au conditionnel (*S'il pleuvait, je ne sortirais pas*).*

La modalité principale d'expression n'est dès lors pas un critère de définition valide ou pertinent, mais un des effets de sens possibles du mode.

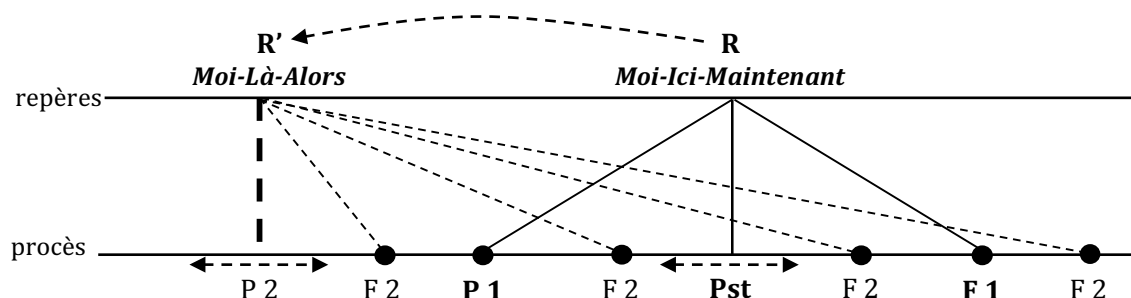
Les formes verbales du subjonctif n'expriment pas un ancrage du procès en temps mais peuvent exprimer un rapport temporel relatif (antériorité, simultanéité ou postériorité par rapport au verbe de la phrase matrice).

5.7.4. L'aspect

L'aspect est une notion temporelle et sémantique incluse dans le verbe lui-même (dans sa forme, ses affixes, d'éventuels coverbes⁴⁴, ...), qui parle du procès envisagé dans son développement (sa durée, son commencement, ...). C'est donc une catégorie grammaticale qui indique la vision que l'énonciateur a du déroulement du procès décrit. Il nous renseigne par exemple si le procès est vu :

- de l'intérieur, en cours et sans borne de commencement ou d'achèvement (**marchant**, **je marche**, **je marchais**), ou de l'extérieur, dans sa globalité avec bornes de commencement et d'achèvement (les autres formes simples) ;
- dans le cadre de formes composées, avant son commencement (aspect projeté : **je vais marcher**), dans son cours (aspect en cours : **je suis en train de marcher**) ou après son terme (aspect dépassé : **j'ai marché** ; **je viens de marcher**).

On peut schématiser l'aspect des temps simples de l'indicatif comme suit :



L'aspect concerne tout l'espace compris entre ce qui précède le début du procès et ce qui suit la fin du procès.

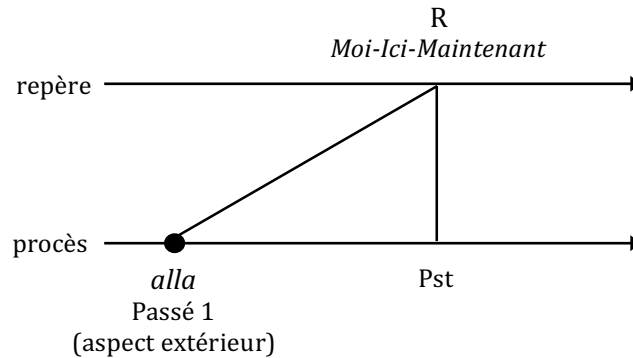
-----[procès]-----

Dès lors, ce qui va distinguer les formes verbales au sein d'une même zone temporelle (la zone du passé par exemple), c'est l'aspect. Ainsi, un même procès au passé peut être rendu différemment selon l'aspect choisi ; cela aura des conséquences sur l'effet de sens produit :

⁴⁴ Le coverbe est un type de verbe désémantisé qui permet à un autre verbe (au participe ou à l'infinitif) d'être conjugué. Les formes les plus connues du coverbe sont lesdits **auxiliaires** *avoir* et *être*. En tant que support de composition verbale, le coverbe est porteur des marques de mode, de temps, de personne et d'aspect.

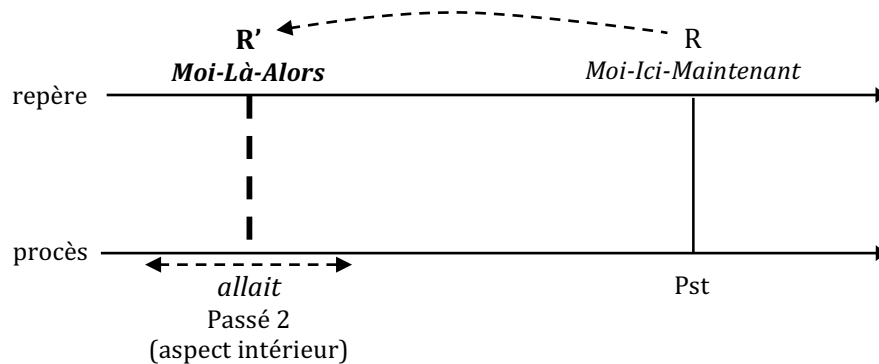
1. *Il alla à la bibliothèque*

C'est un procès au passé, où l'énonciateur, qui est bien dans le présent, examine le fait de l'extérieur. Le procès est présenté comme clos et borné. C'est le **passé 1**, qui est un temps idéal pour présenter des faits ponctuels, soudains ou successifs dans le passé.



2. *Il allait à la bibliothèque*

C'est un procès au passé, mais on ne dit pas quand il a commencé, ni quand il se termine. Cela nous donne l'effet d'un procès qui s'étend dans la durée, sans action soudaine ou ponctuelle. L'énonciateur veut donner l'idée qu'il se projette dans le passé et raconte ce fait comme s'il était encore en train de se dérouler. C'est une forme de présent projeté dans le passé. On l'appelle **passé 2**. Cet aspect intérieur lui donne une capacité à décrire la situation initiale, le décor, le portrait etc.



3. *Il est allé à la bibliothèque*

C'est un procès au passé, mais que l'énonciateur exprime à partir du présent (rendu par le temps présent et l'aspect intérieur de l'auxiliaire) en y ajoutant un participe qui permet de renvoyer à un procès dépassé. L'énonciateur se situe en fait (juste) après la fin du procès. Cependant, les valeurs de ce temps se sont élargies et reprennent de plus en plus les valeurs de la première forme (*Il alla à la bibliothèque*) qui n'est plus guère utilisé que dans des écrits de type

littéraire (ou parfois sportif, pour souligner le caractère épique). C'est le **présent composé**.



Il se peut que ces trois formes verbales renvoient à un même procès qui s'est déroulé au même moment du passé. Cependant, ces formes indiquent que, conformément aux schémas décrits ci-dessus, le chemin envisagé pour rendre compte du procès est différent selon que l'on utilise un passé 1 (*En 1998, je **rencontrai** Nelson Mandela*), un passé 2 (*En 1998, je **rencontrais** Nelson Mandela*) ou un présent composé (*En 1998, j'**ai rencontré** Nelson Mandela*).

5.7.5. Formes et composition

	Infinitif	Singulier			Pluriel		
		1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.	1 ^{re} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.
Indicatif							
Présent ⁴⁵	-er	<i>e</i>	<i>e(s)</i> ⁴⁶	<i>e</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
	autres	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>t (ou d)</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
Passé 1	-er	<i>ai</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>âmes</i>	<i>âtes</i>	<i>èrent</i>
	autres	<i>is</i>	<i>is</i>	<i>it</i>	<i>îmes</i>	<i>îtes</i>	<i>irent</i>
		<i>us</i>	<i>us</i>	<i>ut</i>	<i>ûmes</i>	<i>ûtes</i>	<i>urent</i>
Passé 2	tous	<i>ais</i>	<i>ais</i>	<i>ait</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>aient</i>
Futur 1	tous	<i>r-ai</i> ⁴⁷	<i>r-as</i>	<i>r-a</i>	<i>r-ons</i>	<i>r-ez</i>	<i>r-ont</i>
Futur 2	tous	<i>r-ais</i>	<i>r-ais</i>	<i>r-ait</i>	<i>r-ions</i>	<i>r-iez</i>	<i>r-aient</i>
Subjonctif							
Subjonctif 1	tous	<i>e</i>	<i>es</i>	<i>e</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>ent</i>
Subjonctif 2	-er	<i>asse</i>	<i>asses</i>	<i>ât</i>	<i>assions</i>	<i>assiez</i>	<i>assent</i>
	autres	<i>isse</i>	<i>isses</i>	<i>ît</i>	<i>issions</i>	<i>issiez</i>	<i>issent</i>
		<i>usse</i>	<i>usses</i>	<i>ût</i>	<i>ussions</i>	<i>ussiez</i>	<i>ussent</i>
Participe							
Participe 1	tous	<i>ant</i>					
Participe 2	-er	<i>é - (e)(s)</i>					
	autres	<i>i, u, s, t - (e)(s)</i>					

À chaque temps simple (*mange*) correspond un temps composé (*ai mangé*) dont l'auxiliaire est précisément conjugué à ce temps simple, et un temps surcomposé (*ai eu mangé*), dont l'auxiliaire est conjugué au temps composé correspondant. La composition marque en général l'antériorité par rapport à la forme simple (ou composés pour la surcomposition) correspondante.

⁴⁵ Seuls dérogent en fait à ces paradigmes de désinences les verbes *avoir* (*ai, as, a, ont*), *être* (*sommes, êtes, sont*) *aller* (*vais, vas, va, vont*), *pouvoir, valoir* et *vouloir* (*peux, vaux, veux*) et (*con*)*vaincre* (*il (con)vainc*).

⁴⁶ Au présent de l'indicatif de modalité injonctive (ancien impératif), la deuxième personne du singulier se déleste du -s final. Cependant, le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique envisage actuellement de proposer une uniformisation de ces formes. La tendance irait à la réintégration du -s, omis à la suite d'un accident historique d'harmonisation du paradigme de la deuxième personne.

⁴⁷ Aux futurs 1 et 2, il peut y avoir besoin d'une voyelle d'appui (*e* ou *i*) entre le radical et la caractéristique.

La formation du temps composé repose sur

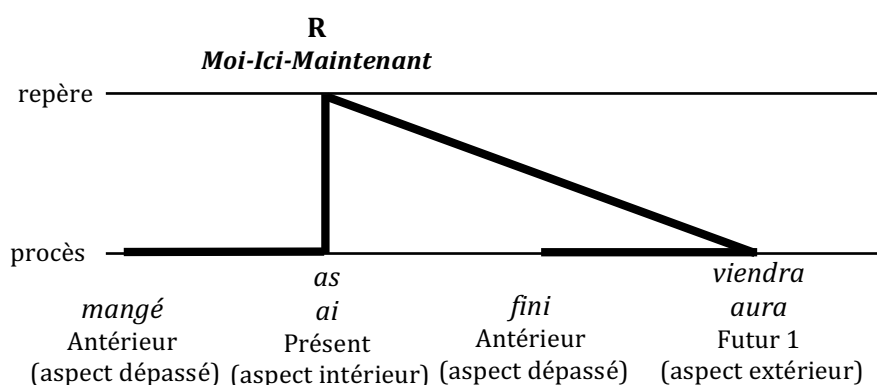
- un **auxiliaire** (*être* ou *avoir*), qui a pour seule fonction la construction d'un temps composé et est porteur des marques de mode, de temps, d'aspect et de personne ;

et

- le **participe 2** du verbe.

Le participe 2, en emploi verbal, rentre dans la construction des formes composées (*j'ai mangé*) mais aussi surcomposées (*j'ai eu mangé*). Il permet en général à la forme composée de marquer une antériorité par rapport à la forme simple correspondante et indique que l'on se trouve dans la phase postérieure au procès : *Tu as faim ? Non, j'ai mangé. Pierre viendra demain, quand il aura fini ses travaux.*

En schéma :

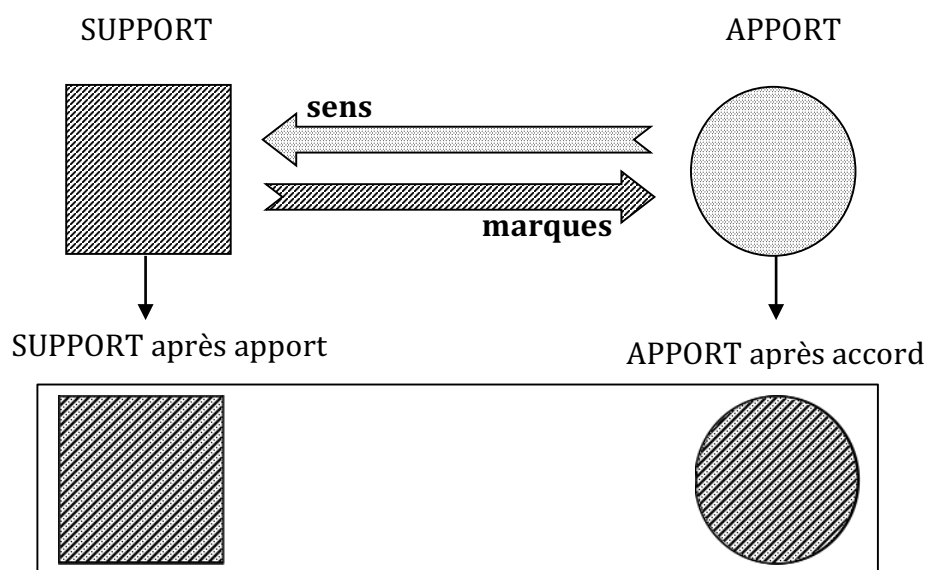


5.8. Le mécanisme d'accord

Les phrases ne doivent pas seulement respecter des règles de bonne formation grammaticale ou sémantique : elles doivent encore s'inscrire de la manière la plus harmonieuse possible dans le contexte où elles apparaissent. La notion de **cohésion** peut être définie comme la propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont intimement unies. Lorsque l'on étudie la cohésion d'une séquence linguistique, on s'attache surtout aux mécanismes strictement linguistiques qui régissent les relations entre termes ou groupes dans la phrase, ou encore entre phrases dans le texte. D'un point de vue formel, l'accord, qui marque la mise en relation de deux ou plusieurs termes, est un signe de cette cohésion.

L'accord est le mécanisme, agissant tant à l'oral qu'à l'écrit, par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange transmet les traits et marques morphologiques liés aux catégories grammaticales pertinentes, c'est-à-dire qu'ils

ont en partage. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique d'abord, morphologique ensuite.



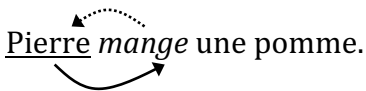
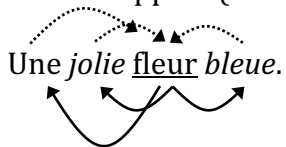
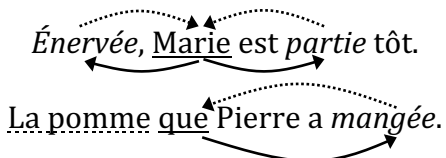
Les seuls mots à s'accorder sont l'adjectif, le verbe et le participe 2.

5.8.1. Règle générale d'accord

Pôles de l'accord	Quel est le support ?	Règle d'accord
apporte du sens <i>Apport - Support</i> transmet ses marques	« À quoi l'apport donne-t-il du sens ? »	L'apport s'accorde avec son support, en fonction des catégories grammaticales (x, y, z, ...) pertinentes de celui-ci. <i>Apport (cat. x, y) Support (cat. x, y)</i>

5.8.2. Les types d'accord réguliers

Pour accorder correctement, il est prioritaire de bien identifier le support en se posant la question : « À quoi l'apport apporte-t-il du sens ? ». Des questions particulières peuvent aider à identifier le support. Le tableau ci-dessous permet de récapituler les règles d'accord qui répondent à ce principe général, et qui recouvrent l'immense majorité des cas de la grammaire d'accord.

Pôles de l'accord	Quel est le support ?	Règle d'accord
<u>Support</u> – Verbe Verbe – <u>Support</u>	« Qui / Qu'est-ce qui ... (verbe) ? »	Le verbe s'accorde en personne et en nombre (parfois aussi en genre pour le participe 2 employé avec <i>être</i>) avec son support, généralement le support-noyau de phrase (+ exceptions). 
<u>Support</u> – Adjectif Adjectif – <u>Support</u>	« Qui / Qu'est-ce qui est ... (adjectif) ? »	L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec son support (+ exceptions). 
<u>Support</u> – Participe 2 Participe 2 – <u>Support</u>	« Qui / Qu'est-ce qui est ... (participe 2) ? »	Le participe 2 s'accorde en genre et en nombre avec son support (+ exceptions). 

5.8.3. Exceptions principales concernant l'accord du participe 2 suivi de son support

Exceptions ⁴⁸ :	Règle d'accord du participe 2	Exemple
Avoir + Participe 2 + <u>Support</u>	Invariable	<i>J'ai mangé <u>la pomme</u></i> <i>Elle a sorti <u>les poubelles</u></i>
Participe 2 d'un verbe pronominal dont le pronom est analysable + <u>Support</u>		<i>Elle s'est lavé <u>les mains</u></i>
Participe 2 + <u>Support</u>, dans un GP2		<i>Excepté <u>les invalides</u> et <u>mis à part les femmes</u>, tous iront en guerre.</i>

⁴⁸ Les cas que recouvre ce type d'« exceptions » par position sont en fait majoritaires. Cependant, s'ils sont traités comme exceptions, c'est parce que le facteur de position n'intervient que très exceptionnellement dans la mécanique de l'accord. Il s'agit donc plus d'une exception à la logique de l'accord qu'une exception d'ordre statistique.

5.9. Les classes de mots : récapitulatif

Toutes les classes étant définies selon les quatre mêmes critères, il est possible de les confronter en un tableau à double entrée.

Classe	Mode d'accès à l'extension	Type de définition	Mode de fonctionnement	Catégories grammaticales flexionnelles ⁴⁹
Nom	Direct	notionnelle	Support ⁵⁰	g ⁵¹ , n
Pronom	Direct	catég. (+ notio.)	Support	(p), (g), (n), (f)
Adjectif	Indirect	notio. ou catég.	Apport (dét.)	g, n
Verbe	Indirect	notionnelle	Apport (préd.)	m, t, a, p, n (g)
Adverbe	2x indirect	notionnelle	Apport (dét./préd.)	/
Connecteur	2x indirect	catég. (+ notio.)	(Liaison)	r
Interjection	2x indirect	notionnelle	Apport (préd. impliquée)	/

⁴⁹ g = genre ; n = nombre ; p = personne ; f = fonction ; m = mode ; t = temps ; a = aspect ; r = relation

⁵⁰ En fait, dans chaque groupe, il y a un mot support d'information ; il est l'élément de base qui organise autour de lui les informations véhiculées par les autres mots (les apports) qui s'y rapportent. Au niveau syntaxique, ce support endosse la fonction de noyau du groupe. Cette fonction nucléaire, et notamment dans le groupe déterminatif noyau de phrase, est prototypiquement endossée par des noms et des pronoms, c'est-à-dire par des mots dont le mode d'accès à l'extension est direct. On trouve cependant des noyaux appartenant à différentes classes : l'adjectif dans le GDAdj., le verbe dans le GDV, l'adverbe dans le GDAdv., le connecteur subordonnant dans le GDC., etc. Dans ces derniers cas, les groupes déterminatifs sont généralement rapportés, comme apports d'information, à un autre support (terme ou relation).

⁵¹ Voir note 27.

6. La variation

Le concept de variation est l'un des concepts majeurs de la sociolinguistique. Il s'oppose à la vision structurale des langues qui estime qu'il n'y a qu'une manière de dire ce que l'on veut dire. On parle de variation dès qu'on observe des écarts, aussi minimes soient-ils, entre des manières comparables de s'exprimer. La variation dans le temps est appelée variation diachronique, la variation dans l'espace est nommée variation diatopique, la variation liée aux registres est appelée variation diastratique, la variation liée au support est appelée diamésique.

6.1. Un exemple de variation : le registre de langue

Les registres de langues répondent à la question « Qui parle de quoi, quand et à qui ? ». En effet, le type de langue que l'on utilise à un même moment et dans un même lieu peut varier en fonction des situations de parole. Ces différents types de langue sont appelés des **registres de langue**.

Il n'est pas facile de tracer des frontières nettes entre registres de langue ; le passage de l'un à l'autre se fait sans rupture tangible. Cependant, malgré la difficulté pour l'observateur d'élaborer une classification rigoureuse, qui ne soit pas trop entachée de subjectivité, on reconnaît en général quatre registres de langue en français : le registre soutenu, le moyen ou non marqué, le populaire et le vulgaire. Les dictionnaires mettent l'accent sur cette différence, par exemple en faisant figurer l'inscription *populaire* derrière certains mots. On trouve également d'autres qualificatifs tels que *argotique*, *familier*, *courant*, *littéraire*, *archaïque*, ...

Les désignations de registres ont été critiquées car elles ne séparent pas les considérations sociales (*populaire*) des considérations stylistiques (*soutenu*). Dans la mesure où chaque locuteur utilise des styles divers, il conviendrait de distinguer, par exemple, un *populaire soutenu* d'un *populaire familier* ou *vulgaire*...

6.2. Les facteurs de variation

Le milieu socio-économique et le parcours intellectuel du locuteur exercent une influence certaine sur son parler : un garagiste ne parlera normalement pas la même langue qu'un académicien ou une princesse. Le registre employé peut dès lors donner des indications sur l'origine sociale du locuteur.

Cependant, en interaction, le locuteur, quelle que soit son origine sociale, peut être amené à choisir, parmi les différents registres, celui qui lui paraît le plus approprié pour atteindre ses objectifs dans l'échange. Il peut dès lors puiser dans l'éventail des ressources mises à sa disposition. Si un employé demande un dossier à ses collègues, il ne le fera pas de la même manière que s'il les demandait à son employeur. La langue fournit des moyens de marquer une

distance plus ou moins grande entre les interlocuteurs : par exemple, avec ses collègues, il utilisera sans doute le tutoiement ; avec son employeur, le vouvoiement.

De même, le contexte dans lequel l'échange prend place, la situation, le lieu, les circonstances, déterminent le type de registre utilisé : on parlera différemment selon que l'on se trouve sur son lieu de travail, en famille ou encore dans une séance académique, face à un auditoire. Il y a là des contextes formels, qui commandent un registre plutôt soutenu (discours politiques, juridiques, ...), et des contextes informels, qui laissent une plus grande liberté et s'accommodent d'un registre populaire, voire vulgaire (vacances, diners entre amis, ...).

D'autres facteurs peuvent intervenir dans la sélection des registres de langue. Parmi ceux-ci, on retiendra l'âge du locuteur. On ne parle pas de la même façon à 20, 40 ou 60 ans ; en conversation, deux individus d'âge différent ne parlent pas exactement la même langue. De même, le support de communication peut être un facteur de diversification.

Selon que la communication est orale ou écrite, des différences de registres peuvent être perçues. Cependant, même si l'écrit a plus souvent recours à un style non marqué ou soutenu, et l'oral à un style plus populaire, on ne peut affirmer l'existence d'un lien strict entre registre et support de communication. En effet, certains textes oraux sont d'un langage éminemment soutenu (on cite comme exemple les *Oraisons funèbres* de Bossuet), et certains textes écrits reproduisent le registre populaire, voire vulgaire (les *San Antonio*, par exemple).

On a pris – assez tardivement en fait – l'habitude de distinguer à gros trait l'oral de l'écrit, au point de présenter parfois deux grammaires : l'accord en genre et en nombre répondrait à des règles différentes, au moins dans leur mise en forme ; l'interrogation ne se ferait pas de la même manière... On a à juste titre montré que la frontière était parfois floue entre ces deux supports : on peut déclamer un texte préalablement écrit, ou écrire un texte empreint d'oralité (on parle même d'oralité).

L'oral obtient enfin droit de cité, jusqu'à être reconnu et valorisé dans l'enseignement, par le biais des compétences « écouter/parler ».

Pour autant, la variété privilégiée pour la langue standard reste l'écrit. Et on n'entend guère reprocher à quelqu'un de parler comme il écrit. Par contre, combien de fois n'entendons-nous pas : « Les jeunes ne savent plus écrire. Ils écrivent comme ils parlent. D'ailleurs, ils n'écrivent plus, ma bonne dame. » ?

La réalité des pratiques actuelles d'écriture, diversifiées et multipliées par le biais des nouvelles technologies, est tout autre. Ces dernières décennies ont vu se développer toute une panoplie de supports-espaces divers pour l'écrit : le téléphone (pour le SMS) et l'ordinateur (pour le courriel, MSN, les forums de

débat ou de rencontre, le chat, les blogs, les réseaux sociaux ou communautés d'internautes, les plateformes de jeu, ...) ont permis l'expansion de modes d'écriture qui troquent la plume pour le clavier.

Ces clavardages ont certes mauvaise presse ; ils contamineraient l'écrit : « Les jeunes écrivent en SMS. » Des études récentes montrent néanmoins l'impact somme toute limité du SMS sur l'écriture⁵².

Ces nouveaux modes participent de l'estompement, voire de l'abolition des distances tant spatiales que temporelles de l'acte de communication. De même la frontière-distance entre espaces privé et public devient poreuse. Ces disparitions de limites influencent peut-être (c'est à vérifier) certains aspects de l'écriture, pour coller à l'illusion du temps réel de la communication.

⁵² Fairon, C., Klein, J.R., Paumier, S., *Le langage SMS. Étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science »*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2006.

Conclusion

Quelle(s) variété(s) de français faut-il enseigner au clavardeur ? Laquelle/Lesquelles privilégier ? Comment valoriser ses acquis dans sa langue (ou dans celle qu'il découvre si le français n'est pas sa langue maternelle), pour l'encourager à maîtriser les normes dont il a besoin dans ses échanges socio-professionnels ? Enseigner uniquement le français standard et occulter la variation inhérente à la langue n'est-il pas une des causes d'une insécurité linguistique forte parmi les usagers du français ?

Il est urgent de déculpabiliser les usagers quant à leurs utilisations du français ; la langue doit être à leur service, et non l'inverse. Aussi, l'apprentissage d'une adaptation de l'écrit à la situation de communication est-il primordial. Cela ne signifie pas que le français standard ne doit plus être enseigné, au contraire. Il doit l'être en priorité. Il s'agit cependant de rendre les locuteurs conscients de ce que ce n'est finalement qu'une variété de français parmi d'autres, socialement valorisée certes, qui doit dès lors absolument être maîtrisée dans certains contextes socio-professionnels, mais pas dans toutes les situations de communication, et qu'il faut donc le connaître, mais également savoir s'en détacher dans certains cas sans culpabiliser.

Cette reconnaissance de la diversité des modes d'écriture, parce qu'il s'agit bien d'écrit, doit également trouver des répercussions dans le monde de l'école. Révolutionné naguère par la prise en compte de l'oral, ce monde est confronté aujourd'hui à l'explosion des modes d'écriture et à l'irruption dans l'écrit de degrés divers d'oralité, de transpiration d'oral. Cette reconnaissance passe nécessairement par la fin de l'exclusion et de la condamnation des variétés adaptées, mais surtout par une nouvelle pédagogie de l'écrit, incluant la nécessaire prise de conscience et l'étude des caractéristiques d'emplois spécifiques à chaque mode ou support-espace. Il ne s'agit pas bien sûr d'enseigner « le langage sms » : les élèves en savent généralement plus que les enseignants sur le sujet et ils n'ont dès lors pas besoin de leur aide. En revanche, la prise de distance par rapport à leurs pratiques, qui passe par une étude réflexive de celles-ci, de leurs représentations ainsi que des genres et registres de discours, est ce que l'enseignant peut leur offrir de plus utile en la matière, afin qu'ils puissent effectivement produire des écrits les plus adaptés aux situations de communication dans lesquelles ils sont impliqués.

Se sentant non pas rejeté d'une norme éloignée de ses pratiques, mais participant à la richesse de la langue par ses propres productions, le clavardeur pourra davantage intégrer la nécessité de pratiquer une variété de référence dans les contextes de communication qui l'exigeraient. Le sentiment d'une plus grande liberté linguistique encourage la maîtrise des différentes variétés, y compris la variété standard, moins rejetée parce que moins excluante.

Glossaire

A

○ Accord

L'accord est le mécanisme de cohésion, agissant tant à l'oral qu'à l'écrit, par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont l'un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange, transmet ses traits et marques. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique premièrement, morphologique ensuite. En discours, le mot support varie spontanément selon son mode de flexion, en fonction de ses catégories inhérentes. De son côté, l'apport s'accorde avec son support et varie selon les catégories adhérentes de sa classe. Il adopte donc les traits et marques morphologiques liés aux catégories grammaticales pertinentes du support, en fonction du sens voulu par le locuteur dans son discours.

○ Adhérent (>< inhérent)

Un mode de flexion est dit adhérent pour une classe de mots si celle-ci en détient les marques par procuration, du fait du phénomène de l'accord, à partir des catégories grammaticales que l'apport partage avec le support. Ex. : l'adjectif varie en genre et en nombre en fonction du genre et du nombre du nom support.

○ Anaphore

Mécanisme de reprise à l'environnement contextuel (non verbal) ou cotextuel (verbal). L'anaphore, mot d'origine grecque, implique qu'un segment de discours (*phora*) soit repris (*ana*) par un mot. La notion linguistique d'anaphore est à distinguer de l'emploi stylistique du vocable, qui signifie « répétition d'un élément ». Au sens strict, on distingue parfois l'**anaphore** (reprise d'un élément antérieur) de la **cataphore** (annonce d'un élément à venir, comme dans *cet idiot de voisin*, où le démonstratif annonce *voisin*). Néanmoins, le terme d'anaphore s'emploie souvent de façon générique, pour désigner les deux fonctionnements.

○ Ancrage

Une forme verbale est dite ancrée en temps-époque si elle est positionnable, sur la ligne du temps, par rapport au repère d'actualité *Moi-Ici-Maintenant* (*je pense et je dis qu'il est vrai que...*) : cette forme sera à l'indicatif. Elle peut par ailleurs être uniquement ancrée en personne, ce qui donne lieu à un subjonctif.

○ **Apport (>< support)**

Toute production discursive, à différents niveaux, peut être décrite à l'aide d'un réseau de relations apport-support de signification. Au niveau syntaxique, l'apport ajoute du sens au support, en agissant ou non sur son extension, selon le mécanisme fonctionnel mis en jeu (détermination ou prédication). Syntaxiquement, un apport joue donc un rôle de déterminant ou de prédicat (premier ou second).

○ **Aspect**

L'aspect est une notion temporelle et sémantique incluse dans la forme verbale elle-même (dans sa forme, ses affixes, ...), qui donne des indications sur la manière dont l'énonciateur envisage le procès décrit du point de vue de son déroulement. Pour la conjugaison, sont retenus les aspects :

○ **suffixal**

- intérieur : donne à voir le procès en cours, de l'intérieur, et en efface les bornes ;
- extérieur : envisage le procès globalement, de l'extérieur, comme un tout, un bloc borné.

○ **coverbal**

- projeté : l'énonciateur considère le procès en perspective ;
- en cours : l'énonciateur considère le procès en cours de réalisation ;
- dépassé : l'énonciateur considère le procès (juste) après son terme.

C

○ **Caractérisant (>< quantifiant)**

Un déterminant est dit caractérisant s'il réduit l'extension du support auquel il se rapporte.

○ **Caractérisation (>< quantification)**

La caractérisation est un sous-fonctionnement du mécanisme de détermination. Elle agit sur le support par réduction de son extension.

○ **Catégorie grammaticale**

Sous-système sémantique à l'intérieur duquel chaque positionnement interne peut avoir des répercussions sur la forme des mots : pour le genre, le positionnement du masculin, du féminin ou du neutre peut impliquer une variation morphologique des mots (noms et adjectifs par exemple). Les huit catégories grammaticales pertinentes en français sont le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode, l'aspect, la relation et la fonction. La catégorie du cas subsiste dans de rares exemples : voyez l'opposition entre *le* et *lui*

(pronom respectivement déterminant du verbe et déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV]).

○ **Catégoriel (>< notionnel)**

La définition d'un mot est dite « catégorielle » si elle est fondée sur des catégories grammaticales (genre, nombre, personne, ...).

○ **Classe de mots (>< fonction)**

Une classe regroupe un ensemble de mots partageant les mêmes caractéristiques et répondant donc de la même manière aux quatre critères de discrimination (sémantico-référentiel, définitionnel, syntaxique et morphologique). On a établi une première classification des mots de la langue en fonction du critère sémantico-référentiel du mode d'accès à l'extension des mots. Les trois autres critères sont le type de définition (notionnel >< catégoriel), le mode de fonctionnement prototypique mis en œuvre (critère syntaxique) et le mode de flexion (critère morphologique). On distingue ainsi sept classes de mots : le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, le connecteur et l'interjection.

○ **Cohésion**

Dans le mécanisme d'accord, l'échange de bons procédés entre apport et support contraint le support, en retour de l'ajout de sens amené par l'apport, à lui transmettre ses traits et marques, pour les catégories grammaticales qu'ils partagent, afin de rendre compte graphiquement de la cohésion (donc de l'unité) sémantique entre les éléments apports-supports.

○ **Commentaire (>< propos)**

Dans la structure discursive, le commentaire est ce que l'on dit du propos (voir ce terme).

○ **Complément (>< supplément)**

On parle de complément dans la glose explicative concernant le déterminant. En fait, tout déterminant agit comme complément de sens en agissant donc sur l'extension du support, tandis que le prédicat agit comme supplément de sens en n'agissant pas sur l'extension du support.

○ **Complexité (phrase - énonciation)**

La complexité peut caractériser tant la phrase (on parle de phrase complexe) que l'énonciation (on parle d'énonciation complexe). La phrase

complexe contient au moins une sous-phrased enchâssée dans une phrase matrice, tandis que l'énonciation complexe est caractérisée par l'enchâssement d'une énonciation dans une autre, soit par la présence d'une séquence de discours direct (discours re-produit) intégrée dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase, soit par les traces, en sous-phrased, d'une deuxième modalité énonciative (interrogation indirecte).

○ **Composé (>< simple)**

Une forme verbale est dite composée si elle contient un auxiliaire conjugué à un tiroir simple et le participe 2 du verbe. Sémantiquement, une forme verbale composée contient une part d'antériorité emportée par le participe. On parle par ailleurs de forme surcomposée dans le cas où l'auxiliaire est lui-même conjugué à un tiroir composé, et qu'il est suivi du participe 2 du verbe (ou, dans une autre analyse, pour les verbes pronominaux, lorsque l'auxiliaire est conjugué au tiroir simple correspondant, et qu'il est suivi du participe 2 composé du verbe).

Un mot (adjectif ou nom) est dit composé s'il est constitué de deux ou plusieurs mots (séparés par un espace, un trait d'union, ou agglutinés) et qu'il rend compte d'un référent différent de ce à quoi réfèrent, additionnés séparément, les mots qui le composent (*petite-fille* vs *petite fille*). Il fonctionne comme un mot (adjectif ou nom) simple.

○ **Concomitance**

On parle de concomitance pour exprimer le rapport de simultanéité entre deux procès, ou entre le moment d'énonciation et le moment auquel se produit effectivement le procès dont on parle. C'est un effet de sens principal du présent de l'indicatif : la déclaration de la concomitance entre le moment où je parle et le moment où se produit ce dont je parle.

○ **Connexion**

Lorsqu'un locuteur ou un scripteur produit un discours ou un texte, il doit rendre compte à son interlocuteur ou à son lecteur le plus explicitement possible des liens qu'il établit entre les différents mots, groupes ou phrases qu'il énonce. D'un mot, d'un groupe ou d'une phrase à l'autre, d'un bloc de phrases dont l'unité sémantique est perceptible à l'autre, il faut enchaîner les idées en mentionnant le lien établi entre le mot, le groupe, la phrase ou le paragraphe d'avant le connecteur et le mot, le groupe, la phrase ou le paragraphe d'après.

○ **Coordination (>< subordination >< enchâssement)**

La coordination est le mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison parataxique, qui procède par la liaison de deux ou plusieurs éléments ou groupes déterminatifs ou prédicatifs sans qu'il y ait de hiérarchisation entre les éléments mis en relation.

○ **Coverbe**

Le coverbe est un type de verbe désémantisé qui permet à un autre verbe (au participe 2 ou à l'infinitif) d'être conjugué. Les formes prototypiques du coverbe sont lesdits auxiliaires *avoir* et *être*. En tant que support de composition verbale, le coverbe est porteur des marques de mode, de temps, de personne et d'aspect (suffixal).

D

○ **Définition**

Proposition qui énonce les caractéristiques A, B, C, ... que porte l'ensemble des objets du monde auxquels le mot à définir peut être appliqué.

○ **Déixis**

Mécanisme d'indexation à l'environnement contextuel (non verbal) ou cotextuel (verbal). D'origine grecque, la terminologie de déixis s'est substituée à la terminologie d'origine latine de démonstratif, qui s'appuyait sur l'idée de « monstration ». Les expressions déictiques ont un sens qui implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation.

○ **Déterminant (>< prédicat)**

Le déterminant est une fonction endossée par un apport d'information qui agit sur le support en réduisant son extension ou en indiquant la quantité d'éléments considérés. Le déterminant se comporte comme un complément d'information.

○ **Détermination (>< prédication)**

La détermination est le mécanisme fonctionnel d'apport d'information par lequel un apport agit sur son support, soit en réduisant son extension (donc en créant un sous-ensemble dans l'ensemble de départ), soit en indiquant son extensité (sans créer de sous-ensemble, mais en indiquant la quantité des éléments considérés dans l'ensemble de départ).

○ **Direct (in-)**

Une classe de mots est premièrement discriminée selon son mode d'accès à l'extension des mots. Il y a trois modes d'accès : direct (non-nécessité de support), indirect (nécessité d'un support pour accéder à l'extension) ou doublement indirect (nécessité d'un support double pour accéder à l'extension).

Par ailleurs, on parle également de déterminant direct ou indirect du verbe (voir *Transitivité*), selon qu'il est endossé par un groupe déterminatif nominal (Ex. : Je mange *une nectarine*) ou connectif (Je pense à *Sarah*).

○ **Discours re-produit**

Tournure où une séquence plus ou moins longue de discours direct est intégrée syntaxiquement, telle que supposément ou prétendument prononcée, c'est-à-dire sans réajustements formels, dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase. Cette structure de discours cité est considérée comme possédant, en fait en apparence seulement, un énonciateur propre, différent de l'énonciateur du propos qui l'inclut. Noté Θ , le discours re-produit est une des marques de la complexité d'énonciation d'un énoncé.

E

○ **Enchâssement (>< coordination >< subordination)**

L'enchâssement est un mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison hypotaxique (hypotaxe paradigmatic), qui procède par l'intégration d'une sous-phrase dans une phrase matrice, dans laquelle elle occupe une place fonctionnelle comme un simple groupe déterminatif. Ce mécanisme nécessite généralement, mais pas nécessairement (*Tu fais un pas, tu es un homme mort*), un outil d'enchâssement, tel qu'un pronom, un adverbe ou un connecteur enchâssant.

○ **Énoncé (>< énonciation >< phrase)**

Un énoncé est d'abord une unité de communication constituée d'une séquence structurée et ordonnée de mot(s), alliant une phrase et une énonciation. L'énoncé est donc l'occurrence contextualisée (ou le produit de l'énonciation ou instanciation) d'une phrase.

○ **Énonciation (>< énoncé >< phrase)**

L'énonciation est l'ensemble de facteurs situationnels et communicationnels qui entourent la production de la phrase (locuteur, interlocuteur, thème, ...). C'est également, au niveau de la syntaxe, l'ensemble des traces de l'énonciateur, ainsi que celles de la situation de communication, dans son énoncé. L'énonciation peut être complexe dans le cas de l'intégration d'une deuxième modalité énonciative (pour l'interrogation indirecte) ou d'un deuxième énonciateur (pour le discours re-produit).

○ **Extension (>< intension)**

L'extension d'un mot est l'ensemble des objets du monde pensable (objets de pensée : êtres, choses, faits ou situations) auxquels le mot est applicable. Une définition en extension est une définition qui énumère tous les objets de l'ensemble défini.

F

○ **Flexion**

La flexion est un phénomène de variation morphologique (phonologique ou graphique) tributaire de sous-systèmes sémantiques appelés catégories grammaticales (genre, nombre, ...). En discours, les mots supports varient selon leur mode de flexion inhérente, en fonction de leurs catégories spécifiques. Du côté des mots apports, qui s'accordent avec leur support, les modes de flexions sont dits adhérents dans la mesure où les apports adoptent de leur support les traits et marques morphologiques pertinents.

○ **Foncteur (ligateur >< subordonateur >< enchâsseur >< représentant)**

Un connecteur est dit foncteur (mode de fonctionnement particulier) s'il exerce une fonction au sein de la séquence introduite.

○ **Fonction (>< classe de mots)**

La fonction d'un terme ou d'une structure intégrative est le rôle qu'il ou elle joue dans la phrase par rapport aux autres éléments ; c'est donc la position fonctionnelle que ce terme ou cette structure occupe dans le formatage du procès tel que présenté.

G

○ **Grammatical (>< agrammatical)**

Une séquence phrastique est dite grammaticale si, d'après le jugement de natifs, elle correspond à une séquence dont la structure syntaxique est possible, c'est-à-dire conforme aux règles de la grammaire de la langue. Dans le cas contraire, la séquence est dite agrammaticale.

○ **Groupe (déterminatif – prédicatif)**

Un groupe est une structure intégrative normalement composée d'un noyau et de zéro, un ou plusieurs apport(s) (au terme noyau ou à une relation entre le terme noyau et son apport). On parle en outre de groupe déterminatif d'une part, et de groupe prédicatif d'autre part. On emploie le terme **groupe déterminatif** (GD) pour tous les groupes dont les apports internes sont des déterminants (quantifiants et/ou caractérisants). On emploie le terme **groupe prédicatif** (GP) pour tous les groupes composés d'un noyau et d'un prédicat (et des apports à la relation entre eux), qu'il soit premier (prédicat premier du noyau de la (sous-)phrase dans le GP1) ou second (prédicat second du noyau dans le GP2). Les structures intégratives GD, GP1' ou GP2 sont des unités porteuses d'une fonction syntaxique dans la phrase (GP1) ou la sous-phrase (GP1').

○ **Groupe déterminatif**

Structure intégrative (notée GD), issue de la relation apport-support entre un noyau et ses déterminants (auxquels s'ajoutent les déterminants de la relation [Dét. – Noyau]). Le groupe déterminatif est porteur d'une fonction. On parle de groupe déterminatif nominal, pronominal, verbal, adjectival, adverbial et connectif.

○ **Groupe prédicatif**

Structure intégrative (notée GP1 (phrase), GP1' (sous-phrase) ou GP2), issue de la relation apport-support entre un noyau et son prédicat (premier ou second) (auxquels s'ajoutent les déterminants et prédicats seconds de cette relation [Préd.1 ou 2 – Noyau]). Comme un groupe déterminatif, le groupe prédicatif est porteur d'une fonction. Le GP2 (avec ou sans verbe conjugué à un mode non personnel) apparaît donc comme une structure intégrative intermédiaire entre le GP1 (avec verbe conjugué à un mode personnel) et le GD (sans verbe et avec détermination interne).

H

○ Hypotaxe (>< parataxe)

L'hypotaxe est un mode de liaison, avec hiérarchisation, de deux ou plusieurs éléments ou séquences phrastiques ou non. Ce mode de liaison avec hiérarchisation peut se concrétiser, avec ou sans outils, sur l'axe syntagmatique ou sur l'axe paradigmatique.

Sur l'axe syntagmatique, pour marquer la dépendance, la relation d'apport à support de signification entre deux éléments ou groupes, l'hypotaxe est mise en œuvre par subordination ou juxtaposition subordonnante (ou subordination implicite) ; sur l'axe paradigmatique, pour marquer l'intégration d'une sous-phrase enchâssée dans la phrase matrice, l'hypotaxe est mise en œuvre par enchâssement, ou juxtaposition enchâssante (ou enchâssement implicite).

I

○ Inhérent (>< adhérent)

Un mode de flexion est dit inhérent à une classe si celle-ci en détient les marques en propre, et non par procuration du fait du phénomène d'accord.

○ Intension (>< extension)

La définition en intension (ou en compréhension) d'un mot est une définition qui établit la liste des caractéristiques communes que possèdent les objets auxquels le mot est applicable.

J

○ Juxtaposition

La juxtaposition est un mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison de termes ou structures, parataxique ou hypotaxique, sans outil de ligature. La juxtaposition peut être coordonnante (parataxe : *Je pars demain, je reviens lundi*), subordonnante (hypotaxe syntagmatique : *Tu fais un pas*), ou enchâssante (hypotaxe paradigmatique : *Tu fais un pas, t'es un homme mort*).

L

○ Ligature

La ligature est un mode de fonctionnement purement syntaxique, prototypique des connecteurs (qui endossent donc la fonction de ligateurs) : établir une relation entre deux ou plusieurs termes ou structures.

M

○ **Mécanisme**

Un mécanisme est un type de fonctionnement général mis en œuvre par des termes ou groupes de termes de la phrase. On distingue deux mécanismes fonctionnels fondamentaux d'apport d'information : la prédication et la détermination.

○ **Modalité (>< mode)**

La modalité témoigne de la manière dont l'énonciateur envisage son énoncé, du point de vue des valeurs de vérité de celui-ci. Parmi l'ensemble des modalités, la plus remarquable est la modalité énonciative. Les modalités énonciatives indiquent dans quelle mesure l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé. On reconnaît généralement l'assertion, l'interrogation et l'injonction. On parle également de modalités expressives, qui ont souvent été attribuées aux modes verbaux pour les définir, alors qu'en fait il ne s'agit que d'effets de sens consécutifs au type d'ancrage de la forme verbale en temps et en personne.

○ **Mode (>< modalité)**

Avant d'être organisées en tiroirs, les formes verbales sont organisées en modes. Le mode est caractérisé par le type d'ancrage de ses formes verbales selon les paramètres de temps-époque et de personne ; il a une cohérence s'il possède un paradigme de formes propres.

N

○ **Neutre (>< masculin >< féminin)**

À l'intérieur de la catégorie grammaticale du genre, on retrouve traditionnellement les positions du masculin et du féminin, auxquelles on ajoutera la position du neutre, caractéristique de pronoms tels que *cela*, *rien*, ... Par ailleurs, un noyau de phrase constitué de deux groupes déterminatifs nominaux de genres différents coordonnés (l'un masculin et l'autre féminin) adoptera ce même genre neutre, et commandera dès lors un accord des déterminants au neutre également (forme non marquée identique à la forme du masculin, d'où la confusion possible).

○ **Notionnel (>< catégoriel)**

Les mots d'une classe sont définis à l'aide d'une définition dite « notionnelle » si celle-ci fait appel à une notion, c'est-à-dire qu'elle procède par énumération des éléments de sens constitutifs.

○ **Noyau**

Un mot est noyau d'un groupe s'il en est le centre, c'est-à-dire s'il est support d'information au sein de ce groupe, lequel groupe sera dénommé en référence à ce noyau (Ex. : on appellera groupe déterminatif nominal un groupe déterminatif dont le noyau est un nom). À l'étage supérieur, se trouve le noyau de phrase, support absolu d'information. En tant que support du prédicat duquel il reçoit un apport d'information, il commande l'accord du verbe et lui transmet ses marques de personne et de nombre (parfois de genre pour le participe 2 d'un verbe employé avec l'auxiliaire *être*).

P

○ **Parataxe (>< hypotaxe)**

La parataxe (de *para-* : à côté) est un mode de liaison de segments, éléments ou groupes, par exemple deux ou plusieurs phrases, sans hiérarchisation. Ce mode de liaison peut être mis en œuvre avec ou sans outil de ligature (connecteur) : dans le premier cas, on parle de *coordination* ; dans le second, on parle de *juxtaposition coordonnante* (ou de *coordination implicite*).

○ **Phrase (>< énoncé >< énonciation)**

La phrase est une unité de communication constituée d'une séquence structurée et ordonnée de mot(s), dont la mise en énonciation produit un énoncé, et que l'énonciateur décide de faire phrase. Elle est endossée par un groupe prédicatif premier (GP1), c'est-à-dire par l'ensemble formé par le noyau de phrase et le prédicat (y compris tous les déterminants et prédicats seconds s'y rapportant). Elle constitue l'ensemble des informations sur le monde transmises à l'interlocuteur, hors contexte d'énonciation. La phrase = l'énoncé *moins* l'énonciation. La phrase est également conçue comme une mécanique d'intégration, c'est-à-dire comme une imbrication de structures intégratives hiérarchiquement inférieures : on parle de phrase multiple (>< phrase unique) si elle est composée de deux phrases jointes par coordination ou juxtaposition coordonnante (parataxe) ; on parle de phrase complexe (>< phrase simple) si elle est composée d'au moins une sous-phrase enchâssée dans une phrase matrice (hypotaxe paradigmatic).

○ **Phrase matrice (>< sous-phrase)**

Une phrase matrice est une phrase à l'intérieur de laquelle une ou plusieurs position(s) fonctionnelle(s) est/sont saturée(s) par une sous-phrase intégrée par enchâssement.

○ **Prédicat (>< déterminant)**

Le prédicat est une fonction endossée par un apport de sens qui se rapporte à un support sans agir sur son extension. Le prédicat se comporte comme un supplément d'information, puisqu'il ne crée pas de sous-ensemble. On distingue en outre le prédicat premier (apport au noyau de la phrase ou de la sous-phrase), et le prédicat second (apport non déterminatif à tout type de support, terme ou relation prédicative de la phrase).

○ **Prédication (>< détermination)**

La prédication est le mécanisme fonctionnel d'apport d'information par lequel un apport de sens est mis en relation avec son support sans agir sur son extension.

○ **Procès**

Évènement dont l'énonciateur rend compte par la mise en relation logique d'un thème et d'un rhème (ce dont on parle, dont on affirme ou nie quelque chose, et ce qu'on en dit), prélude au formatage en phrase.

○ **Pronominalisation**

La pronominalisation est un mécanisme de reprise destiné à parler d'un même référent sans le nommer dans son intégralité, soit par remplacement à l'aide d'un pronom, soit par suppression du noyau du groupe déterminatif de base avec maintien ou transformation de l'un ou l'autre accompagnateur. On ne parle pas de pronoms dans ce dernier cas, mais bien de groupes issus du mécanisme de pronominalisation.

○ **Propos (>< commentaire)**

Le terme propos est ambigu. En langage courant, il dit soit ce dont on parle (à quel propos ?), soit ce qu'on en dit (le propos tenu). Certaines théories utilisent le terme propos dans la deuxième acception comme apport d'information à un thème. Dans la mesure où nous différencions les niveaux de structure discursive et logique, nous devons réorganiser les termes en paires d'opposition suivantes : propos/commentaire (structure discursive, où *propos* est utilisé dans la première acception ; le commentaire est ce qu'on dit du propos) ; thème/rhème (structure logique, où le thème est ce dont on parle dans le cadre du procès envisagé et décrit ; le rhème est ce qu'on dit du thème, toujours dans le cadre de ce procès).

Q

○ **Quantifiant (>< caractérisant)**

Un quantifiant est un type de déterminant qui indique la quantité des éléments auxquels son support est appliqué.

○ **Quantification (>< caractérisation)**

La quantification est un sous-fonctionnement du mécanisme fonctionnel de détermination. Elle agit sur le support par indication de la quantité d'éléments auxquels ce support est appliqué.

R

○ **Relation (>< terme)**

La phrase est un réseau de relations entre des termes reliés deux à deux, dont l'un (l'apport) dépend de l'autre (le support). Une relation a donc deux pôles et n'a pas de matérialité. Mettant en lien un apport et un support, elle est de nature tantôt prédicative, tantôt déterminative selon le mécanisme mis en œuvre. Par ailleurs, la relation peut être elle-même support d'information et recevoir un déterminant ou un prédicat second (dans ce dernier cas, la relation doit, elle-même, être prédicative).

○ **Rhème (>< thème)**

La structure logique qui rend compte d'un procès est constituée du thème (ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose) et du rhème (ce que l'on dit du thème, l'information apportée à propos du thème). Syntaxiquement, l'information du rhème est généralement portée par le prédicat.

S

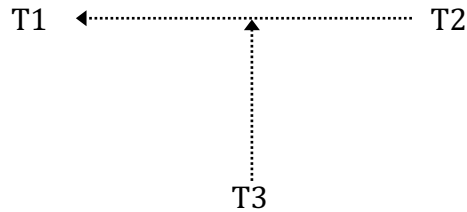
○ **Saturation (d'une position fonctionnelle)**

Un noyau de groupe déterminatif est susceptible de recevoir un déterminant, lequel peut être pris en charge par une structure intégrative qui va donc saturer cette position. Dans le cas où aucun élément ne prend en charge cette fonction de déterminant, cette position est dite non saturée.

On parlera de position fonctionnelle non saturée (notée \emptyset en schéma) chaque fois que ladite position ne sera pas occupée par un élément ou une structure intégrative porteur de la fonction.

○ **Schéma bidimensionnel**

Schéma d'analyse de phrase conçu en deux dimensions (non linéaire). Les deux dimensions s'observent dans la mesure où ce schéma rend compte non seulement de termes se rapportant à des termes, mais également de termes se rapportant à des relations entre deux termes.



Chaque élément trouve sa place fonctionnelle dans la hiérarchie de la phrase, à son point d'incidence. Ce schéma met en exergue la fonction des éléments les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire les relations qu'ils entretiennent.

○ **Sous-phrase (GP1') (>< phrase (GP1))**

La sous-phrase est une structure intégrative de la phrase, et semblable formellement à celle-ci, si ce n'est qu'elle se trouve en lieu et place d'un simple groupe déterminatif et qu'à ce titre, elle est susceptible d'endosser une fonction au sein de la phrase matrice dans laquelle elle est intégrée. Au niveau syntaxique, la sous-phrase est le lieu de la prédication première : GP1' → noyau de phrase' + Prédicat'.

○ **Structure intégrative**

La phrase est une mécanique d'intégration, qui intègre diverses structures dont les éléments constitutifs et les relations qu'ils entretiennent sont spécifiques. On dénombre quatre types de structures intégratives : la phrase (GP1), la sous-phrase (GP1'), le groupe prédicatif second (GP2) et le groupe déterminatif (GD). À ces structures s'ajoute une cinquième, marqueur de la complexité d'énonciation : la structure Θ ou discours re-produit.

○ **Subordination (>< coordination >< enchâssement)**

La subordination est un mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison hypotaxique (hypotaxe syntagmatique), qui procède par la liaison, avec hiérarchisation, de deux ou plusieurs éléments ou séquences phrastiques ou non. Pour marquer la dépendance, la relation d'apport à support de signification entre deux éléments ou groupes, l'hypotaxe syntagmatique est donc mise en œuvre par subordination (avec mot-lien) ou juxtaposition subordonnante (ou subordination implicite, sans mot-lien).

○ **Supplément (>< complément)**

On parle de supplément dans la glose explicative concernant le prédicat. En fait, tout prédicat agit comme supplément de sens en n'agissant pas sur l'extension du groupe support. Il intervient, en fait, après la clôture de ce groupe support.

○ **Support (>< apport)**

À différents niveaux, nous avons déterminé différents types de relations apport-support de signification. Syntactiquement, un support de sens joue le rôle de noyau dans un groupe.

○ **Syntaxe**

Partie de la linguistique qui étudie l'organisation et la structure de la phrase en unités fonctionnelles mises en relation, c'est-à-dire en groupes occupant une fonction.

T

○ **Temps (époque >< grammatical)**

La notion de temps peut être envisagée sous l'angle de la réalité chronologique, des instants qui se succèdent sur une ligne du temps. On parle à cet égard de temps-époque, considérant trois grandes zones temporelles : le passé, le présent et le futur. Cependant, la notion de temps peut également être interprétée à la lumière de la terminologie grammaticale comme un ensemble de formes verbales. Pour éviter la confusion, nous choisissons de nommer *tiroir* cet ensemble de formes verbales, afin d'éviter d'attribuer du temps à des formes qui n'en ont pas (comme le subjonctif, le participe et l'infinitif, qui n'expriment qu'un temps relatif).

○ **Terme (>< relation)**

Un terme est un élément ou une structure intégrative (groupe déterminatif, groupe prédictif ou discours re-produit Θ) assumant une fonction d'apport ou de support dans la phrase. Un terme T2 peut être apport à un terme support T1 ; la relation alors établie entre T2 et T1 peut à son tour servir de support pour un terme T3 (qui aura donc une fonction de déterminant ou prédicat second de la relation).

○ **Thème (>< rhème)**

La structure logique qui rend compte d'un procès est constituée, d'une part, d'un thème et, d'autre part, d'un rhème, le thème exprimant ce dont on

parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose. Le correspondant grammatical du thème est, généralement, le noyau de phrase (sauf, en fait, dans la tournure unipersonnelle).

Quand, dans un texte, on enchaîne des phrases, dont chacune est pourvue d'un thème principal, il faut s'assurer que le récepteur puisse bien suivre le fil rouge que l'énonciateur a l'intention de tisser. Pour ce faire, l'énonciateur est censé construire une progression qui articule les thèmes successifs entre eux et permette ainsi au récepteur de ne pas se perdre. On parle de **progression thématique**.

- **Tiroir**

Voir « Temps ».

- **Transposition**

La transposition est le mécanisme par lequel un mot d'une classe ou un groupe de mots est utilisé dans des emplois généralement caractéristiques d'un mot d'une autre classe. La transposition peut s'opérer avec outil : il en va ainsi du connecteur subordonnant qui permet au groupe déterminatif nominal qu'il introduit de fonctionner comme déterminant du noyau du groupe (*le château de ma mère* : le connecteur subordonnant *de* permet à *ma mère* de fonctionner comme le ferait l'adjectif *maternel*). Elle peut également s'opérer sans outil dans, par exemple, *une robe saumon*, où le nom *saumon* est utilisé dans un emploi plutôt adjectival.

On parle de transposition dans les cas de non-conformité entre les propriétés (le mode d'accès à l'extension) en langue d'un mot et son insertion dans une phrase en discours. Par exemple, un nom (dont le mode d'accès à l'extension est direct) s'insère en principe en discours comme support d'information, donc comme noyau. Mais il arrive qu'il endosse la fonction de déterminant du nom (Ex. : une cité **dortoir**).

V

- **Variation morphologique**

On parle de variation morphologique pour désigner la variation de marques graphiques en fonction des catégories grammaticales en jeu (notamment dans le processus d'accord). En somme, c'est un changement de forme lié à un changement de genre ou de nombre par exemple. Le phénomène de variation morphologique ne doit pas être confondu avec l'ensemble des règles de formation du féminin (+ e, changement de radical,

changement total de forme, ...) ou du pluriel graphiques de certains noms (+ s, + x, changement de radical, ...). Le premier dépend de l'accord, le second du lexique.

○ **Voix (1 - 2 - moyenne - factitive - unipersonnelle)**

La voix est un phénomène qui intervient sur la phrase entière, et donc sur son formatage. La voix est l'expression du point de vue que l'énonciateur adopte sur le procès dont il rend compte. Elle marque le rapport entre ce point de vue sur le procès, la structure logique choisie pour en rendre compte (le thème, le rhème et la relation de l'un à l'autre) et la structure syntaxique qui la met en forme (la phrase avec le noyau, le prédicat et la relation prédicative). Selon le point du procès (initial, final, l'un et l'autre, un autre ou aucun) qui est choisi comme thème de la phrase, cela donne lieu à une voix 1, 2, moyenne, factitive ou unipersonnelle.

Bibliographie sommaire

- Dumortier, J.-L., Dispy, M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- Siouffi, G. & Van Raemdonck, D. (2007). *100 fiches pour comprendre la grammaire*. Paris : Bréal.
- Siouffi, G. & Van Raemdonck, D. (2009). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris : Bréal.
- Van Raemdonck, D., (2011). *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Avec Detaille, M. & la collaboration de Meinertzhagen, L. Bruxelles : Peter Lang.
- Wilmet, M., (1997, 2010⁵). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Table des matières

INTRODUCTION	1
LA MISE EN RELATION DE L'APPORT AU SUPPORT	2
1. DU TEXTE À LA PHRASE	5
1.1. GENRE DE TEXTE ET TYPE DE PROGRESSION THÉMATIQUE	5
1.2. ANAPHORE ET DÉIXIS	7
2. LA PHRASE COMME UNITÉ DE COMMUNICATION	10
2.1. LA VOIX	14
2.2. LA FOCALISATION OU MISE EN ÉVIDENCE	16
2.3. LE SYSTÈME DE LA PONCTUATION	18
3. LA PHRASE COMME RÉSEAU DE FONCTIONS	22
3.1. L'ÉNONCIATION	22
3.1.1. QUI PARLE ?	23
3.1.1.1. Quelques formes de discours rapporté	23
3.1.2. COMMENT ON PARLE ?	26
3.1.3. LES AUTRES TRACES DE L'ÉNONCIATION	26
3.2. L'ÉNONCÉ	27
3.2.1. LA SYNTAXE	27
3.2.1.1. Les modes de liaison sans hiérarchisation : la parataxe	27
3.2.1.2. Les modes de liaison avec hiérarchisation : l'hypotaxe	28
3.2.1.2.1. L'hypotaxe syntagmatique	28
3.2.1.2.2. L'hypotaxe paradigmaticque	29
3.2.1.3. Bilan	30
3.2.2. MULTIPLICITÉ ET COMPLEXITÉ	31
3.2.3. LES FONCTIONS	32
3.2.3.1. La fonction support	32
3.2.3.2. La fonction apport	32
3.2.3.3. La liaison d'éléments par les connecteurs	34
3.2.4. LA PORTÉE	35
4. LA PHRASE COMME RÉSEAU DE STRUCTURES INTÉGRATIVES	40
4.1. LES GROUPES	40
4.1.1. LA PHRASE SIMPLE (GP1)	42
4.1.2. LE GROUPE DÉTERMINATIF (GD)	43
4.1.3. LE GROUPE PRÉDICATIF SECOND (GP2)	44
4.2. DU GROUPE À LA CLASSE DE MOTS	48
5. LES CLASSES DE MOTS	49
5.1. LE MODE D'ACCÈS À L'EXTENSION	50
5.2. LE TYPE DE DÉFINITION	50
5.2.1. LA PRONOMINALISATION	51

5.3. LE MODE DE FONCTIONNEMENT : LE MÉCANISME D'APPORT D'INFORMATION	52
5.3.1. LA DÉTERMINATION	53
5.3.2. LA PRÉDICATION	54
5.4. LE MODE DE FLEXION	54
5.4.1. LES CATÉGORIES GRAMMATICALES	54
5.5. PARALLÉLISME ENTRE FONCTIONS ET CLASSES DE MOTS	55
5.5.1. LES CAS DE TRANSPOSITION À L'INTÉRIEUR D'UN GROUPE DÉTERMINATIF (NOMINAL)	57
5.5.2. DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT ENTRE NIVEAUX : ENTRE GROUPES ET À L'INTÉRIEUR DU GROUPE DÉTERMINATIF	57
5.5.3. DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT SELON LE TYPE DE GROUPE DÉTERMINATIF	58
5.6. FOCUS SUR L'ADJECTIF	58
5.6.1. LES TYPES D'ADJECTIFS	58
5.6.2. LES ADJECTIFS EN FONCTIONNEMENT DE DÉTERMINANT	59
5.6.2.1. Les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants	60
5.6.2.2. Les adjectifs en fonction de déterminants caractérisants	63
5.6.2.3. Les adjectifs en fonction de déterminants quantifiants-caractérisants	64
5.7. FOCUS SUR LE VERBE	65
5.7.1. LE MODE	65
5.7.2. LA PERSONNE	66
5.7.3. LE TEMPS	66
5.7.4. L'ASPECT	67
5.7.5. FORMES ET COMPOSITION	70
5.8. LE MÉCANISME D'ACCORD	71
5.8.1. RÈGLE GÉNÉRALE D'ACCORD	72
5.8.2. LES TYPES D'ACCORD RÉGULIERS	72
5.8.3. EXCEPTIONS PRINCIPALES CONCERNANT L'ACCORD DU PARTICIPE 2 SUIVI DE SON SUPPORT	73
5.9. LES CLASSES DE MOTS : RÉCAPITULATIF	74
6. LA VARIATION	75
<hr/>	
6.1. UN EXEMPLE DE VARIATION : LE REGISTRE DE LANGUE	75
6.2. LES FACTEURS DE VARIATION	75
CONCLUSION	78
<hr/>	
GLOSSAIRE	79
<hr/>	
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	96
<hr/>	
TABLE DES MATIÈRES	97
<hr/>	